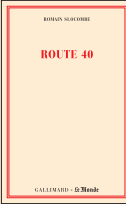


SÉRIES

DE L'ÉTÉ



LA NOUVELLE DE ROMAIN SLOCOMBE

Route 40

Flic exterminateur, cadavre de femme et assassin en Cadillac : polar à l'américaine par un passionné du Japon. Le portrait de l'auteur p. 18



PASSIONS HIPPIQUES

De l'amour et de l'argent

Premier épisode de notre voyage dans le monde des courses de chevaux p. 8

VACANCES DES AUTRES

En Australie

Sur la barrière de corail p. 12

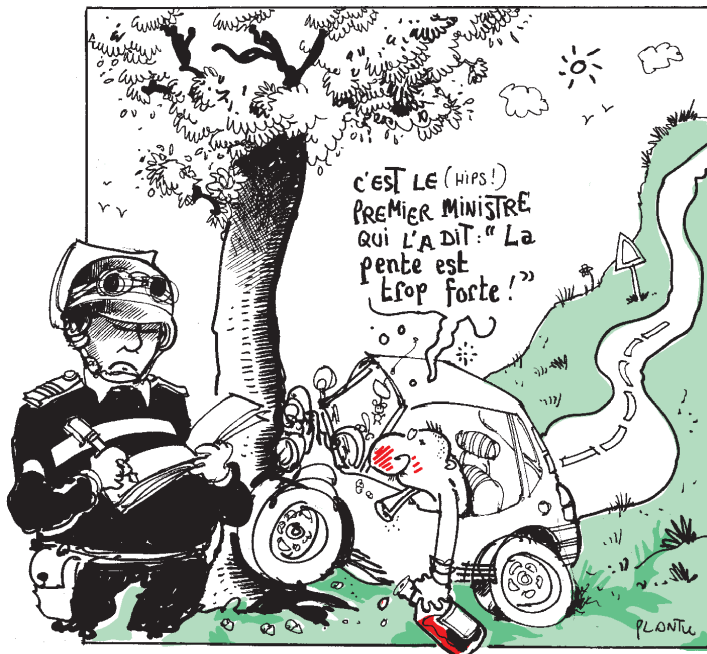
Insécurité routière : le scandale français

Alcoolisme et imprudences : la route reste la première cause de mortalité chez les 15-24 ans

MALGRÉ les campagnes de sensibilisation et les mesures de renforcement de la sécurité routière, les jeunes restent les premières victimes des accidents de la circulation. Parmi les 8 060 personnes mortes au volant en 2001, plus de 2 000 avaient entre 15 et 24 ans. Des chiffres qui font de la France un des pays les plus dangereux d'Europe.

Alors que Bison futé prévoyait, les 3 et 4 août, un week-end noir dans le sens des départs comme des retours, *Le Monde* a voulu comprendre cette spécificité française qui fait de la route la première cause de mortalité chez les jeunes. Les médecins évoquent un mélange d'inconscience et de goût du risque, un « besoin de se mettre à l'épreuve » caractéristique de l'adolescence.

« Qu'importe la fatigue, les effets de la consommation d'alcool ou de substance psycho-active, les jeunes veulent être maîtres de leurs allées et venues », souligne le docteur Xavier Pommereau, psychiatre et spécialiste



de la santé des jeunes. Les pouvoirs publics, qui lanceront en septembre un nouveau plan contre la violence routière, ne cachent pas leurs difficultés à cibler cette population qui semble imperméable aux discours de prudence. Immatriculation des cyclomoteurs, extension du permis de conduire aux petits deux-roues, répression accentuée de l'usage du téléphone, réduction du taux d'alcoolémie autorisé : quelques mesures sont envisagées, mais elles paraissent bien timides au regard de l'hécatombe qui sévit chaque semaine sur les routes.

A Montpezat, le 11 juin 2000, deux jeunes ont trouvé la mort, deux autres ont été grièvement blessés, à la sortie d'une boîte de nuit. Deux ans plus tard, nous sommes retournés dans ce village du Gard. Les familles restent anéanties, mais les « copains » ont repris leurs habitudes.

Lire page 5

TURQUIE

La peine de mort abolie et l'enseignement du kurde autorisé p. 3

MAXIME BRUNERIE

L'extrémiste de droite mis en examen p. 6

ECOUTES

Douze acteurs de l'ère Mitterrand renvoyés devant le tribunal p. 6

JUSTICE

La majorité de droite a durci le texte et notre éditorial p. 9

SALAIRE DES MINISTRES

Jean-Louis Debré contre un « amendement de circonstance » p. 7

MARCHÉS

Un bilan inquiet p. 10

International.....	2	Entreprises.....	10
France-Société.....	5	Aujourd'hui.....	11
Carnet.....	7	Météorologie-Jeux... 13	
Abonnements.....	7	Culture.....	14
Horizons.....	8	Radio-Télévision.....	17

La mafia russe et ses réseaux sportifs

L'ARRESTATION en Italie d'Alimzhan Tokhtakhounov à la demande du FBI est un coup porté aux réseaux mafieux russes. Les services de renseignement français possèdent aussi un copieux dossier sur ce parrain en vue de la criminalité organisée dans la Russie de Vladimir Poutine. « Sport-pouvoir-mafia » y constitue une sainte trinité post-soviétique. La championne française d'origine russe Marina Anissina et les responsables du patinage tricolore sont mis en cause par les écoutes du FBI.



► « Le Taïwanais », lobbyiste officiel, parrain officieux

► Sport, pouvoir et mafia : une trinité post-soviétique

► Le patinage français est mis en cause

En Corse, la méthode Sarkozy à l'épreuve des « patriotti incarcerati »

CORTE

de notre envoyée spéciale

A l'entrée du terrain poussiéreux où se tiennent les « Journées internationales » des nationalistes corses, les 3 et 4 août, un grand mur gris, fait de fausses briques en polystyrène, dessine une prison. En sous-titre, les militants ont écrit : « Maison d'arrêt coloniale de la dite patrie des droits de l'homme ». Dessous, les photos de trente-deux « prisonniers politiques », en grande taille et en couleurs, donnent, cette année, un tour plus tragique que d'habitude à la question. Parmi eux, se trouve Jean Castela qui, selon ses médecins, est « passé très près » de la mort, le 16 mai dernier, à Fresnes. Stella Castela, sa femme, est l'une des deux porte-parole du Comité anti-répression (CAR), le lobby d'aide aux « patriotti incarcerati ». Il y a trois jours, dans *Corse Matin*, M. Castela a lancé un appel pour créer un comité de soutien pour son mari, professeur de géographie. M. Castela, en prison depuis le 18 novembre 1998, a été renvoyé, le 7 mai dernier, devant une cour d'assises spéciale qui le jugera pour « complicité d'assassinat » du préfet Claude Erignac, tué le 8 février 1998.

Le 16 mai 2002, Jean Castela, 42 ans, a été victime d'un malaise cardiaque, alors qu'il se trouvait en promenade, dans la cour de la prison de Fresnes. Sa chance : les pompiers sont intervenus très vite, et l'ont sauvé. Il raconte l'épisode dans de longues lettres, évoque son trajet en ambulance pour l'hôpital, « entravé et menotté au brancard » alors qu'il est sous perfusion, les gardes mobiles plantés jusque dans la salle d'opération et sa « convalescence dans une cour surchauffée ». Il dit peser 62 kilos, soit 11 de moins qu'avant son accident.

Comme les autres familles, M. Castela demande que les prisonniers corses puissent être incarcérés sur l'île, afin d'éviter les frais de transport et cette « torture blanche » que dénonce le second porte-parole du CAR, Jean-Marie Poli. En octobre 2001, Daniel Vaillant avait compris que la « création à l'intérieur de la maison d'arrêt de Borgo », près de Bastia, « d'un centre de détention », était sans doute le plus simple gage de bonne

volonté que le gouvernement pouvait donner à des nationalistes prêts à poursuivre un dialogue avec l'Etat. Las ! Devant l'émotion de la droite et de la gauche, il avait remballé sa proposition en quelques jours, tandis que Lionel Jospin assurait qu'il avait été mal compris.

Sollicité par le CAR, avant sa venue, Nicolas Sarkozy a argué d'un emploi du temps chargé pour refuser une rencontre, mais fait savoir à M. Poli que « la porte n'était pas fermée ». Il a confirmé ces propos, samedi 28 juin, à Ajaccio, devant les quatre élus du groupe Corsica Nazione. Le ministre de l'intérieur évitera de parler d'un « rapprochement des prisonniers politiques ». Mais il va demander au ministre de la justice de se pencher sur le sujet, sans faire de bruit. Comme le dit un élu nationaliste : « Les prisonniers politiques, il ne faut pas les lâcher d'un coup avec un effet d'annonce, il faut le faire tranquillement et discrètement. » Et avant qu'un accident comme celui qu'a connu Jean Castela ne vienne dramatiser la question.

Ariane Chemin

FOOTBALL

L1 : un mauvais point pour l'Olympique lyonnais

GUINGAMP et Lyon ont donné le coup d'envoi du championnat de France de Ligue 1, vendredi 2 août, en partageant les points (3-3). Pour les Rhodaniens, qui visent un deuxième titre d'affilée, ce match nul laisse d'autant plus de regrets qu'ils ont longtemps mené de deux buts et ne se sont fait rejoindre au score qu'à la 94^e minute. Selon Jean-Michel Aulas, le président lyonnais, « c'est un mauvais point pour l'OL ».

Lire page 11



VALÉRY HACHE/APF

FESTIVALS

Ahmad Jamal le Terrible



LE 25^e festival Jazz in Marcillac (Gers) s'est ouvert par un concert intimidant du pianiste américain. Lire page 14

ANALYSE

Europe - Etats-Unis : l'incompréhension

LA FRANCE doit avoir « une relation de confiance, de franchise, abrupte s'il le faut, avec les Etats-Unis », déclarait au *Monde* du 30 juillet Dominique de Villepin. C'est à peu de chose près ce que le ministre français des affaires étrangères était allé dire à l'administration Bush lors de sa première visite officielle à Washington, à la mi-juillet. Il connaît bien le pays que son prédécesseur, Hubert Védrine, avait qualifié d'« hyperpuissance », pour avoir été en poste à l'ambassade de France de 1984 à 1989. Il bénéficie donc d'un préjugé favorable au département d'Etat où, lors de sa récente visite, on ne dissimulait guère une certaine satisfaction d'être passé à l'ère post-Védrine.

Les propos du ministre français sur la nécessité pour l'Europe et l'Amérique d'œuvrer de concert afin de trouver des solutions aux grands problèmes du monde et de gonfler autant que faire se peut les désaccords transatlantiques – en premier lieu sur l'Irak et le conflit israélo-palestinien – ne pouvaient qu'être bien accueillis par son homologue, Colin Powell. De même, son insistance sur le fait que « le monde est plus menacé aujourd'hui par le vertige du vide que par l'excès de la puissance » (sous-entendu américaine) était de nature à plaire à son interlocuteur. Tous deux n'ont d'ailleurs pas manqué d'affirmer que, « dans les moments critiques, la France et les Etats-Unis peuvent toujours compter

l'un sur l'autre ». Paris souhaite que, pour poursuivre des objectifs communs – en particulier persuader Saddam Hussein d'accepter un contrôle international de ses armements de destruction massive –, les deux capitales mettent en œuvre une « très profonde concertation ». Washington doit écouter, dialoguer, accepter un partage des responsabilités dans sa guerre contre le terrorisme. En échange, expliquait M. de Villepin, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, il faut plutôt « chercher ce qui unit, ne pas appuyer sur la plaie ».

Patrice de Beer

Lire la suite page 9

PRIX SPÉCIAL

à ceux qui révisent leurs classiques pendant l'été...

RÉVISEZ C'ETÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

INTERNATIONAL

CRIMINALITÉ

Le FBI a mis la main sur un personnage de premier plan des réseaux mafieux russes en la personne du « **PARRAIN** » d'origine ouzbèke Alimzhan Tokhtakhounov, arrêté le 31 juillet à Venise par la police

italienne sur demande de la police fédérale américaine, sur une accusation d'opération de **CORRUPTION** lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City en février. Cet ancien joueur de cartes professionnel

serait, selon les enquêteurs américains, un « **SPÉCIALISTE DU BLANCHIMENT D'ARGENT** » d'origine criminelle recyclé en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Un rapport d'Interpol, en avril 2001, l'impli-

quait dans plusieurs affaires de distribution de drogue, de ventes d'armes illégales et de trafic de voitures volées. Les **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** français le surveillaient également depuis longtemps.

La grosse prise du FBI dans sa traque des réseaux mafieux russes

La police fédérale américaine a mis la main, en la personne d'Alimzhan Tokhtakhounov, sur un parrain en vue de la criminalité organisée émanant de la Russie de Vladimir Poutine. Les services de renseignement français possédaient eux aussi un copieux dossier sur ce personnage

NEW YORK

de notre correspondant

Si le FBI est loin d'avoir fait la preuve de son efficacité en matière de lutte contre le terrorisme, il semble savoir mieux s'y prendre avec la mafia russe. La mise en accusation, le 31 juillet, d'Alimzhan Tokhtakhounov devant une cour fédérale de Manhattan et la demande de son extradition après son arrestation en Italie suffisent à le démontrer.

Manifestement, la police fédérale n'a pas pour seul objectif de faire le ménage dans le monde du patinage artistique. Elle « tient » aujourd'hui un membre important de l'organisation criminelle russe « Brigade du soleil », et compte bien utiliser cet atout. Les autorités fédérales n'écartent d'ailleurs pas la possibilité de conclure un arrangement avec lui, d'en faire en quelque sorte un « repent » et de partager ses secrets et son carnet d'adresses.

Tokhtakhounov intéresse d'autant plus le FBI que ce mafieux, surnommé Taïvantchik (« le Taïwanais »), aurait été proche dans le passé de Viatcheslav Ivankov, dit Yapontchik (« le Japonais »), surnommé aussi aux États-Unis par la presse « le Parrain rouge ». Ivankov était considéré comme le principal chef de la mafia russe aux États-Unis. Il a été arrêté en 1995 et condamné à dix ans de prison pour



FREEMAN PROIETTI/AP

extorsion de fonds. Mais ses réseaux restent actifs, notamment dans la drogue et le trafic d'armes.

Alimzhan Tokhtakhounov a été arrêté en Italie, le 31 juillet, à la demande de la justice américaine. Cette dernière l'accuse d'avoir orchestré une opération de corruption et le truchage des épreuves de patinage et de danse sur glace des Jeux olympiques de Salt Lake City. Il est passible pour chacun de ses crimes de cinq ans de détention et d'une amende de 250 000 dollars. « *Le suspect a organisé un marchan-*

dage classique : "Vous soutenez le couple russe, nous soutiendrons le couple français, et tout le monde repartira avec de l'or" », a expliqué James Comey, procureur fédéral de New York.

Tokhtakhounov se serait arrangé pour que la juge française Marie-Reine Le Gougne favorise la paire russe Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze et aurait assuré en échange le soutien russe au couple de danse français Marina Anissina et Gwendal Peizerat. Tokhtakhounov aurait également été en contact

avec une demi-douzaine d'autres juges afin de s'assurer totalement des résultats.

Le procureur de New York a notamment apporté comme preuves de nombreuses transcriptions de communications téléphoniques interceptées par la police italienne et remises au FBI. Elles révèlent l'existence de contacts entre Alimzhan Tokhtakhounov et Marina Anissina, d'origine russe, et la mère de la patineuse. Au détour d'une phrase au téléphone avec un interlocuteur inconnu, le mafieux détaille même

Devant un écran sur lequel est projeté le portrait d'Alimzhan Tokhtakhounov, des officiers de la Guardia di finanza commentent, jeudi 1^{er} août, l'arrestation, la veille à Venise, de celui que le FBI présente comme un membre important de l'organisation criminelle russe « Brigade du soleil ».

l'arnaque : « *Nous avons quatre juges sur six dans la poche. Les Russes vont avoir la médaille. Pour l'autre, ce sera la Russe, celle qui patine avec le Français.* » Quelques jours plus tard, le 12 février, un responsable de la fédération russe se félicite auprès de Tokhtakhounov de la victoire de ses patineurs. « *Nos Français m'ont impressionné. Tu peux appeler son père ou sa mère pour lui dire que tout ira bien... Les Canadiens étaient dix fois meilleurs et, pourtant, les Français nous ont donné la première place avec leurs votes.* »

VISA POUR LA FRANCE

Selon la justice américaine, Alimzhan Tokhtakhounov cherchait à obtenir des responsables de la fédération française, en échange de ses services, un nouveau visa pour la France, où il a vécu à la fin des années 1990 avant d'être expulsé et contraint de partir pour l'Italie. Selon le FBI, Tokhtakhounov avait déjà fait une première tentative il y a deux ans, proposant au président de la fédération française, Didier Gailhaguet, de financer une équipe de hockey en échange de la prolongation de son visa.

Alimzhan Tokhtakhounov s'intéresse au sport, mais était jusque-là plutôt connu des services de police pour des affaires plus « sérieuses ». Selon un rapport d'Interpol en date d'avril 2001, il aurait été impliqué

dans le trafic de drogue, d'armes et de voitures volées. Francesco Savorio Pavone, le procureur antimafia de Venise responsable de l'enquête, a déclaré avoir un dossier de 700 pages sur lui.

Les autorités italiennes ont découvert l'affaire olympique par accident en enquêtant, en coordination avec le FBI, sur d'autres activités impliquant Tokhtakhounov. Selon un rapport intitulé « Le crime organisé dans la fédération de Russie (Organized Crime in the Russian Federation) réalisé par le Service for Political Information and Consulting, Tokhtakhounov serait en fait « un spécialiste du blanchiment d'argent ». Sa mission essentielle consisterait à recycler en Europe de l'Ouest et aux États-Unis les capitaux de son organisation criminelle. Il utiliserait ses liens avec des fédérations sportives pour cela. La mafia russe est soupçonnée aux États-Unis d'avoir tenté à plusieurs reprises de mettre la main sur des équipes professionnelles de hockey.

Les écoutes ont permis de découvrir que Tokhtakhounov avait des relations en Italie et à l'étranger non seulement avec des criminels, mais également avec de nombreuses personnalités du monde du spectacle, de la politique, du journalisme et du sport.

Eric Leser

Lobbyiste, négociateur, « intermédiaire de haut vol »

UNE belle soirée mondaine eut lieu le 17 janvier 1999, au pavillon Dauphine à Paris. A l'occasion de son 50^e anniversaire, Alimzhan Tokhtakhounov, dit « le Taïwanais », ou

■ PORTRAIT

D'origine ouzbèke, « le Taïwanais » vivait en Italie avec un passeport israélien

encore « Alik », avait convié des étoiles du sport et du show-business russe, ainsi que plusieurs hommes d'affaires à la réputation sulfureuse. Que des amis. A Paris, ce natif de Tachkent (Ouzbékistan) se sentait comme chez lui. Il possédait un appartement dans le 16^e arrondissement, rue du Conseiller-Collignon.

ACCREDITÉ À ROLAND-GARROS

Un an et demi plus tard, changement d'atmosphère. Le 2 juin 2000, les autorités françaises refusent de lui délivrer une carte de séjour temporaire. Il doit quitter le pays et se réfugier en Italie. Depuis 1994, soit quelques mois après son arrivée en France en provenance d'Allemagne, d'où il s'était fait expulser, « Alik » était suivi de près par les renseignements généraux, qui ont mentionné son nom dans de nombreuses notes. Il y est notamment associé à celui de l'homme d'affaires Arkadi Gaydamak, soupçonné d'être impliqué dans l'affaire Falcone des ventes d'armes à l'Angola.

Son profil est celui d'un « intermédiaire de haut vol », comme le qualifie un enquêteur des RG. Ancien joueur de cartes professionnel, Tokhtakhounov s'affiche en compagnie des joueurs de tennis Andreï Chesnokov, Andreï Medvedev ou Evgueni Kafelnikov, invite le hockeyeur Pavel Bure chez lui en Toscane. Selon son avocat, M^e Eric Duret, il bénéficie depuis des années d'une accréditation en tant que coach au tournoi de Roland-Garros.

En coulisses, il joue un rôle de lobbyiste et de négociateur. En 2001, les RG ont signalé à leurs homologues italiens les « contacts cordiaux » qu'entreprendrait Tokhtakhounov avec les dirigeants du club de football Milan AC. Récemment, il serait intervenu dans les négociations de trans-

fert d'un gardien de but russe vers un club italien.

Fin 1994, « le Taïwanais » était interrogé en tant que témoin par les policiers de la brigade criminelle dans l'enquête sur l'assassinat de l'homme d'affaires Sergueï Majorov, le 22 novembre, dans son duplex de l'avenue Marceau à Paris. Le commanditaire présumé de sa mort serait l'une des figures du monde criminel russe, Viatcheslav Ivankov, alias « le Japonais », aujourd'hui incarcéré aux États-Unis, auquel les policiers prêtaient des liens étroits avec Tokhtakhounov.

Selon un rapport d'Interpol, Tokhtakhounov aurait été impliqué dans le trafic de drogues, d'armes et de voitures volées. Les enquêteurs italiens s'interrogent sur son appartenance à la célèbre organisation criminelle de Solntsevo. En septembre 1999, « Alik » affirmait dans un courrier adressé au Monde n'être « ni le membre ni a fortiori le dirigeant d'une quelconque organisation criminelle. (...) Dans le passé, j'ai été l'organisateur de compétitions sportives, de spectacles et de concerts en Russie ».

Titulaire d'un passeport israélien depuis son mariage en 1994 avec une citoyenne israélienne d'origine ouzbèke, décédée deux ans plus tard, Alimzhan Tokhtakhounov manifestait son envie de revenir en France depuis plusieurs mois. Les autorités françaises lui avaient opposé une fin de non-recevoir.

Piotr Smolar

« Sport-pouvoir-mafia » : une sainte trinité post-soviétique

Du « mécénat » douteux aux trafics en tout genre, une nébuleuse tentaculaire et bien organisée

CE QUI ARRIVE à Alimzhan Tokhtakhounov n'est que la suite de « la campagne calomnieuse menée contre le sport russe » : telle est, en substance, la position du Comité olympique russe, formulée par ses dirigeants à l'annonce de l'arrestation d'un homme qualifié par le FBI de « figure majeure de la criminalité organisée eurasiatique ». Interrogé au téléphone, de Lausanne, par l'agence RIA-Novosti, le président du Comité, Leonid Tiagatchaev, a pour sa part simplement déclaré que le FBI « disait des bêtises ». Leonid Tiagatchaev, ancien entraîneur de l'équipe nationale de ski, est, de notoriété publique, un ami proche du président Vladimir Poutine, qui est devenu, en gravissant les marches du pouvoir, amateur de stations de sport d'hiver.

Boris Eltsine, dans les mêmes circonstances, s'était entiché de tennis, obligeant sa cour à s'y mettre aussi et à participer à des tournois « présidentiels ». Conséquence logique : Chamil Tarpichev, l'entraîneur du président, celui qui savait mieux que quiconque lui servir la balle, fut nommé ministre des sports. Jusqu'au jour où les liens du ministre avec cette « criminalité organisée eurasiatique » devinrent si évidents qu'une équipe rivale de celle qui entourait alors Boris Eltsine parvint à l'écarter, en même temps que cet entourage.

Ce fut l'épisode, salué en 1996 comme une victoire des « réformateurs », qui vit Anatoli Tchoubais, l'homme des privatisations, triompher du garde du corps présidentiel Alexandre Korjakov. Mais Tarpichev ne fut pas écarté bien loin : il reste à ce jour capitaine de l'équipe nationale de tennis... C'est pourtant ce proche de Boris Eltsine dont une séquence filmée, diffusée en 1997 par la chaîne russe NTV, a montré l'accueil à l'aéroport Ben-Gourion en Israël par deux hommes-clés de la nouvelle Russie – celle de l'ombre, s'entend : Mikhaïl Tchernoi et Anton Malevski. Ce dernier, chef d'un des plus puissants groupes de criminali-

té organisée, celui d'Izmaïlovo, était à l'époque recherché à ce titre en Russie (il est mort l'an dernier lors d'un saut en parachute en Afrique du Sud : accident ? fuite camouflée ? assassinat par ses associés ? Toutes ces versions circulent). Quant à son ami Mikhaïl Tchernoi, le « roi de l'aluminium », inculpé en Israël pour fraude fiscale le 16 juin, il est accusé de vastes activités criminelles et interdit de séjour en Grande-Bretagne, en France, en Suisse et aux États-Unis.

Peu après l'apparition filmée du trio Tarpichev-Tchernoi-Malevski, une variante apparut sur des photos publiées à Moscou, avec les deux premiers en compagnie de Tokhtakhounov. Le



REUTERS

« *Le ministre de l'intérieur [russe] Vladimir Rouchaïlo a dit que tout ce qui est avancé à mon sujet n'est qu'invention de journalistes* »

ALIMZHAN TOKHTAKHOUNOV

ministre de l'intérieur de l'époque, Anatoli Koulikov, vint alors à la Douma dénoncer cette collusion entre pouvoir et mafia, mais cela n'empêcha pas son successeur, Vladimir Rouchaïlo, d'absoudre Tokhtakhounov lors d'une apparition télévisée en 1999. Ce dernier ne manque jamais de le rappeler : « *Le ministre de l'intérieur avait dit alors que tout ce qui est avancé à mon sujet n'est qu'invention de journalistes. (...) Rouchaïlo ne m'a pas pris sous sa protection, il n'a dit que la vérité, que rien ne m'est reproché. (...) Et maintenant qu'il m'a publiquement lavé, je pourrai être plus en vue et m'occuper de mécénat plus hardiment* », déclarait-il ainsi au correspondant à Paris de *Novye Izvestias* le jour où il recevait à Paris son ordre de Saint-Constantin.

Vladimir Rouchaïlo est lui-même un des personnages russes qui ont le plus souvent été accu-

sés de corruption par les médias, apparaissant toujours comme étant un des « hommes de Berzovski ». Mais il n'a pas suivi dans son exil le magnat sur qui s'est concentrée la haine vouée en Russie aux « oligarques » : Rouchaïlo est aujourd'hui secrétaire du Conseil de sécurité russe et, à ce titre, était seul présent aux côtés de Vladimir Poutine lors d'une rencontre avec George Bush, flanqué de Condoleezza Rice. Pour parler, sans doute, des « nouvelles menaces » et de lutte contre la criminalité organisée...

Celle-ci, dès l'époque soviétique, entrait en contact avec le monde politique par le canal, notamment, des clubs sportifs. Lors de la perestroïka, ceux-ci sont tout naturellement devenus des centres de formation pour la nouvelle mafia. Tokhtakhounov devint un des chefs de ce « sport organisé » : en Ouzbékistan, il a « sponsorisé » le club TsSK, celui de l'armée, avant de rejoindre le célèbre « parrain » des sportifs moscovites Otari Kvantarichvili, assassiné en 1994. Le droit acquis par ce dernier d'importer sans taxes alcools et cigarettes, et de les vendre sans impôts, passa alors au Fonds national du sport, objet d'innombrables scandales, autour de Tarpichev et des frères Tchernoi.

Leur ami Tokhtakhounov, lui, était déjà en Allemagne, alors que la mafia passait à l'étape suivante, celle qui la voit tisser sa toile dans le monde, tout en s'emparant des entreprises et banques russes, en nommant leurs « managers » et en s'assurant des relais au sommet du pouvoir. Mais ni lui ni ses semblables n'en oublient pour autant leurs origines.

Gafour Rakhimov, par exemple, autre Ouzbek resté, lui, au pays, est devenu président du Comité olympique de cette République, une de celles qui contribuent au fait que le FBI parle de mafia « eurasiatique » et non russe.

Sophie Shihab

Marina Anissina et le patinage français sont mis en cause par les écoutes du FBI

LES AMIS d'Alimzhan Tokhtakhounov se font rares. Dans le monde du patinage artistique, pourtant directement concerné par l'enquête du FBI, l'homme serait même un parfait inconnu. Anton Sikharulidze, champion olympique en couples au côté d'Elena Berezhnaïa en février 2002 à Salt Lake City, a ainsi affirmé, vendredi 2 août, n'avoir jamais eu le moindre contact avec celui qui est surnommé « le Taïwanais ». Le patineur russe s'est déclaré prêt « à porter plainte contre les télévisions américaines », qui, selon lui, sont derrière toute cette affaire.

Le « marchandage » franco-russe évoqué dans les conversations enregistrées par la police américai-

ne concerne le titre olympique des couples et celui de danse sur glace, remporté par les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat. Ces deux derniers devraient tenir une conférence de presse lundi 5 août à Arles (Bouches-du-Rhône), en compagnie justement d'Anton Sikharulidze et d'Elena Berezhnaïa. Directement concernée par les écoutes téléphoniques, Marina Anissina, patineuse d'origine russe naturalisée française en 1994, a cependant réagi dès vendredi par le biais d'un communiqué dans lequel elle dénonce des « propos calomnieux, injurieux, déshonorants et injustes ».

« *Gwendal et moi-même n'avons eu besoin de personne pour gagner*

notre médaille d'or à Salt Lake City, affirme-t-elle. Les experts sont unanimes à cet égard et ni les vantardises enregistrées de certains, ni les tentatives de manipulation d'autres n'y changeront rien. (...) Je me réserve le droit d'intenter toute action visant, d'une part, à mettre un terme aux propos diffamatoires et d'autre part, à demander toute réparation en justice en France comme à l'étranger. »

INVALIDATION DES RÉSULTATS ?

Les écoutes du FBI font bien état d'une conversation entre Alimzhan Tokhtakhounov et une « danseuse sur glace », en date du 7 mars. Dans ce dialogue, la danseuse, dont l'identité semble ne pas faire doute, reconnaît que

« *tout était arrangé avant la compétition* ». « *L'information a filtré que vous étiez impliqué dans les résultats des Jeux* », dit-elle à son interlocuteur. Marina Anissina, s'il s'agit bien d'elle, précise également dans la conversation que Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace (FFSG) lui a interdit pendant les Jeux d'appeler Alimzhan Tokhtakhounov pour le remercier.

Comme à Salt Lake City, où la juge Marie-Reine Le Gougne avait été accusée d'avoir favorisé les Russes dans l'épreuve de couples, le patinage français se trouve au premier rang des accusés. Didier Gailhaguet a affirmé dès jeudi n'avoir eu « aucun contact direct

ou par personne interposée » concernant les Jeux olympiques avec Alimzhan Tokhtakhounov. Quant à Marie-Reine Le Gougne, elle s'est déclarée vendredi « estomaquée ». « *Je peux juste dire que je ne connais pas cet homme. Je ne l'ai jamais vu. Je n'ai jamais eu de contact avec lui* », a ajouté la juge, suspendue pour trois ans.

De son côté, Jacques Rogge, le président du Comité international olympique (CIO), n'a pas exclu une invalidation des résultats des épreuves de patinage des Jeux de Salt Lake City au cas où les soupçons de manipulation et de tricherie seraient confirmés.

Gilles van Kote (avec AFP)

Contre le terrorisme, Washington accorde une aide à l'Indonésie

Les Etats-Unis exhortent leurs partenaires asiatiques à accroître leurs efforts

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Colin Powell a terminé son périple en Asie du Sud-Est, samedi 3 août, en visitant les deux pays de cette région les plus « exposés », aux yeux de Washington, au terrorisme international : l'Indonésie et les Philippines. A Djakarta, le secrétaire d'Etat américain a annoncé une aide de plus de 50 millions d'euros à la lutte contre le fléau, dont la police sera le principal bénéficiaire. A Manille, il a mis la dernière main à un accord de soutien logistique mutuel qui permettra à l'armée américaine de poursuivre sur place des « manœuvres conjointes » avec les forces armées philippines. Il a également annoncé une rallonge de près de 60 millions d'euros à l'enveloppe de 110 millions d'euros d'aide militaire offerte après le 11 septembre.

Le gouvernement américain, qui pousse des Indonésiens à la fois sceptiques et prudents à sévir davantage contre certains groupes islamistes, a accordé une assistance de plus de 32 millions d'euros, sur trois ans, à la police indonésienne. Dix-sept millions supplémentaires seront affectés, pour l'essentiel, à la formation d'une unité d'élite antiterroriste. Le reste des crédits ira à l'entraînement, y compris de militaires, sous forme de bourses régionales ou aux Etats-Unis. Une reprise d'une aide militaire directe, suspendue par le Congrès américain à la suite des exactions commises à Timor-Oriental en 1999, demeure interdite pour le moment.

L'armée indonésienne, qui ne contrôle plus la police depuis deux ans, ne donne pas l'impression de vouloir sérieusement s'amender si l'on s'en tient à la brutale répression en cours dans les provinces séparatistes d'Atjeh et même de Papouasie occidentale. Prenant néanmoins les Indonésiens dans le sens du manche, Colin Powell a décidé d'œuvrer pour une reprise,

à plus long terme, d'une coopération militaire directe.

« Grâce au leadership de la présidente Megawati Sukarnoputri, nous pouvons commencer à aller vers un accroissement de la coopération entre forces armées », a-t-il notamment déclaré, tout en ajoutant, à propos des efforts jugés « très satisfaisants » de l'Indonésie depuis le 11 septembre : « Nous pensons qu'on peut en faire davantage. »

Le gouvernement indonésien,



« Nous pouvons commencer à aller vers un accroissement de la coopération entre forces armées »

COLIN POWELL

qui n'a pas encore arrêté un seul des leaders islamistes locaux, fait une distinction entre des radicaux en vue et les terroristes musulmans, dont il doute de l'existence et de liens avec Al-Qaïda... « L'Indonésie n'est pas l'Afghanistan et nous ne croyons pas que l'Indonésie sera un futur Afghanistan », a déclaré, pour sa part, le ministre indonésien des affaires étrangères.

La situation est différente aux Philippines, où l'armée américaine vient de terminer, dans l'extrême Sud islamisé, six mois d'entraînement et d'appui logistique dans une zone de combats, l'île de Basilan. En dépit d'une opposition active de mouvements de gauche, dont l'audience est toutefois limitée, le gouvernement de Gloria Macapagal Arroyo appuie sans réserve la guerre américaine contre le terrorisme et le retour de troupes américaines sur le sol philippin. Pour contourner une Constitution qui interdit, depuis 1991, le stationnement de troupes étrangères dans l'archipel, la signature d'un accord logistique d'une durée de dix ans permettra la tenue, dès octobre et pendant huit mois, de « manœuvres conjointes », y compris sur la

grande île méridionale de Mindanao, où la minorité musulmane soutient différents fronts séparatistes ou autonomistes.

La tournée dans la région de Colin Powell, qui s'est également rendu à Bangkok, Kuala Lumpur, Singapour et Brunei, pourrait déboucher sur une meilleure coordination de la lutte contre le terrorisme, comme l'a souligné, jeudi, une déclaration conjointe des Etats-Unis et des dix membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Colin Powell a toutefois rappelé l'attachement de son pays au respect des droits de l'homme et mis en garde contre l'utilisation de la lutte antiterroriste pour réprimer des oppositions légitimes.

Pour atteindre leurs objectifs, les Etats-Unis semblent condamnés à maintenir, de façon continue, une pression sur des alliés régionaux aux moyens limités ou sans ferme conviction. La réforme des forces armées philippines ne fait que s'amorcer, et l'armée indonésienne ne donne pas l'impression d'avoir changé de méthodes depuis la chute de Suharto, en 1998.

Jean-Claude Pomonti

La Turquie abolit la peine de mort et autorise l'enseignement du kurde

Lors d'une séance marathon, l'ultime avant les élections de novembre, le Parlement a accédé à tous les préalables à l'adhésion à l'UE

ISTANBUL

de notre correspondante

L'assemblée nationale turque a réalisé l'impossible : pour satisfaire aux demandes de l'Union européenne, le Parlement, lors d'une session qui a duré plus de seize heures, a, aboli la peine de mort (sauf en cas de guerre), éliminé les obstacles légaux à l'éducation et à la diffusion en langue kurde, levé certaines restrictions rendant l'organisation de manifestations difficile et mis fin à l'imposition de peines pour critiques envers l'armée ou d'autres institutions étatiques.

Pour tenter de limiter le flot d'immigrants vers l'Europe, le Parlement a également introduit de nouvelles peines pour les trafiquants de personnes ou d'organes. L'ensemble de ces dispositions légales sera soumis, pour ratification, au président de la République, Ahmet Necdet Sezer.

Ces changements, qui interviennent alors que le Parlement vient d'approuver la tenue d'élections anticipées, le 3 novembre, représentent un pas géant pour la Turquie, souvent critiquée pour ses violations des droits de l'homme et restrictions à la liberté d'expres-

sion. Ces problèmes ne vont pas disparaître du jour au lendemain, mais ces réformes fournissent désormais un fondement légal pour appuyer les demandes des démocrates.

FÉLICITATIONS EUROPÉENNES

Le Conseil de l'Europe a immédiatement réagi : avant même que l'ensemble des lois soit adopté, son président, Walter Schwimmer, a envoyé un message de félicitations à l'assemblée nationale turque. L'abolition de la peine de mort, a-t-il déclaré, « représente la victoire des valeurs défendues par le Conseil de l'Europe et démontre la détermination de la Turquie à s'intégrer à la famille de l'Europe démocratique ».

Le gouvernement turc espère que la Commission européenne interprétera également ces développements importants favorablement. Le but d'Ankara est d'obtenir des Européens une date précise pour le début des négociations d'adhésion à l'UE. Les disputes au sein du Parlement avaient jusqu'à présent retardé l'adoption de ces amendements légaux, qui figuraient parmi les engagements que la Turquie avait pris dans le cadre

de son Programme national pour l'adhésion à l'Union.

La peine de mort s'est révélée le sujet le plus épineux : les ultranationalistes étaient déterminés à obtenir la pendaison du dirigeant du PKK (kurde), Abdullah Öcalan, considéré par les Turcs comme personnellement responsable de la mort de plus de 30 000 personnes. Öcalan avait été condamné à mort en juin 1999, mais le gouvernement avait accepté d'attendre le verdict de la Cour européenne des droits de l'homme avant de l'exécuter. De nombreux nationalistes estimaient également que l'octroi de droits culturels aux Kurdes représenterait une concession aux revendications des « terroristes ».

De façon significative, le vote du Parlement est intervenu, alors que les députés s'apprêtent à ouvrir leur campagne électorale. Les caisses du pays étant presque vides, les candidats n'auront, cette fois, rien d'autre à proposer aux électeurs que le projet d'adhésion à l'Union européenne, une promesse de stabilité et de prospérité aux yeux de nombreux Turcs.

Nicole Pope

Résultats 2^e trimestre 2002

Une croissance solide basée sur 3 métiers

- Résultat d'exploitation en hausse de 22%.
- Provisionnement prudentiel exceptionnel du portefeuille de participations.

À la fin du 2^e trimestre 2002, le groupe Société Générale a poursuivi sa croissance et réalisé de très bonnes performances opérationnelles. Les activités de Banque de détail, de Banque de financement et de dérivés ont été particulièrement performantes.

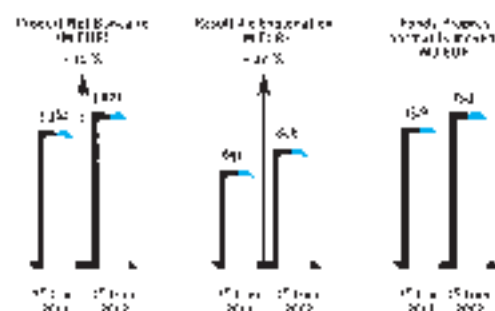
Les actions de première des trois générations ont continué de porter leurs fruits : ces derniers sont restés stables à première et charge constante entre le second trimestre 2001 et le second trimestre 2002, alors que le Produit Net Bancaire a augmenté de 5% sur les mêmes bases (PNB courant et de 10%).

À cet égard, une charge prudentielle maintenue à un niveau 1,00% de celui des trimestres précédents, le résultat d'exploitation du Groupe a progressé de 22% sur l'année à première et charge constants la progression est de 7%.

Dans une conjoncture particulièrement mitigée, le groupe Société Générale a démontré sa capacité à faire progresser le produit net bancaire dans toutes les activités, tout en maintenant ses trois générations et ses risques.

En raison de la forte dégradation et de la volatilité des cours des actions françaises, le Groupe a passé son portefeuille de participations individuelles des deux ans d'un montant total de 255 milliards d'euros, dont une provision prudentielle exceptionnelle de 50 milliards d'euros.

Après cette provision prudentielle exceptionnelle, le résultat net s'élevait à 175 milliards d'euros, en recul de 61% sur celui du second trimestre 2001.



Relations actionnariales individuelles

N° Vert
0 800 250 220

11, rue de la Grange
www.socgen.com



GRUPE

BANQUE DE DÉTAIL - GESTION D'ACTIFS - BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le feuilleton Diana rebondit : les parents du chauffeur réclament un test ADN

LONDRES

de notre correspondant

Comme le montre l'interminable feuilleton sur les circonstances du décès de la princesse Diana, le papier glacé brûle mal. Dernière péripétie en date, la procédure lancée le 2 août par les parents d'Henri Paul, qui entendent démontrer que leur fils n'était pas ivre au moment de l'accident du tunnel de l'Alma, en août 1997.

Dans un entretien à la BBC, Jean et Gisèle Paul affirment que l'échantillon de sang sur lequel ont été faites les analyses prouvant un taux d'alcoolémie dans le sang de 1,75 gramme n'était pas celui du chauffeur qui conduisait la voiture de Lady Di. La plainte demande à la justice d'autoriser un expert indépendant à effectuer un test ADN sur cet échantillon.

Le couple de retraités de Bretagne a égrené les faits qui à leurs yeux disculpent leur fils. Oui, une erreur a pu être commise sur la trentaine d'autopsies pratiquées le matin du 1^{er} août à la morgue. Non, Henri n'était pas un ivrogne comme l'atteste l'excellent état de son foie, confirmé par l'examen médical passé trois jours avant la tragédie. Oui, la quantité de monoxyde de carbone relevé dans l'échantillon en question aurait dû rendre le chef adjoint de la sécurité de l'Hôtel Ritz incapable de marcher, sans parler de conduire. Oui, des amis du fils financent cette procédure judiciaire. Non, il ne s'agit pas du milliardaire égyptien Mohammed Al-Fayed, le père de Dodi, l'ami tué en compagnie de la princesse alors qu'ils étaient poursuivis par des paparazzi. « Les gens croient que notre fils est l'assassin de la princesse Diana, ce qui est faux », assure le père.

Cette initiative a été saluée par Mohammed Al-Fayed, qui conteste également les résultats des tests sanguins. En revanche, la démarche n'a suscité aucun commentaire de l'en-

tourage du prince Charles. Les experts de « Dianamania », eux, ne cachent pas leur scepticisme. « Il n'y a pas eu d'erreur sur l'échantillon. Un deuxième examen a été ordonné par le juge instructeur Hervé Stephan quelques jours après le drame. La procédure a été filmée et photographiée. Ses résultats ont également conclu à l'ébriété avancée. Malheureusement, même si les parents ne croient pas au complot, leur geste ne peut que relancer les thèses sur une conspiration », déclare au Monde Martyn Gregory, auteur du livre *Diana : ses derniers jours*, publié en 1999.

FONTAINE COMMÉMORATIVE

Si la plainte des parents défraye la chronique, la commémoration, à la fin du mois, du cinquième anniversaire de la disparition de la « princesse du peuple » laisse, en revanche, les Britanniques indifférents. Le mythe du roman-photo Diana, il est vrai, a été écorné par une série de best-sellers très critiques sur la défunte. L'efficace campagne de relations publiques du prince Charles pour faire accepter son amie Camilla Parker-Bowles a gommé le souvenir du deuil et des obsèques.

La sanctification a également été égratignée par les accusations farfelues de Mohammed Al-Fayed sur un prétendu complot raciste antimusulman des services secrets. L'affection du public s'est facilement reportée de Diana Spencer sur ses deux enfants, les princes William et Harry. Enfin, le succès des célébrations, en mai, du demi-siècle de règne d'Elisabeth II souligne combien les sujets entendent tourner la page sur l'une des plus graves crises de la monarchie britannique. Mais les fans de Diana n'ont pas tout perdu. Une fontaine commémorative est en voie de construction à Hyde Park.

Marc Roche

Benyamin Nétanyahou prépare son retour à la tête du gouvernement israélien

Il multiplie les critiques contre la politique économique d'Ariel Sharon, son rival au sein du Likoud, et promet, s'il devenait premier ministre, d'expulser Arafat. La date du duel n'est pas encore fixée

JÉRUSALEM
correspondance

A l'autre bout de la ligne, la voix suave d'une jeune femme. « Hello ! », dit-elle sans attendre de réponse. Elle poursuit son monologue en anglais. Ses propos sont préenregistrés. Après quelques mots de politesse, les choses se précisent. « Benyamin Nétanyahou souhaite vous parler personnellement », confie-t-elle.

Intrigué, on attend la suite. Après quelques instants, la voix grave de l'ancien premier ministre prend le relais. Toujours sur bande. En quelques mots, usant de son parfait accent américain, « Bibi » le grand communicateur propose à son interlocuteur de devenir membre du Likoud, espérant bien sûr que tous les nouveaux adhérents voteront pour lui, lors des élections primaires qui l'opposeront à Ariel Sharon.

ÉLECTIONS EN NOVEMBRE 2003

La date du duel n'est pas encore fixée, sans doute en février-mars 2003. En revanche, le 7 octobre, les membres du parti doivent élire leurs représentants au comité central et aux comités locaux, deux instances qui jouent, bien sûr, un rôle pour la suite de la course à la tête du parti. Les inscriptions pour ce prochain rendez-vous électoral interne ont pris fin le 31 juillet. Il y a plus de 250 000 inscrits, un record historique dans les annales du parti.

Pendant trois semaines, l'équipe Nétanyahou a battu le rappel de



Dès le comité central du Likoud du mois de mai, l'ex-premier ministre Benyamin Nétanyahou (à droite sur la photo) attaqua son rival Ariel Sharon en vue des législatives de 2003.

tous et de toutes, hébraïques, anglophones ou francophones, par lettre et téléphone. « C'est incroyable. Je me demande combien cela lui a coûté », remarque une militante du Likoud, qui appartient à l'autre camp, celui d'Ariel Sharon. « Il ne faut pas oublier que Bibi est très américain. C'est un homme de marketing. C'est le roi du clientélisme politique », ajoute la jeune femme, qui ne rate jamais une occasion d'égratigner l'ancien premier ministre. Cette fois, elle lui assène même le coup de grâce. « Peu importe qu'il soit réélu. En se présentant régulièrement comme premier ministre virtuel dans les médias, il maintient le prix élevé de ses prestations dans les

conférences internationales. » Lors de sa dernière prestation en Israël, « Bibi » a renouvelé sa promesse d'expulser Arafat s'il était réélu premier ministre – les élections sont normalement prévues en novembre 2003. Le même soir, dans un long entretien au journal de 20 heures de la première chaîne, il a surtout critiqué la politique économique du gouvernement Sharon. Il est vrai que, ces dernières semaines, la réoccupation des villes palestiniennes par l'armée et la liquidation du « numéro un » de la branche militaire du Hamas, à Gaza le 22 juillet, l'ont privé de surenchère verbale sur le plan sécuritaire.

La bataille entre les deux hommes est officielle. Il y a quelques jours, Omri Sharon, le fils du premier ministre, déclarait : « Nous travaillons dur afin que Bibi soit hors course. » Homme de confiance de son père, Omri ne ménage pas sa peine. Il a réussi à recruter de nouveaux membres dans les kibboutz, terre d'élection de la gauche israélienne. Mais, celle-ci étant hors course, certains électeurs, qui avaient voté pour Ehoud Barak contre Ariel Sharon en février 2001, se sont récemment inscrits au Likoud pour éviter à tout prix un gouvernement « Bibi 2 ».

Catherine Dupeyron

Washington et Londres rejettent la proposition de Bagdad sur le désarmement

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL des Nations unies, Kofi Annan, a accueilli avec circonspection, vendredi 2 août, l'invitation lancée par l'Irak au chef des experts du désarmement de l'ONU, Hans Blix, à se rendre à Bagdad. « Bien qu'il accueille favorablement la lettre », M. Annan note que « la procédure proposée s'écarte de celle établie par le Conseil de sécurité », a déclaré le porte-parole des Nations unies, Fred Eckhard. En conséquence, le secrétaire général prévoit d'en discuter lundi avec les membres du Conseil, avec lesquels il déjeunerait comme tous les débuts de mois à l'occasion du changement de la présidence.

Dans la lettre d'invitation, le chef de la diplomatie irakienne suggère de faire avec M. Blix l'inventaire des résultats des inspections conduites par les experts de l'ONU jusqu'à leur départ en 1998 et ajoute que « la rencontre vise

à trouver un terrain d'entente sur une méthode scientifique et pratique pour remédier à la situation, résoudre les problèmes conformément à la vision » du nouveau comité d'experts et « préparer une reprise de la coopération » entre Bagdad et ces derniers.

MANŒUVREDILATOIRE

Washington et Londres ont d'ores et déjà pratiquement rejeté la proposition irakienne. Pour le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, Bagdad cherche « un moyen de contourner » les exigences de l'ONU. « Le problème, ce ne sont pas les inspections, c'est le désarmement, c'est s'assurer qu'ils [les Irakiens] n'aient pas d'armes de destruction massive et qu'ils fassent ce qu'ils étaient censés faire et qu'ils n'ont pas fait », a commenté M. Powell. « Saddam Hussein est un habitué des manœuvres de diversion. Son passé

montre qu'il ne tient pas ses engagements », a renchérit un porte-parole du Foreign Office, qui a rappelé que les inspecteurs de l'ONU doivent avoir un « accès sans entrave à n'importe quel site, n'importe où et à n'importe quel moment ».

Pour Moscou en revanche, la proposition irakienne est « un pas important vers un règlement de la crise par des moyens politiques et diplomatiques dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité ». A Paris, le ministère des affaires étrangères s'est borné à rappeler que la France « soutient tous les efforts qui peuvent conduire au respect par l'Irak de ses obligations au titre du Conseil de sécurité de l'ONU. » « Nous souhaitons que le dialogue entre l'ONU et les autorités irakiennes se poursuive dans le cadre défini par le Conseil » afin de garantir le retour des inspecteurs du désarmement, a ajouté le Quai d'Orsay. – (AFP, Reuters.)

Anthrax : le FBI relance le soupçon contre un chercheur américain

WASHINGTON. La fouille auquel le FBI a procédé, jeudi 1^{er} août, a relancé le soupçon pesant sur un ancien chercheur à Fort Derrick, un centre de l'armée américaine dans le Maryland, d'être impliqué dans les envois de lettres empoisonnées à l'anthrax (la bactérie à l'origine de la maladie du charbon), qui ont fait cinq morts aux Etats-Unis, l'automne dernier. Munis d'un mandat de perquisition, des agents du FBI ont passé au crible l'appartement de Steven Hatfill à Frederick, également dans le Maryland, bien que ce spécialiste de bactériologie leur y eût donné accès, en juin, et qu'il eût réitéré sa volonté de coopérer avec les enquêteurs, la veille de cette nouvelle fouille. Ancien des forces spéciales américaines, envoyé un temps en Rhodésie, avant de devenir spécialiste des armes biologiques et, notamment, de l'anthrax, Steven Hatfill est l'employé, depuis le 1^{er} juillet, d'une unité de recherches de l'université de Louisiana qui est financée par le département américain de la justice. – (Corresp.)

L'Uruguay affronte une crise financière aiguë

MONTEVIDEO. Au surlendemain d'émeutes de la faim dans sa capitale, le gouvernement uruguayen devait présenter au Parlement, samedi 3 août, un projet de loi pour soutenir le système financier, prévoyant une reprogrammation des échéances des dépôts à terme dans le secteur public. D'importants contingents de forces de l'ordre, plus de cinq mille policiers et deux hélicoptères, ont été déployés à Montevideo pour prévenir de nouveaux pillages, après ceux qui avaient touché, jeudi, une vingtaine de magasins dans plusieurs quartiers pauvres de la capitale uruguayenne. Selon le ministère de l'intérieur, une trentaine de personnes ont alors été arrêtées. Un premier pillage, au cri de « Nous avons faim », avait été commis, mercredi, dans un magasin d'alimentation du centre de Montevideo. Le vice-président, Luis Hierro Lopez, a souligné l'importance du vote parlementaire de samedi en affirmant que, faute des mesures que la loi prévoit, le pays pourrait être menacé de cessation de paiement. Une telle évolution pourrait également entraîner une « cessation de paiements au niveau interne, l'interruption totale du crédit et éventuellement la chute totale du système financier », a-t-il ajouté. – (AFP.)

Italie : mise à l'écart politique d'un journaliste vedette de la RAI

ROME. Michele Santoro, présentateur vedette sur la RAI, s'est vu notifier, vendredi 2 août, par le nouveau directeur général de la chaîne publique, tout juste nommé par la majorité de centre-droite de Silvio Berlusconi, la suppression de son émission d'information-phare, « Sciuscià », dans la grille d'automne. Cette mise à l'écart intervient après que le chef du gouvernement avait affirmé, en avril, qu'il était temps de se débarrasser de journalistes comme Santoro et Enzo Biagi, accusés d'avoir utilisé de « façon criminelle » leurs émissions pour le combattre politiquement. « Il Fatto », l'émission d'information quotidienne d'Enzo Biagi sur RAIUno, a déjà été supprimée bien qu'elle fût la plus suivie de la chaîne. Michele Santoro, qui a annoncé vouloir se battre pour son émission, a exprimé l'espoir que le conseil d'administration de la RAI, qui doit se tenir le 30 août, « exerce pleinement ses prérogatives éditoriales et corrige la suppression de « Sciuscià » ». – (Corresp.)



MARIO CASSETTA/AP

L'avocate tunisienne Nasraoui « suspend » sa grève de la faim

TUNIS. L'avocate tunisienne Radia Nasraoui a annoncé, vendredi 2 août, la « suspension » d'une grève de la faim qu'elle menait depuis le 26 juin pour la libération de son mari, l'opposant communiste Hamma Hammami. Elle a expliqué céder aux sollicitations de ses « amis en Tunisie et à l'étranger », qui l'ont pressée de ménager sa santé, et pour se « préserver » pour ses enfants. Emaciée et très affaiblie, après trente-huit jours de jeûne, l'avocate de 48 ans a cependant annoncé vouloir « continuer le combat ». Elle a remercié pour leur soutien, en particulier, Christine Daure-Serfaty, l'épouse de l'ex-détenu marocain Abraham Serfaty, et Mary Robinson, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. Elle a également annoncé la création d'une Association contre la torture pour combattre « cet effroyable fléau » et « rompre avec des pratiques moyenâgeuses en Tunisie ». M^{me} Nasraoui et plusieurs de ses amis ont vainement tenté, vendredi après-midi, de rendre visite à Hamma Hammami, le groupe ayant été dispersé par la police autour de la prison centrale de Tunis. Les autorités tunisiennes soutiennent que cet opposant ne peut être gracié avant l'épuisement de ses voies de recours en justice et, notamment, l'examen de son dossier par la Cour de cassation. – (AFP, AP.)

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)

Session : septembre

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maurry
8, rue de Lota - 75116 Paris

01 56 26 26 10/26
www.isg.fr

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW YORK - PARIS - TOKYO

ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pretoria veut appliquer la discrimination positive au secteur minier

Un projet de loi, controversé, vise à ouvrir aux Noirs le capital des mines sud-africaines

JOHANNESBURG
de notre correspondante

« Le plus grand choc en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid » ; « un projet irréalisable et inacceptable » ; « une situation folle et dangereuse »... Depuis quelques jours, la panique s'est emparée du secteur minier sud-africain. L'affaire a éclaté, fin juillet, quand les journaux ont révélé un projet de loi visant à faire passer, dans les dix ans à venir, 51 % des mines du pays sous le contrôle des Noirs.

Première conséquence de cette annonce : la baisse de 5 % de l'indice de la Bourse de Johannesburg et la chute, encore plus brutale, des cours des sociétés minières sud-africaines, cotées, pour la plupart d'entre elles, sur le marché de Londres. Toutes les compagnies ont été touchées, de l'Anglogold à l'Anglo-American ou la De Beers, sans épargner les quelques sociétés dont les capitaux sont déjà détenus par des Noirs, comme Mvelaphanda (platine) ou African Rainbow Mineral (or).

Pour tenter d'amortir le choc, le gouvernement a immédiatement convoqué des consultations avec tous les acteurs du secteur en insistant sur le fait que ce projet pouvait encore être discuté. Mais ce nouveau pavé dans la mare ne fait qu'ajouter aux incertitudes qui planent depuis quelques mois sur l'avenir du secteur minier sud-africain, premier employeur et principale richesse du pays.

En juin, l'adoption d'un nouveau code minier a déjà provoqué

une vive polémique. Désormais, les droits d'exploitation des mines appartiennent à l'Etat. Après une période transitoire de deux ans, pour la prospection, et de cinq ans, pour la production, les entreprises minières devront demander le renouvellement de leur concession à l'Etat. Une procédure couramment utilisée dans le monde, mais une première pour l'Afrique du Sud, où les concessions minières étaient auparavant acquises, une fois pour toutes.

Cette nouvelle loi est fondée sur le principe « use it or lose it », les

Chute des cours des sociétés minières et recul de 5 % à la Bourse de Johannesburg

droits d'exploitation non utilisés étant redistribués au terme de la période de transition, avec une priorité donnée aux investisseurs noirs. Le ministère des mines sera chargé de l'étude des dossiers. Les investisseurs s'inquiètent de cette latitude donnée à l'administration alors que les critères d'attribution des concessions restent flous.

Le principal objectif de cette loi est de permettre le développement d'entreprises « à capitaux noirs » dans le secteur minier, toujours aux mains, pour l'essentiel,

des grandes compagnies blanches. La nouvelle « charte », rendue publique la semaine dernière, va dans le même sens.

« Ce n'est pas un document définitif. Alors, pourquoi paniquer ? », s'insurge Bridgette Radebe, présidente de l'Association pour le développement minier (Samda) qui regroupe les compagnies du secteur détenues par des Noirs. « Le ministère fait des propositions pour discuter mais les industriels réagissent mal. Les géants du secteur ont déjà décidé de polluer le débat et jettent le bébé avec l'eau du bain », renchérit Gwede Mantashe, membre du Syndicat des mines.

Selon les grandes compagnies, l'incertitude qui plane sur l'avenir de l'industrie minière va retarder les investissements prévus, estimés à quelque 30 milliards de rands (près de 3 milliards d'euros). Elles assurent avoir déjà fait de gros efforts pour intégrer des Noirs dans leur secteur d'activité. Nicky Oppenheimer, président de la De Beers, qui a ouvert dans son entreprise de nombreux postes de direction à des Noirs, plaide pour la poursuite de cette politique d'intégration. L'Anglo-American souligne, de son côté, qu'elle a déjà cédé à African Rainbow Mineral huit mines pour une valeur de 4 millions d'euros.

Pour Alide Danois, rédactrice en chef de Business Report, un des grands quotidiens économiques, le projet finira par être amendé mais passera. « Les grands exploitants tempêtent mais leurs menaces

Fabienne Pompey

FRANCE - SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec 8 060 tués sur les routes en 2001, la France se place parmi les plus **MAUVAIS ÉLÈVES DE L'UNION EUROPÉENNE**. Parmi les victimes de l'insécurité routière, ce sont les 15-24 ans qui continuent d'être les plus

visés. La **PRISE EXCESSIVE DE RISQUES** constitue, selon le psychiatre Xavier Pommereau, un comportement typiquement adolescent, qu'il analyse comme une conduite mi-identitaire, mi-suicidaire. Le village de

Montpezat, dans le Gard, reste endeuilé après la mort, en juin 2000, de deux jeunes de 17 et 19 ans qui avaient repris le volant malgré **L'ALCOOL ET LA FATIGUE**. Jean-Manuel, jeune policier de 24 ans, dans les Hauts-

de-Seine, est, lui, resté tétraplégique après un banal accident, un soir de pluie. Le gouvernement vient d'annoncer la création d'une **POLICE SPÉCIFIQUE** de la route, et d'autres mesures devraient suivre à la rentrée.

Mourir à vingt ans sur les routes de France

Malgré les campagnes de sensibilisation, les jeunes restent les premières victimes des accidents de la circulation. Parmi les 8 060 personnes qui ont péri sur la route en 2001, 2077 avaient entre 15 et 24 ans. Avec toujours les mêmes responsables : la consommation d'alcool et la prise de risques excessive

NÎMES (Gard)

de notre envoyée spéciale

Une table vide au fond de la salle, le jour des épreuves du baccalauréat de français, et le surveillant

■ **REPORTAGE**

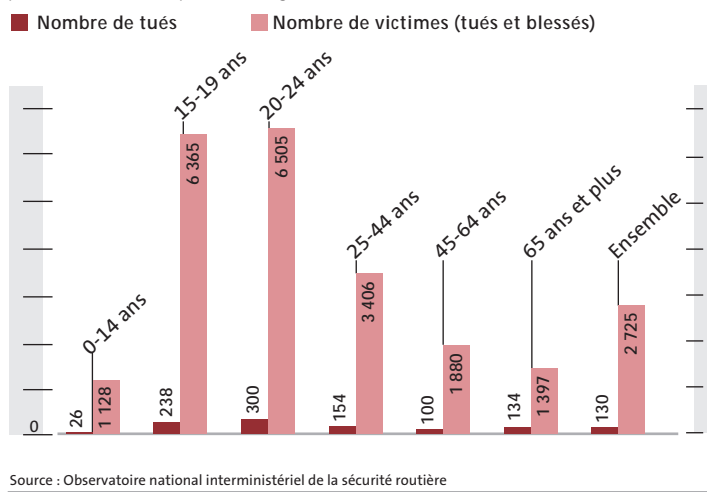
A Montpezat (Gard), une virée entre copains en juin 2000 : deux morts de 17 et 19 ans

qui fait l'appel : « Il a demandé si Corentin Colson devait venir, se souvient Chloé, une amie. J'ai répondu "non". Je ne savais pas quoi dire. » Dans un cadre bordé de rouge et blanc, posé sur la cheminée au domicile de la famille Colson, une photographie : un dernier souvenir de Corentin. Brun, les yeux sombres, il sourit à l'objectif. Il avait 17 ans. « C'était un beau gosse », soupire Alexandre, un de ses amis de Montpezat (Gard). « On ne l'oubliera jamais », répètent, presque mécaniquement, les jeunes du village. Le 11 juin 2000, ils ont perdu deux de leurs copains dans un accident de la route : Sébastien, 19 ans, qui conduisait la voiture, et Corentin, assis à l'arrière. Florent, 17 ans, s'en est sorti avec quelques blessures. Le conducteur de la voiture qui arrivait en face, 25 ans, grièvement blessé, est aujourd'hui cloué dans un fauteuil roulant. Deux ans après, que reste-t-il ?

Alexandre ne trouve pas les mots : « Un truc de fou », souffle-t-il, le regard fuyant. Ce jour-là, le 11 juin 2000, il devait accompagner Corentin, Sébastien et Florent. C'était le week-end de la feria à Nîmes, à une vingtaine de kilomè-

LES 15-24 ANS PAIENT LE PLUS LOURD TRIBUT

Répartition des tués et des victimes en fonction de l'âge, en 2001 par million d'individus par classe d'âge



Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière

tres de Montpezat, petit village de près de 1 000 habitants. Ils avaient décidé de fuir la foule, pour une soirée à La Grande-Motte. Ils devaient partir le samedi soir, passer la nuit à l'appartement de Sébastien, sur la côte, et rentrer le lendemain. Mais Alexandre a dû annuler : son patron souhaitait qu'il travaille le dimanche matin, jour de Pentecôte.

Catherine et Christian Colson, les parents de Corentin, ont hésité avant de laisser leur fils partir : « Il passait le bac quelques jours plus tard et il était déjà sorti très tard, la veille. Ce n'était pas sérieux. » Les parents avaient d'ailleurs promis une mise au point avant la fin du week-end. « Et puis nous avons cédé. » Catherine soupire : « Il nous avait promis d'être prudent. »

Les trois copains ont quitté le village en fin d'après-midi, le samedi, et sont arrivés à La Grande-Motte, une heure plus tard. « On les a

appelés, ils regardaient un match de foot à la télé, explique Christian. Ça nous a rassurés. » Mais, alors que la soirée avance, les trois jeunes ont décidé de sortir faire la fête. A La Grande-Motte, une première discothèque a refusé de les laisser entrer : Corentin était mineur. Pour la seconde, c'est « Tenue correcte exigée » : Sébastien portait des baskets. Finalement, les trois garçons ont décidé de reprendre le volant pour revenir sur Montpezat, dans la boîte où ils ont l'habitude de sortir. Mais ils ont trouvé porte close : la boîte était fermée pour le week-end. Il était déjà tard lorsque, enfin, ils ont trouvé un endroit où passer la fin de soirée. Ils ont bu, fumé pas mal de joints. La soirée s'est éternisée. Les trois garçons ont repris le volant à 6 heures, le lendemain matin, direction La Grande-Motte : les parents ne devaient pas savoir qu'ils étaient revenus près de Montpezat.

TROIS QUESTIONS À... XAVIER POMMEREAU

1 En tant que psychiatre et auteur d'un rapport sur la santé des jeunes, comment expliquez-vous les comportements à risques chez les jeunes au volant ?

Tous les adolescents éprouvent le besoin de se mettre à l'épreuve. C'est un moyen de se sentir exister. La conduite motorisée est un moyen, pour les garçons notamment, de tester leur fougue et leur puissance. Pour certains, il s'agit seulement d'afficher leur indépendance à l'égard des parents. Qu'importe la fatigue, les effets de la consommation d'alcool ou de substances psycho-actives, les jeunes veulent être maîtres de leurs allées et venues. L'accident résulte alors d'un excès de

confiance en soi. Pour d'autres jeunes, souffrant souvent de graves troubles identitaires, la mise en danger vise le respect des pairs. Les jeunes se mesurent les uns aux autres, au volant de leurs véhicules, se lançant des défis, et flirtent avec la mort sur le mode « ça passe ou ça casse ».

2 Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes, après les accidents de la route. Existe-t-il un lien entre les deux ?

Le pourcentage de sous-estimation des suicides serait de 20 % car certains décès comptabilisés comme accidents de la route sont en réalité des suicides. Et puis d'autres développent des condui-

tes suicidaires qui peuvent mener à l'accident. A Bordeaux, par exemple, certains jeunes jouent à la « roulette bordelaise » : une pratique qui consiste à traverser à toute allure un carrefour sans aucune visibilité, au feu rouge. Pour moi, ces jeunes développent des problématiques très proches de celles de mes patients suicidaires.

3 Quelles solutions préconisez-vous ?

Adolescence et prise de risque sont indissociables, et c'est aux adultes de définir des cadres limitant les dangers pour les jeunes et pour autrui. Il faut que les parents comprennent que leurs enfants

ne souhaitent pas qu'ils viennent les chercher à la sortie des boîtes. En revanche, la mise en place de navettes gratuites ou de taxis à prix réduits pourrait limiter les risques d'accident. Il faut aussi travailler sur les représentations, car, même s'ils sont informés, les jeunes ne cesseront jamais de penser : « Ça n'arrive qu'aux autres. » Dans notre société, la mort et la souffrance ne sont plus que des représentations virtuelles. Il faudrait que les jeunes soient davantage mis en contact avec ces réalités, et les campagnes de prévention routière seraient d'autant plus efficaces.

Propos recueillis par A.-F. H.

« S'ils entendent mon histoire, les gens feront attention un jour, deux peut-être »

APRÈS UN DEUG d'histoire, le service militaire et une année de formation à l'école de police, Jean-Manuel de Sousa, 24 ans, venait d'intégrer la compagnie de CRS de Vaucresson (Hauts-de-Seine). A l'époque, il pouvait encore soulever 200 kg sur son dos et 120 kg à bout de bras. Aujourd'hui, ses baskets noires reposent sur un marchepied. Ses jambes pendent, inertes. Jean-Manuel, tétraplégique, n'a plus que la force des bras pour faire avancer son fauteuil roulant. Pourtant, lui aussi pensait que « ça n'arrivait qu'aux autres ».

Le 17 juillet 2001, avec son collègue, ils ont emprunté l'itinéraire habituel pour se rendre au gymnase. « Je roulais normalement, se souvient Jean-Manuel, pas trop vite. » Mais un violent orage a éclaté, alors qu'il s'engageait sur le boulevard de Jardy, à Marnes-la-Coquette. La pluie s'est mise à tomber drue, inondant rapidement la route. La suite de l'histoire, Jean-Manuel la raconte d'une voix monocorde, le regard perdu dans le vide : « La voiture a glissé. J'ai perdu le contrôle et on s'est retrouvés au milieu de la chaussée alors qu'un autre véhicule arrivait en face. Lorsque j'ai repris conscience, j'ai essayé de me relever. Quelqu'un me disait de ne pas bouger. Ça ne servait rien, je ne pouvais rien faire. » Jean-Manuel perd de nouveau connaissance. Lorsqu'il se réveille enfin, il est dans le véhicule des secours, direction l'hôpital Foch à Paris, où il subit une première intervention chirurgicale. Le lendemain, il est transféré à l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches où il subit une seconde intervention. « J'ai vite compris que ça n'allait pas, se souvient-il. J'ai dit à ma copine qu'il fallait qu'on déménage, que je n'arriverais jamais à grimper jusqu'au troisième étage. »

De son collègue, Jean-Manuel a peu de nouvelles. Mais trois semaines après l'accident, le commandant de sa compagnie lui rend visite. « Il m'a dit qu'il ne pouvait pas me cacher

est moins certain « des effets pédagogiques de ces accidents à répétition ». Médecin, il ne comprend de toute façon pas « que les jeunes puissent ingurgiter une telle quantité d'alcool ». Vincent se défend : « Si on ne boit pas, on ne s'amuse pas. » Avant d'ajouter : « Je sais. C'est triste. » Alexandre confirme : depuis qu'il a arrêté l'alcool, les fêtes, ce n'est plus pareil. Vincent assure qu'il connaît ses limites, comme tous les jeunes d'ailleurs : « Deux, trois verres : jamais plus. » Christian se fâche : « Deux ou trois verres de quoi ? » Bernard Campon lâche : « Evidemment, pour eux, la bière, ce n'est pas de l'alcool. Comment leur faire comprendre ? »

Anne-Françoise Hivert

Des mesures et des campagnes qui ne parviennent pas à toucher les 15-24 ans

Le gouvernement va lancer un plan de lutte contre l'insécurité routière à la rentrée

AVEC 8 060 MORTS sur les routes en 2001, la France est parmi les plus mauvais élèves de l'Union européenne. Et les jeunes sont sur-représentés parmi les victimes de la route : un quart des tués, alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population. Campagnes chocs, slogans accrocheurs, images crues : rien n'y fait. Les accidents de la route sont toujours la première cause de mortalité chez les 15-24 ans. 2 077 morts et 47 639 blessés en 2001. Pourtant Isabelle Massin, déléguée interministérielle à la sécurité routière, veut encore y croire, car « plus jeunes les conducteurs sont sensibilisés aux risques de leur conduite, plus ils seront responsables ensuite ».

La déléguée interministérielle fait donc le pari de l'éducation dès l'école primaire. Pour la première fois cette année, les élèves de CM2 ont été sensibilisés à la sécurité routière, grâce à des livrets distribués dans les écoles. Une formation validée par une attestation de première éducation à la route, qui précède l'attestation scolaire de sécurité routière

(ASSR), délivrée en classe de 3^e. En avril 2002, l'ASSR, composée de cours théoriques et de trois heures de pratique, est devenue obligatoire pour le passage du permis de conduire. Par ailleurs, des stages de sensibilisation ont été mis en place, en 1999, à destination des jeunes conducteurs réfractaires au code de la route. Une infraction grave et ils sont tenus de participer à ces stages d'une durée de seize heures, alternative à des poursuites pénales. En 2001, 2 600 jeunes ont été concernés. L'objectif : leur faire prendre conscience des dangers de leur conduite, en leur permettant de regagner les points perdus sur leur permis.

Mais ces actions menées en amont ne suffisent pas. M^{me} Massin a donc lancé, mardi 30 juillet, une nouvelle campagne contre l'alcool au volant. « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » : le message avait été diffusé pour la première fois en décembre 2001, alors que dans près d'un quart des accidents corporels où l'alcool était impliqué, l'un des conducteurs au taux d'alcoolémie

positif avait entre 18 et 24 ans. Depuis le 27 juin, la sécurité routière renouvelle l'opération avec deux spots radio et 7 699 panneaux qui rappellent que « dès 0,5 gramme d'alcool par litre de sang, l'alcool réduit votre champ de vision ».

« UN BON VIRAGE »

Selon un sondage publié dans *VSD*, jeudi 1^{er} août, 67 % des Français seraient favorables à l'abaissement à zéro du taux d'alcoolémie autorisé au volant. Une recommandation de la Commission européenne, évoquée le 21 juillet par le ministre des transports, Gilles de Robien, qui viserait spécifiquement les conducteurs débutants. Le ministre des transports a choisi l'un des week-ends les plus meurtriers de l'été pour annoncer un plan de lutte contre l'insécurité routière, qu'il devrait rendre public en septembre (*Le Monde* du 23 juillet). Parmi les mesures évoquées, la création d'une « police de la route ». Le gouvernement a d'ores et déjà décidé d'augmenter les effectifs de policiers et gendarmes sur les

A.-F. H.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Maxime Brunerie mis en examen pour « tentative d'assassinat »

Les médecins ont estimé que l'état mental du jeune militant d'extrême droite qui avait tiré sur le chef de l'Etat ne nécessitait plus l'hospitalisation d'office décidée le 15 juillet. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé

MAXIME BRUNERIE a passé sa première nuit à la maison d'arrêt de la Santé. Mis en examen vendredi 2 août pour « tentative d'assassinat » par le juge d'instruction Jean-Baptiste Parlos, l'auteur du coup de feu manqué contre Jacques Chirac le 14 juillet a été écroué au service médico-psychologique de la prison parisienne, où il sera l'objet d'une surveillance pénitentiaire et médicale renforcée.

La mesure de placement d'office visant le militant d'extrême droite, âgé de 25 ans, avait été levée vendredi dans la matinée par le préfet du Val-de-Marne, Patrice Bergougnoux. Maxime Brunerie était interné à l'unité des malades difficiles (UMD) de l'hôpital Paul-Guiraud, à Villejuif (Val-de-Marne), depuis le 15 juillet, sur une décision de l'institut médico-psychiatrique de la préfecture de police de Paris (IMPP). Les médecins de l'IMPP avaient estimé que son état n'était pas compatible avec les contraintes de la garde à vue.

Il a été à nouveau examiné à deux reprises, jeudi 1^{er} août, et vendredi matin par le médecin-chef de l'UMD de Villejuif. Celui-ci a délivré un certificat médical d'une page dans lequel il considérait que l'état mental de Maxime Brunerie ne nécessitait plus son hospitalisation d'office.

Le document a été transmis au préfet, qui a pris l'arrêté abrogeant la mesure. Cette décision a eu pour effet immédiat le transfèrement par les policiers du tireur du 14 juillet devant le juge Parlos,

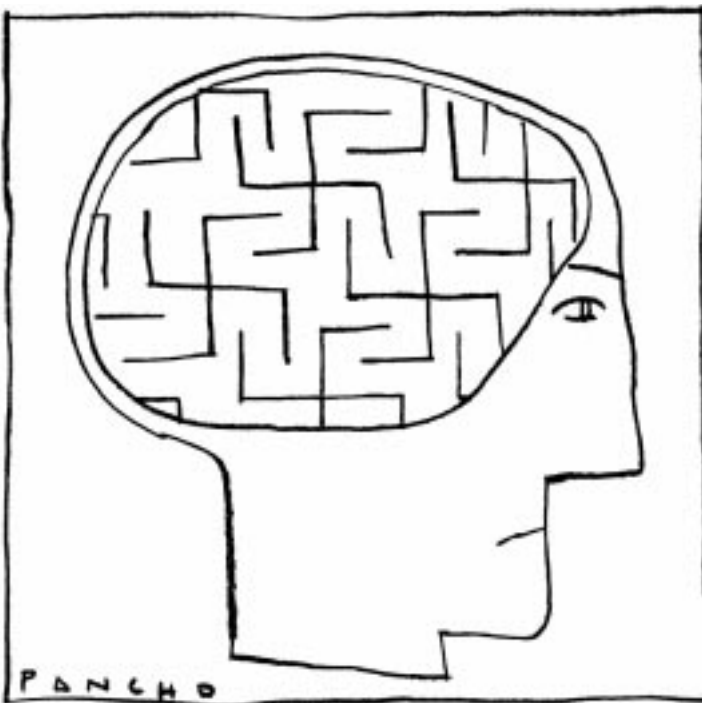
qui avait préalablement délivré un mandat d'amener contre Maxime Brunerie.

« Il a reconnu les faits et a précisé qu'il avait agi dans l'intention de se suicider, mais qu'il n'avait jamais agi pour des raisons politiques », a déclaré à l'Agence France-Presse son avocat, M^e Pierre Andrieu. Il « a regretté son geste et a écrit au président de la République », a ajouté le défenseur, sans donner toutefois plus de précisions sur le contenu de cette lettre à M. Chirac.

« SURVEILLANCE PARTICULIÈRE »

Les pulsions suicidaires prêtées à Maxime Brunerie avaient été à l'origine de son internement. Le 14 juillet, après l'échec de sa tentative contre M. Chirac, il avait retourné son arme contre lui pour mettre fin à ses jours. L'enquête menée par la brigade criminelle a confirmé cette tendance. Maxime Brunerie avait ainsi retiré de son compte la totalité de ses économies. Il s'était mis à dépenser sans compter ; il avait invité des proches dans des boîtes de nuit, roulait en voiture de location, faisant croire à un héritage. Il avait tenu des propos ambigus, laissant comprendre qu'il n'aurait bientôt plus à se soucier de rien.

Pendant son séjour à Villejuif, une « surveillance très particulière » avait été mise en place autour de lui, indiquait la direction de l'établissement, de peur que ce jeune homme décrit par le personnel hospitalier comme « folot, immature et doté d'une personnalité



très faible » n'attente à ses jours. A son arrivée à l'UMD, le patient Brunerie s'est vu administrer des médicaments neuroleptiques, qui ôtent toute agressivité. Il a pris ses repas sans couteau, avec une simple cuiller remise aux surveillants après le dessert.

La plupart du temps, il écoutait de la musique sur son baladeur. Il a lu « des ouvrages qu'il avait demandés », des livres de William Shakespeare et de l'écrivain bourgeois Henri Vincenot. Au domi-

cile de ce militant aguerri dans les rangs de l'extrême droite la plus radicale, les policiers avaient retrouvé un exemplaire de *Mein Kampf*.

« UN ENFANT DE CHŒUR »

Ses parents, qu'il s'est refusé à voir, lui ont fait parvenir plusieurs lettres, des confiseries, du chocolat et des fleurs. L'enquête a mis au jour des relations familiales tendues. Ouvertement raciste, Maxime Brunerie n'adressait plus la

parole à sa sœur depuis environ trois ans au prétexte qu'elle avait fréquenté un jeune homme d'origine tunisienne.

A Villejuif, ce patient « calme » n'a posé « aucun problème », précisait vendredi au Monde le directeur de l'établissement, Gilles Barou. Le personnel redoutait qu'il soit la victime d'un incident. « Au fur et à mesure que les jours passaient, il se cachait de moins en moins de ses opinions et on a eu peur que ça dérape avec les autres patients », expliquait M. Barou. « C'était un enfant de chœur par rapport aux autres », a ajouté la directrice adjointe Muriel Arondeau. L'Unité recueille, en effet, notamment, des tueurs en série. « Maxime Brunerie n'avait pas grand-chose à faire à l'UMD, résume M^{me} Arbonneau, ce qui explique qu'il soit sorti si rapidement. »

Une autre expertise psychiatrique est en cours, en réponse à la demande du juge. Confiée à Michel Dubec, elle devra répondre à la question de la responsabilité de Maxime Brunerie au moment de son geste contre le chef de l'Etat. Était-il, oui ou non, en état de démente lorsqu'il a appuyé sur la détente de son arme le 14 juillet ? Une réponse positive interdirait toute possibilité de jugement du tireur. Les résultats de cette expertise judiciaire devraient être connus au mois de septembre.

Pascal Ceaux
et Alexandre Garcia

Une affaire qui met en jeu la délicate articulation entre justice et psychiatrie

LA SORTIE de Maxime Brunerie de l'unité des malades difficiles (UMD) de l'hôpital Paul-Guiraud de Villejuif (Val-de-Marne) ne signifie nullement que celui qui a tenté d'assassiner le président de la République le 14 juillet ne souffrait pas, au moment de son passage à l'acte, « d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ». Autrement dit, le certificat signé vendredi 3 août par le docteur Christian Kottler, spécialiste de psychiatrie et médecin-chef de l'UMD n'empêchera nullement le jeune homme de bénéficier le cas échéant des dispositions de l'article 122 du Code pénal. Sans préjuger de la suite, ce certificat, en estimant que l'hospitalisation d'office de Maxime Brunerie, décidée le 15 juillet, n'avait actuellement plus de raisons de se prolonger, a permis la mise en examen du jeune homme pour « tentative d'assassinat » ainsi que son incarcération.

« J'ai pris ma décision au vu de différents éléments cliniques et compte tenu de l'évolution de son état, a déclaré au Monde le docteur Kottler. Cette décision ne signifie pas que Maxime Brunerie ne devra pas continuer à être suivi d'un point

de vue médical et psychologie. Il reviendra au docteur Michel Dubec, l'expert psychiatre commis par le juge d'instruction, de faire le diagnostic rétrospectif, d'analyser quel était l'état mental de Maxime Brunerie dans la matinée du 14 juillet. » Pour répondre aux questions posées par le juge d'instruction, le docteur Dubec pourra, s'il le juge nécessaire, procéder à plusieurs examens et auditions de Maxime Brunerie.

AFFAIRE RICHARD DURM

La gestion policière et médicale de cette affaire apparaît diamétralement opposée à celle employée dans l'affaire Richard Durm. Après avoir, dans la nuit du 26 au 27 mars, tué 8 personnes à Nanterre, ce dernier s'était suicidé pendant sa garde à vue à la brigade criminelle, en se jetant d'une fenêtre du 36 quai des Orfèvres, à Paris, échappant ainsi à la justice. Une polémique avait alors opposé médecins, policiers et magistrats. Sans préjuger du diagnostic qui aurait été porté, les médecins estiment qu'une prise en charge médicale immédiate de Richard Durm aurait permis, à court ou moyen

terme, de prévenir un tel geste suicidaire. « Dans le cas de Richard Durm nous avons malheureusement été privés d'une compréhension globale, souligne le docteur Kottler. Nous avons été privés de la vérité de cet homme. Pour ce qui est de Maxime Brunerie comme pour les autres cas psychopathologiques qui nous sont confiés notre ambition est bel et bien de permettre que le sujet reprenne le fil de son existence, de mettre les choses à plat, de temporiser à un moment hautement délicat de la vie d'une personne. Et notre espace de soins est aux antipodes des caricatures que certains se plaisent à faire. »

Dans ce type de dossier la principale difficulté réside dans l'opposition qui peut se manifester entre les policiers chargés de l'enquête – qui souhaitent obtenir au plus vite les aveux du suspect – et la volonté des psychiatres de prendre au mieux en charge une personne dont on peut raisonnablement postuler qu'elle souffre de troubles mentaux. « Cette délicate articulation entre police et psychiatrie est une question-clé qui est loin de toujours trouver une réponse satisfaisante en France comme dans de nombreux pays industrialisés, estime le docteur

Bruno Gravier, chef du service de médecine et psychiatrie pénitentiaires du canton de Vaud (Suisse). Il est urgent de créer des espaces, des structures où des spécialistes pourraient, comme c'est le cas à l'Institut Pinel de Montréal, travailler de manière interdisciplinaire sans figer le diagnostic et sans nuire à la recherche de la vérité. »

Pour les docteurs Kottler et Gravier la création de tels espaces permettrait aussi peut-être d'en finir avec cette opinion trop répandue – y compris chez les magistrats – qui veut qu'une personne hospitalisée dans un service de psychiatrie soit inmanquablement perçue comme n'étant pas en mesure de pouvoir répondre de ses actes et que celle qui est incarcérée ne puisse, à l'inverse, prétendre souffrir d'une affection psychiatrique. « Il nous faut collectivement parvenir à nous comprendre et mettre au point de meilleures pratiques, conclut le docteur Gravier. Cela permettra notamment de ne plus voir des fous délirants jugés par des cours d'assises. »

Jean-Yves Nau

Douze personnes renvoyées devant le tribunal dans l'affaire des écoutes

Les membres de la « cellule antiterroriste » de l'Elysée et des responsables politiques de l'ère Mitterrand sont mis en cause

LE JUGE d'instruction Jean-Paul Valat a signé, jeudi 1^{er} août, l'ordonnance de renvoi devant le tribunal de l'affaire des écoutes de l'Elysée, près de vingt ans après les faits. Le magistrat a rigoureusement suivi les réquisitions du parquet (*Le Monde* du 29 juillet) et a renvoyé douze personnes en correctionnelle, le treizième, Pierre-Yves Guezou, s'étant suicidé juste après sa mise en examen.

Le procès, compte tenu des possibles recours contre l'ordonnance du magistrat, ne pourra sans doute pas se tenir avant deux ans. Devraient alors comparaître les membres de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau, son chef, Marie-Pier Sajous, sa secrétaire, les policiers et gendarmes Pierre-Yves Gilleron, Jean-Louis Esquivié, Jean Orluc, Michel Tissier, Dominique Mangin et l'ancien capitaine Paul Barril.

Du côté des responsables politiques, sont également poursuivis Gilles Ménage, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée, Michel Delebarre, son homologue auprès du premier ministre Pierre Mauroy, Louis Schweitzer, son successeur à Matignon auprès de Laurent Fabius, et enfin le général Pierre-Eugène Charroy, qui commandait le centre d'écoutes du gouvernement aux Invalides. La plupart d'entre eux

sont poursuivis pour avoir « volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée ». Certains devront également répondre de recel de fichiers informatiques.

Le juge d'instruction a retenu la constitution de partie civile d'une quarantaine de personnes, dont Edwy Plenel, le directeur de la rédaction du *Monde*, la comédienne Carole Bouquet, des avocats, des journalistes, des responsables politiques... Près de 3 000 conversations ont été enregistrées, et près de 150 personnes écoutées entre janvier 1983 et mars 1986 avec l'aval de François Mitterrand, soucieux, notamment, de protéger le secret qui entourait l'existence de sa fille, Mazarine.

SECRET-DÉFENSE INVOQUÉ

C'est *Libération* qui a révélé le 4 mars 1993 l'existence d'une écoute sur la ligne d'Edwy Plenel et lancé l'affaire, même si, quatre mois plus tôt, un article de *National Hebdo*, passé inaperçu, avait rendu publique une note de Gilles Ménage à Christian Prouteau demandant qu'on « s'occupe sérieusement » de M^e Antoine Comte, l'avocat des Irlandais de Vincennes, une affaire qui embarrassait l'Elysée.

L'instruction, ouverte le 19 mars 1993, a rapidement mis en lumière le rôle d'une « cellule antiterroriste » au statut flou, installée

en 1982 auprès du président de la République. Elle disposait de vingt lignes d'écoutes, sans réel contrôle, réservées sur le contingent du ministère de la défense. Christian Prouteau avait alors nié avec force que les listings publiés dans la presse aient pu provenir de son groupe. Gilles Ménage s'était, lui, réfugié derrière le secret-défense. Les

de son enquête administrative sur les dérives de la cellule.

L'instruction semblait ainsi durablement bloquée, lorsque, en février 1995, le juge Valat a reçu, anonymement, des disquettes contenant 5 184 fiches d'écoutes, qui mettaient en regard les noms de membres de la cellule et de 23 personnes surveillées.

Paul Barril, à la fois prévenu et victime

L'ex-capitaine de gendarmerie Paul Barril est dans une situation un peu particulière : il est renvoyé devant le tribunal pour recel de fichiers informatiques illégaux et est dans le même temps partie civile au procès, onze de ses conversations ayant été écoutées de 1985 à 1986. « C'est grotesque, c'est surréaliste, a indiqué un de ses avocats, M^e Alex Ursulet. Nous étions persuadés qu'il allait obtenir un non-lieu, puisqu'il a été mis en examen dans une affaire un peu périphérique. Je ne sais pas comment va pouvoir se dérouler l'audience, surtout avec le capitaine. A ma connaissance, c'est la première fois que ça arrive. »

Paul Barril est par ailleurs soupçonné, dans le réquisitoire définitif du parquet, d'être l'auteur des fuites – dans la presse et auprès du juge – qui sont à l'origine de l'affaire. Il aurait voulu déstabiliser la cellule antiterroriste de l'Elysée, soupçonnée de l'avoir lâché dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. L'ancien gendarme l'a toujours nié.

deux hommes avaient cependant été mis en examen le 9 décembre 1994.

Le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, Paul Bouchet, avait, lui aussi, invoqué le secret-défense pour refuser de communiquer au magistrat les conclusions

Deux ans plus tard, en février 1997, des cartons d'archives de Christian Prouteau étaient saisis dans un box à Plaisir (Yvelines) et validaient les éléments découverts sur les disquettes, en confirmant que François Mitterrand était bien le donneur d'ordres. Gilles Ménage acceptait alors de

s'expliquer et reconnu que c'était « l'ensemble de l'appareil d'Etat qui était au courant » des écoutes.

PAMPHLET EN PRÉPARATION

La cellule espionnait tout le monde et n'importe qui, pour des raisons parfois connues d'elle seule, et sous des prétextes fumeux qui ne semblent pas avoir troublé les directeurs de cabinet de Matignon, chargés de signer les demandes. Ainsi Philippe B., « chef éboueur », a été écouté en 1985, pour « trafic d'armes » ; deux femmes de ménage, pour des raisons de « sécurité personnelles défense », et Josette P., une caissière, sans motif. Carole Bouquet, écoutée à la demande de Christian Prouteau, a estimé que c'était son mari, le producteur Jean-Pierre Rassam, qui était surveillé, pour avoir eu le tort de connaître Jean-Edern Hallier, qui disait préparer un pamphlet sur François Mitterrand.

Après bien des tergiversations, le premier ministre Lionel Jospin a accepté de lever le secret-défense, le 3 juin 1998, et permis au juge de boucler, fin 1999, son enquête. Mais il aura encore fallu attendre plus de deux ans pour que le parquet prenne ses réquisitions, ouvrant enfin la voie au procès des écoutes de l'Elysée.

Franck Johannès

Les députés de droite ont durci le projet de M. Perben

« FALLAIT pas le voter, ce texte, M. Albertini ! » En ce vendredi 2 août, avant-veille de vacances parlementaires, René Dosière (PS, Aisne) est d'humeur à chambrier. Pierre Albertini, un peu moins. « J'aurais bien aimé », lâche, dépité, l'élu UDF de la Seine-Maritime. Quelques minutes plus tôt, la droite unie a adopté le projet de loi d'orientation et de programmation sur la justice du garde des sceaux, Dominique Perben. Au moment d'expliquer le vote de son groupe, M. Albertini avait pourtant exprimé ses « fortes réserves » sur les trois principales mesures du texte : la justice de proximité – « trop restrictive » –, le droit pénal des mineurs – « trop répressif » –, et la réforme de la procédure pénale – « trop chaotique ». « Pour toutes ces bonnes raisons, nous voterons contre », a aussitôt rebondi l'orateur du groupe PS, André Vallini. M. Albertini, lui, a voté pour : « Personnellement, j'aurais préféré m'abstenir. Ce texte manque de vision globale, de courage politique. Mais le choix a été fait d'envoyer un signe à l'opinion. »

Parmi les sujets qui ont divisé la droite, en cette dernière journée de débats : l'extension de la procédure du témoin sous X... Initialement réservée aux affaires criminelles, cette possibilité a été étendue aux délits punis de trois ans d'emprisonnement. « Réfléchissez à l'immensité de cette exception que vous introduisez dans la loi », a tonné le député UMP-UDF de Charente-Maritime, Xavier de Roux. « Depuis 1789, même les régimes les plus autoritaires n'avaient pas osé le faire », a renchéri Claude Goasguen (UMP, Paris). Inflexible, M. Perben a déclaré qu'il pensait à ceux qui « se font tabasser pour avoir témoigné », avant de s'engager « solennellement » à faire le point sur l'utilisation de cette procédure d'ici un an. La veille, M. Goasguen et M. Albertini s'étaient déjà opposés au garde des sceaux sur sa conception du juge de proximité (*Le Monde* du samedi 3 août). Censée rapprocher les Français de leur justice, cette cinquième juridiction formée de 3 300 juges non professionnels sera chargée de régler les litiges de la vie quotidienne, ainsi que les petites infractions pénales.

SUSPENSION DES « ALLOCS »

Outre une rallonge budgétaire de 3,65 milliards d'euros sur cinq ans, la création de 10 100 emplois et la construction de 11 000 places de prison, le texte prévoit une « simplification » de la procédure pénale, renforçant, notamment, le rôle du procureur en matière de détention provisoire. Concernant la délinquance des mineurs, le texte envisage toute une batterie de mesures : création de centres éducatifs fermés (CEF) pour les 13-16 ans, « sanctions éducatives » pour les 10-13 ans et développement de la procédure à délai rapproché. Après trois jours de débats, l'Assemblée a durci le dispositif. Christian Estrosi (UMP, Alpes-Maritimes) a ainsi fait adopter un amendement prévoyant la suspension des allocations familiales versées aux parents d'un mineur placé en CEF. Le juge des enfants pourra cependant décider du maintien de ces allocations, « en fonction du dossier ».

Autre modification apportée par M. Estrosi, l'administration d'une peine de travail d'intérêt général pour les auteurs de tags, qui s'ajoutera aux 3 750 euros d'amende déjà prévus. « Passer un week-end à repeindre un mur fait réfléchir », a assuré l'ancien rapporteur du projet de loi sur la sécurité intérieure. Les députés ont également adopté un amendement punissant de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende les outrages aux enseignants dans les établissements scolaires. « Vous êtes dans une hyperréaction qui n'a rien à voir avec le délit », s'est insurgé Jean-Marie Le Guen (PS, Paris).

Enfin, deux amendements n'ont pas été adoptés : l'apprentissage obligatoire de *La Marseillaise* à l'école primaire et l'instauration d'une amende de 80 000 euros et d'une peine de deux ans d'emprisonnement pour offense au président de la République.

Soren Seelow

Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale

« Le problème de la rémunération des ministres méritait mieux qu'un amendement de circonstance »

Le député de l'Eure plaide « pour une réflexion plus profonde » sur le statut de l'élu

NOUS PUBLIONS ci-dessous un entretien dont le texte a été relu et amendé par M. Debré.

La session extraordinaire s'achève. Quel bilan en tirez-vous ?

Nous venons de vivre une session dense. Des lois ont été votées dans des domaines cruciaux : la justice, la sécurité, l'emploi et l'impôt. Il était légitime que le gouvernement veuille aller vite ; les engagements du président de la République étaient précis. Je souhaite que dans l'avenir la procédure d'urgence ne devienne pas la règle. Elle doit rester l'exception.

Ne craignez-vous pas que cette session soit marquée par l'amendement adopté le 1^{er} août concernant le salaire des ministres ?

Il est évident qu'il fallait résoudre ce problème. Mais je ne suis par certain que le moment choisi était le meilleur. Cela dit, je me félicite de l'action de l'Assemblée nationale. L'amendement Charasse n'était pas satisfaisant puisqu'il prévoyait une défiscalisation de cette rémunération. Les députés ont modifié cela et je trouve que l'apport est positif. Reste que, sur le plan politique, cette mesure est difficilement compréhensible. Le problème de la rémunération des ministres aurait dû être abordé

dans une réflexion plus profonde sur le statut de l'élu. Cela méritait mieux qu'un amendement de circonstance.

Peu après votre élection à la présidence de l'Assemblée nationale, vous avez annoncé votre souhait de réformer son fonctionnement. Quelles mesures envisagez-vous ?

J'ai décidé de rencontrer les présidents de groupe, ensemble, très régulièrement. Je souhaite que nous réfléchissions en commun à



« Je souhaite rendre à la séance des questions au gouvernement une véritable dimension politique »
JEAN-LOUIS DEBRÉ

la modernisation du travail parlementaire. J'ai déjà proposé qu'un temps précis soit consacré régulièrement à la réponse personnelle du premier ministre aux questions posées. Je souhaite aussi qu'une partie du temps consacré aux questions d'actualité ait pour thème l'Europe. Enfin, j'ai proposé que les deux séances de questions au gouvernement des mardi et mercredi soient rassemblées en une seule de deux heures, le mercredi.

Pourquoi revenir sur l'instau-

ration de deux séances hebdomadaires ?

Ce qui compte, ce n'est pas le nombre, c'est le rythme. Lorsqu'ont été instituées ces deux séances d'une heure chacune, on avait la volonté et l'objectif de les rendre plus rythmées, plus vivantes et plus politiques. Je ne crois pas que cette ambition légitime ait été parfaitement atteinte. Le naturel revenant au galop, on a dérivé vers des questions techniques et, dans bien des cas, des réponses convenues. Je souhaite expérimenter une formule qui permette de rendre à la séance des questions une véritable dimension politique.

Souhaitez-vous également modifier l'organisation de la séance plénière ?

Nul plus que moi n'est attaché à l'exercice du droit d'amendement. Il s'agit d'une liberté fondamentale du Parlement et d'un droit constitutionnellement reconnu. Il n'est donc pas question d'y toucher. En revanche, je me demande si nous ne pourrions pas, afin de rendre la discussion plus lisible et plus intéressante pour nos concitoyens, essayer de dissocier les amendements politiques, émanant des présidents des groupes, des amendements plus techniques, provenant des parlementaires. Les premiers seraient débattus à l'issue de la dis-

cussion générale et seraient clairement identifiés comme étant les points de divergence entre la majorité et l'opposition. Les autres seraient débattus plus rapidement, dans le fil de l'examen du texte.

On vous prête l'intention d'augmenter le nombre des commissions...

Il est vrai que la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, qui a un champ de compétences très étendu, pourrait être scindée en deux. On pourrait aussi envisager une fusion des commissions des affaires étrangères et de la défense comme c'est le cas au Sénat.

Et la session unique ?

C'est un acquis qu'il n'est pas politiquement possible de remettre en cause. Cela ne nous empêche pas de noter que, là encore, l'ambition originelle de cette réforme a été pervertie. Elle n'a pas amélioré le fonctionnement de l'Assemblée. Les mauvaises habitudes consistant à faire siéger les députés à tout bout de champ sont revenues. Il est clair que le gouvernement devra mettre en pratique sa volonté de légiférer moins et mieux.

Propos recueillis par
Jean-Baptiste de Montvalon
et Yves Bordenave

La prostitution interdite sur certains axes à Lyon

UN ARRÊTÉ du maire de Lyon, Gérard Collomb (PS), limite, depuis jeudi 1^{er} août, l'exercice de la prostitution sur la commune. Ce texte interdit, sous peine d'amende, le commerce du sexe sur les principaux axes de circulation de Lyon, grands boulevards et quais du Rhône. La municipalité espère mettre un terme aux nuisances engendrées par l'activité de prostituées qui, pour l'essentiel, viennent d'Afrique et d'Europe de l'Est : bagarres, arrêts intempestifs de voitures... « Il ne s'agit pas d'imposer un ordre moral mais d'inciter ces femmes à exercer ailleurs, dans des lieux moins habités ou moins fréquentés », affirme Jean-Louis Touraine, premier adjoint. Pour l'association Cabiria, qui mène une action de prévention auprès des prostituées, ces mesures sont « discriminatoires, racistes, renforcent l'exclusion de personnes déjà stigmatisées et auront pour conséquence d'accroître l'insécurité et la violence urbaine ». L'agglomération lyonnaise compte environ 300 prostituées dont les deux tiers sont de nationalité étrangère. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ ÉLYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac, et son épouse Bernadette prendront quelques jours de vacances à l'île de la Réunion avant de rejoindre Brégançon (Var). Le couple doit quitter Paris après le dernier conseil des ministres d'avant les vacances, avancé au mardi 6 août. Le conseil de rentrée est prévu le jeudi 29 août.

■ ENVIRONNEMENT : une vingtaine de moutons ont péri, durant la nuit du jeudi 1^{er} au vendredi 2 août, dans le massif du Mercantour, sur la commune de Moulined (Alpes-Maritimes), près de Sospel. Des vérifications sont en cours pour déterminer la cause de leur mort.

■ PRISON : les forces de l'ordre ont dû intervenir en tenue de combat, vendredi 2 août, à la maison d'arrêt de Valence (Drôme), où cinq hommes barricadés dans plusieurs cellules ont incité les autres détenus à se révolter en tapant sur les portes. Les cinq fauteurs de trouble se sont finalement rendus et ont été transférés dans d'autres établissements pénitentiaires. La maison d'arrêt de Valence abrite 239 détenus dans un bâtiment prévu pour en accueillir 134.

■ FAITS DIVERS : la police parisienne, qui enquêtait sur deux vols collectifs commis en décembre 2001 et en janvier contre une collègienne de 15 ans, vient de démonter un système organisé de « tournante », dans lequel huit jeunes, âgés de 17 à 20 ans, sont impliqués. Certains des suspects ont été interpellés, mardi 30 juillet, alors que quatre autres étaient déjà incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), pour des vols avec violence et du trafic de stupéfiants.

CARNET

Naissances

Emmanuelle et Jean-Baptiste DEVALLAND

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Antonin,

à Paris, le 28 juillet 2002.

- La vie banale et merveilleuse
Osons le dire sans vergogne
Une petite fille refait le Monde.

Lou

est née le 1^{er} août 2002,

chez

Muriel DOSDA
et
Richard TRILLAT.

Mariages

Sarah Albert CHACKAL
et
Kévin Jacques CATOEN

ont échangé leur consentement lors de leur mariage devant leurs témoins, leurs parents, les familles et des amis en l'hôtel de ville de La Madeleine, le vendredi 26 juillet 2002.

Françoise et Jo Chackal-Descarpentriés,
976, bois d'Achelles,
59223 Roncq.
Christiane Catoen-Beck,
181, route du Château-d'Eau,
59670 Sainte-Marie-Cappel.
schackal@wanadoo.fr

Décès

- La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle a le regret de faire part du décès brutal de son collaborateur

M. Amid BENDOUBA,

le 31 juillet 2002.

Ministère des affaires sociales,
du travail et de la solidarité,
7, square Max-Hymans,
75015 Paris.

- Françoise et Arnel Marcourt,
sa fille et son gendre,
Marie-Gabrielle Claveyrolas,
sa belle-fille,

Pierre et Véronique Marcourt,
Anne-Lucie Claveyrolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claudine CLAVEYROLAS,
née BROUX,

survenu le 31 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Arche-d'Alliance, 81, rue d'Alleray, Paris-15^e.

- Marie-Claude et Michel Longepierre,
Anne-Marie et André Benhamou,
Bernadette et Michel Prunac,
Catherine Caro,

ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mlle Jacqueline Caro,
M. et Mme Xavier Cailliau,
Et leur famille,
Alain Pouessel,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe CARO,
administrateur civil (e.r.),
chevalier de la Légion d'honneur,

le 1^{er} août 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année,

et rappellent le souvenir de son épouse,

Renée CARO,

décédée en 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 août, à 16 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Massy.

Famille Caro,
1, place de Mogador,
91300 Massy.

« Il n'y a de Dieu que Dieu. »

Bernard-François DALMON,
journaliste,

est décédé à l'âge de soixante et un ans.

Une messe a été célébrée à sa mémoire dans la plus stricte intimité.

« Le Chesnais »,
633, chemin du Fenouillet,
83400 Hyères.

Gérard de SEYNES LARLENQUE

nous a quittés dans la nuit du samedi au dimanche 28 juillet 2002.

Selon son souhait, il a été incinéré le mercredi 31 juillet, au cimetière du Père-Lachaise.

- Le conseil des anciens de la Résistance juive, OJC s'associe à la douleur de la famille, des parents et amis de

Charlotte HELMAN,
née ROSENBAUM,

décédée le 31 juillet 2002.

La cérémonie aura lieu le 5 août, à 10 heures, devant la porte principale du cimetière de Pantin.

- Aude Michel-Ménière,
Romain Michel-Ménière,
Cyril Thibaud,
Térence Michel-Ménière,
Victoire Michel-Ménière,
Yvan Touré,
Nicolas Touré,
Marie-Avril Touré,
Et Guillaume Touré,
ses petits-enfants,
Frédérique Grimbart-Touré
et Jean-Paul Touré,
Martine Grimbart,
ses filles et son gendre,
Marie-Stéphane Zimmerman,
Et Eric Ménière de Schacken,
ses neveux,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Noëlle GRIMBERT,
née MÉNIÈRE de SCHACKEN,

le 31 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Mme Jean Labasse,
née Anne-Marie Brunner,
son épouse,
ses enfants et petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. Jean LABASSE,
professeur émérite
à l'université Lyon-II
et à l'Institut d'études politiques
de Paris,
ancien associé gérant
de la banque NSM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de l'ordre
de Saint-Grégoire le Grand,
ancien président
de l'académie de Lyon,

rappelé à Dieu, le 1^{er} août 2002, à Uzès (Gard).

Les funérailles auront lieu le lundi 5 août, à 15 heures, en la cathédrale d'Uzès.

L'inhumation se fera à Lyon, dans l'intimité, le mardi 6 août.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à Lyon ultérieurement.

1, avenue de Grande-Bretagne,
69006 Lyon.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

- Mme Liliane Sainsaulieu, née Baribaud,
son épouse,
Alexandra et Denis Cote-Sainsaulieu,
Cyril et Ivan Sainsaulieu,
ses enfants,
Aurélien, Florian et Armand,
ses petits-enfants,
Mme Sabine Clément,
M. Pierre Clément,
M. et Mme Olivier Sainsaulieu,
M. et Mme Gilles Sainsaulieu-Ollivier,
Mme Marie-Madeleine Baribaud,
Mme Ginette Baribaud,
ses neveux, nièces, cousins,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Renaud SAINSAULIEU,
professeur des universités
à l'Institut d'études politiques de Paris,
ancien directeur du laboratoire
de sociologie
du changement des institutions du
CNRS,
professeur honoraire
de l'université de Laval (Québec).

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité.
(Le Monde du 3 août.)

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

- Nous avons l'immense tristesse d'annoncer la disparition de notre époux, père, frère, beau-frère et oncle chéri,

Raphaël SERFATY,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (X 65),

survenue le 2 août 2002.

L'enterrement aura lieu le lundi 5 août, à 11 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

Famille Serfaty,
31, rue Spontini,
75116 Paris.
Familles Weill, Bloch, Garzon,
Eskenazi et Hakim-Dowek.

- Mme Jean-Jacques Simon,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pascal Simon,
Mme Anne-Valérie Simon,
M. Jean-François Simon,
ses enfants,
Et Michaël,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Jacques SIMON,

survenu le 2 août 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 6 août, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e, où l'on se réunira.

89, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

Anniversaires de décès

-- Il y a dix ans, le 4 août 1992, disparaissait

Yvette CONRY,
philosophe,
historienne des sciences.

Ceux qui l'ont aimée et admirée gardent vivant le souvenir de sa magnifique intelligence et de son cœur généreux.

- Il y a six ans,

Laurent GORNY

nous quittait.

Ses parents,
Sa famille,
Ses amis pensent à lui.

Il leur manque toujours.

22, rue Emeriau,
75015 Paris.

Commémorations

- Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 15 qui a quitté la gare de Beaune-la-Rolande, le 5 août 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille quatorze déportés : cinq cent quatre-vingt-neuf femmes et quatre cent vingt-cinq hommes. Parmi eux, deux cent dix-neuf enfants de onze à dix-huit ans. Le lundi 5 août 2002, devant l'ancienne gare de Beaune-la-Rolande, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 15. Six survivants en 1945.

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « le quotidien/abonnements »)

Vous êtes abonné(e)

Prénom : Nom :
 Votre numéro d'abonné (impératif) :
 Commune de résidence habituelle (impératif) :

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
 du : au :
 Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
 du : au :

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
 Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°).....	14,60 € (95,77 €)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°).....	21,10 € (138,41 €)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°).....	26,35 € (172,84 €)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°).....	57,60 € (377,83 €)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°).....	85,60 € (561,50 €)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°).....	301,50 € (1.977,71 €)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

201MVEEC

Date et signature obligatoires :

1 PASSIONS HIPPIQUES

Du lad smicard au propriétaire de grande écurie, tous sont fascinés par cet univers de la course où gagner, même gros, compte moins que rêver



PHOTOS VINCENT LELOUP POUR « LE MONDE »

CELA peut se passer n'importe où. A Auteuil, par exemple, à condition d'être sur le bord de la piste, près d'un gros obstacle. Ou en province, où l'on peut se mettre encore

plus près. Cela commence par un grondement, qui semble venir du fond des temps : la terre tressaille. Une masse confuse s'approche à toute vitesse : des flancs qui se frôlent, des genoux qui s'entrechoquent, des mottes de terre qui volent, les cris des jockeys, le halètement des chevaux, les casaques qui battent au vent. Et soudain toute cette masse s'élève au-dessus de l'obstacle, retombe, vacille un peu, repart à l'assaut.

Cela a duré quelques secondes, on n'a presque rien vu, distingué aucun cheval, aucun jockey, on n'a rien compris. Sinon une chose : les courses, ce n'est pas ce qu'on croyait. Les tickets perdants balayés par le vent dans des tribunes à moitié vides, l'annonce désincarnée, à la radio, de l'arrivée du tiercé : « le quatre, l'as, le douze », rapport dans l'ordre, dans le désordre...

Le quatre, l'as, le douze ont chacun un nom, un regard, des muscles tendus, des naseaux injectés de sang, une robe luisante de sueur. Chacun est monté par un homme arc-bouté dans l'effort qui rêvait de faire ce métier depuis qu'il a 13 ou 14 ans, et même depuis une vie d'athlète – et d'ascète –, collectionne les chutes autant que les victoires. On aurait dû s'en douter, on le savait bien, même. Mais il faut l'avoir senti, physiquement, avec ses oreilles, ses yeux, il faut s'être imaginé – terrifié –, à la place du jockey, à la place du cheval. Après cette révélation, cette « première fois », on se dit qu'il y a un mystère, beaucoup de mystères, et qu'on a envie de comprendre, d'approcher un peu.

Ce n'est pas bien difficile : c'est un monde d'initiés, mais un monde accueillant. Parce qu'il a l'impression d'être méconnu, affublé d'une réputation encore peu recommandable, et qu'il voudrait que ça change.

Par où commencer ? La brume des petits matins d'entraînement à Chantilly ? Le sauna des vestiaires de Maisons-Laffitte, où les jockeys vont perdre quelques grammes avant de se faire masser et de se préparer pour la première course ? La rosée sur les prairies des haras de Normandie ? La fumée des cigares dans l'enceinte réservée de Longchamp, où les propriétaires donnent le change au champagne, en regardant, faussement blasés, les chevaux gracieux qui s'avancent sur le rond de présentation ? Ou encore l'odeur de grillon du barbecue sur un champ de courses d'un village de Maine-et-Loire ?

Pourquoi pas un 1^{er} mai à Saint-Cloud. Marie Brandewinder affiche un sourire radieux. Elle vient de participer à la Course des grandes écoles, où elle représentait l'École normale supérieure. Une course pas tout à fait comme les autres. De vrais chevaux, mais pas de paries. Et, en selle, un peu raides sur leurs étriers, des néophytes. Onze filles et quatre garçons qui se sont préparés pendant des semaines, ont acquis quelques rudiments du métier. Sur la piste, ils galopent encadrés par leur « professeur », un enseignant de l'école des jockeys, et par un jockey professionnel. Mais ils s'en donnent à cœur joie. Ils n'ont pas droit à la cravache, alors Marie crie à tue-tête pour encourager son cheval. A l'arrivée, la première au poteau est la représentante de l'École polytechnique. Trois cavaliers tombent d'émotion. Leurs chevaux passent et repassent devant les tribunes, sous les applaudissements et les rires. C'est une opération de promotion, d'initiation aussi. Quelques jeunes gens « de la

DE L'AMOUR

ET DE L'ARGENT

Hippodrome de Maisons-Laffitte (Hauts-de-Seine), le 16 juillet : départ du Grand Handicap (en haut) et du prix Auriban (en bas).



botte » découvrent un monde nouveau. Celui des lads, des anciens jockeys, de l'entraînement, de la piste. Il leur en restera forcément quelque chose, et pas seulement des douleurs dans les muscles. Peut-être voudront-ils devenir de véritables jockeys amateurs, officiellement appelés « gentlemen-riders et cavalières » ? Il y en a plus de 300 en France au galop, et près d'un millier au trot. Certaines (vraies) courses leur sont réservées, mais une poignée d'amateurs d'exception rivalisent même avec les pros.

Béatrice de Vulpien-Louvenel se souviendra toujours de cette journée où elle fut pour la première fois autorisée à courir contre des jockeys professionnels. C'était en 1975, à Pau. Elle a gagné, en partant à 158 contre un. A l'époque, ses deux petites filles attendaient dans le camion pendant que maman courait. Et puis elle a fait une très mauvaise chute, et elle a dit stop. Enfin pas vraiment. Depuis quelques années, elle élève et entraîne des chevaux d'obstacles dans la Loire-Atlantique. Ils ont tous les deux dépassé la cinquantaine, et font tous les matins galoper et sauter leurs pur-sang. « Bien sûr qu'on aurait dû arrêter depuis longtemps. » Mais ils continuent.

Dominique Bœuf est lui tout le contraire d'un amateur. Il est même depuis deux ans le premier jockey français par le nombre de victoires et les gains. Il gagne de 2 à 4 millions de francs par an. Un corps d'athlète – en miniature –, une discipline de vie sans concessions : il mange des pâtes. Le matin, lever à l'aube pour les entraînements, l'après-midi, courses, un peu partout en France et dans le monde.

« La ligne droite d'arrivée, pour le jockey, c'est comme un 200 mètres en athlétisme. Et une réunion de courses, c'est comme un grand

prix de formule 1. » Avec, à chaque fois, l'obligation de faire le maximum, de jouer le jeu à fond, pour l'éleveur, l'entraîneur, les parieurs. Le Prix de Diane à Chantilly, mais aussi de toutes petites courses quelque part en province. On peut lui demander pourquoi il a couru de telle manière sur tel cheval il y a deux mois : il s'en souvient parfaitement. « Il n'y a pas deux chevaux pareils. » For Quartz, au Lion d'Angers, qu'il a fait gagner juste sur le poteau, en partant de l'arrière du peloton ? « Oui, elle est souvent montée par des amateurs, elle fait ce qu'elle veut. Il faut la monter en passager clandestin. Lui faire croire que c'est elle la chef. »

Par où commencer ? La brume des petits matins à Chantilly ? Le sauna des vestiaires de Maisons-Laffitte, où les jockeys vont perdre quelques grammes ?

Il y a des chevaux « très intelligents », d'autres qui sont « très bêtes ». Comme les propriétaires, d'ailleurs. Propriétaire de chevaux de course ? Cela pose son homme. Et ce n'est pas donné à tout le monde. Il faut obtenir l'agrément du ministère de l'intérieur, qui passe par une enquête des renseignements généraux. Et justifier de revenus suffisants : 500 000 francs dans la région parisienne, la moitié en province. Ce n'est que logique : en France, la totalité des allocations de courses (les gains) représente à peine plus de la moitié des seules dépenses d'entraînement. Il faut donc y aller très largement de sa

poche, même si on peut toujours espérer avoir plus de chance, de flair que les autres. Les grandes écuries de courses appartiennent à des familles assises sur des fortunes considérables, à de grands entrepreneurs : Marcel Boussac jadis, Jean-Luc Lagardère aujourd'hui, et les Rothschild, Wertheimer, Wildenstein depuis des générations.

Mais il y a aussi quelques miracles, de petits, ou plutôt des moyens propriétaires, qui peuvent espérer faire courir leurs chevaux contre ceux de la reine d'Angleterre, et pourquoi pas les battre. Et puis tous ceux qui se contentent d'un cheval (comme la moitié des propriétaires de trotteurs). Ou d'une part

de cheval, une toute petite parfois, mais cela suffit pour vibrer à chaque course de son pupille, se sentir dans le grand jeu. C'est, le plus souvent, un engouement familial, mais pas toujours. Magdalen Bryant, une vieille dame américaine qui élève et entraîne des chevaux en France, exige qu'on lui envoie les cassettes de toutes leurs courses. Aucun de ses enfants ne s'y intéresse, alors elle convoque son personnel de maison pour assister au spectacle.

Mêmes contrastes chez les entraîneurs. A Chantilly, André Fabre, premier entraîneur français depuis des années, ou encore Chris-

tiane Head, emploient des dizaines de personnes, chacune s'occupant de trois ou quatre chevaux. Ils dirigent des entreprises qui font des millions d'euros de chiffre d'affaires. Philippe Cottin, lui, a un seul employé, pour 50 chevaux, dont 20 à l'entraînement. Ce qui signifie qu'il monte lui-même, chaque jour, dix chevaux. Les nourrit, fait les boxes, conduit ses chevaux aux courses – ces jours-là, c'est son fils, 12 ans et 35 victoires en courses de poney, qui assure partiellement la relève. Une vie exténuante.

Est-ce le même monde que celui de Chantilly ou de Maisons-Laffitte ? Non, parce que les moyens sont incomparables, la valeur des chevaux aussi. Oui, parce que l'engagement, la passion est la même, et parce qu'il peut arriver, il arrive même, que les chevaux de Philippe Cottin battent ceux des grands entraîneurs d'obstacles de Maisons-Laffitte.

D'ailleurs, les « grands » eux-mêmes traversent actuellement une phase difficile. Dans la filière des courses, ce sont eux, aujourd'hui, dont la situation paraît même la plus fragile, explique Louis Romanet, le directeur général de France Galop, l'organisme qui chapeaute l'ensemble des courses de galopiers. Principal responsable : les 35 heures, la difficulté à trouver du personnel. Même les plus illustres ne sont pas en sécurité, car rien, aux courses, n'est jamais acquis, et les écuries apparemment les plus florissantes peuvent être endettées jusqu'au cou. D'autres, qui ont essayé de fonctionner avec de petits moyens, se sont découragés : Pierre Vallon, aujourd'hui chroniqueur hippique à *Week-end*, a tâté de l'entraînement, avant d'y renoncer : « Je dors beaucoup mieux depuis que je suis journaliste. »

De l'argent, pourtant, il y en a, dans le système des courses : il y en a même de plus en plus. Le PMU se targue chaque année de meilleurs résultats : 6,7 milliards d'euros d'enjeux en 2001, en progression de 6 % par rapport à l'année précédente. Les sept millions de parieurs français se voient proposer toujours plus d'occasions de dépenser leur argent, pour le profit de l'Etat, qui en prend 15 %, et pour alimenter les sociétés de courses, qui elles-mêmes financent l'ensemble de la filière du cheval en France. L'argent arrive avant tout à travers les courses de handicap, qui servent de base aux tiercés, quartés, quintés. Des courses plus destinées à séduire les parieurs que les vrais amateurs : ce n'est pas là qu'on trouve les plus grands champions, qui s'affrontent dans les courses de « groupe », autrement dit les grandes courses, où s'opère la sélection sur les qualités pures du cheval.

TOUJOURS plus d'argent, mais toujours moins de monde sur les hippodromes, du moins à Paris : c'est triste, mais sans doute inéluctable, admet Louis Romanet, du moins pour le commun des courses, car les grands événements, objets de tous les soins promotionnels de France Galop, attirent tout de même du monde. Douze mille personnes au Jockey-Club, 35 000 à l'Arc de Triomphe, ce n'est peut-être pas grand-chose à côté des 165 000 personnes qu'attirait le Grand Prix de Paris en 1927. Mais, à l'époque, on n'avait pas le même choix de loisirs, et on ne pouvait parier que sur les champs de courses. Aujourd'hui, on peut le faire à peu près partout, même de chez soi. Et la télévision permet de voir les courses beaucoup mieux que sur un hippodrome (mais sûrement pas de les sentir, de vibrer). Equidia, qui émane du PMU, essaie d'intéresser aux courses tous ceux qui aiment le cheval. Et Canal+, peut-être parce que certains de ses dirigeants sont des toqués de cheval, diffuse chaque jour en clair ce qu'elle appelle « la grande course » (en réalité, le support du quinté).

Sans argent, pas de courses, c'est une évidence. Mais cette énorme machine à sous, servie par un système informatique extrêmement puissant, est une entreprise très étrange. Elle respecte les lois de l'économie, mais en défie le principe suprême : la recherche du profit. Du lad qui gagne le smic au propriétaire d'une écurie de plusieurs centaines de chevaux, tous disent à peu près la même chose. La seule justification, la seule explication réelle de la fascination que peut exercer cette étrange activité, c'est l'amour. Celui des chevaux, de la compétition, de ce mélange subtil et délétère qui constitue l'atmosphère des courses.

Un domaine où tous, même les plus grands, même les plus expérimentés, se heurtent à une réalité, à des êtres vivants, qui déjouent tous leurs calculs. « Avec les chevaux, même les gens extrêmement riches sont contraints à un peu d'humilité », explique Christiane Head, qui dirige l'une des grandes écuries de Chantilly. Au point que l'on a parfois l'impression – illusoire bien sûr – que les catégories sociales se brouillent. N'a-t-on pas entendu un industriel du textile qui venait de vendre un de ses chevaux pour 2,5 millions de francs se retourner, livide d'émotion, vers un lad et lui demander : « Vous avez déjà vendu un cheval pour ce prix-là, vous ? » « Euh, non... »

Jan Krauze

PROCHAIN ARTICLE
Pur-sang ne saurait mentir

Israël face à la barbarie par Arno Klarsfeld

CHAQUE jour un nouveau pogrom en Israël, chaque jour des Israéliens tués parce qu'ils sont juifs sur une terre qui, selon leurs assassins, devrait être musulmane, tout comme les juifs étaient massacrés en Europe parce qu'ils étaient juifs sur un continent que leurs assassins voulaient chrétien. Ceux qui commanditent ces crimes ne sont pas des fanatiques. Ils ont une vision très claire du monde qu'ils souhaitent. Un Moyen-Orient débarrassé des juifs. Israël peut sembler puissant aujourd'hui, mais pour combien de temps ? Pour ces commanditaires de crimes contre l'humanité qui exterminent des adolescents dans une discothèque, des religieux, des familles déjeunant dans une pizzeria ou des étudiants dans une université, le temps joue en leur faveur. Le temps joue en leur faveur, car ils n'ont aucun souci du bonheur individuel de leur peuple ou, s'ils s'en soucient, ils estiment que ce bonheur doit se soumettre à l'idéologie du panarabisme ou du panislamisme.

C'est une guerre à laquelle Israël doit faire face. Une nouvelle forme

de guerre barbare qui tue ses citoyens, paralyse son économie et sème la barbarie, la tristesse et la peur. Israël est un vaste ghetto au sein duquel, pour la première fois depuis deux mille ans, les juifs ont le pouvoir de se défendre. Comment répondre à la barbarie ? Comment se défendre efficacement sans devenir barbare à son tour ? Il semble que seul le peuple juif se pose la question et que la question ne soit adressée qu'au seul peuple juif.

Durant la première guerre mondiale, l'Allemagne a utilisé le gaz moutarde contre les tranchées françaises, il n'a pas fallu attendre longtemps pour que la France fasse de même. Durant la seconde guerre mondiale, les Allemands ont bombardé les villes anglaises. Dès que les Anglais en ont eu les moyens, c'est-à-dire la maîtrise du ciel, ils ont bombardé les villes allemandes tout comme les Américains, qui ont aussi tué dans les bombardements contre des usines d'armement en France des centaines, sinon des milliers, de Français innocents. Durant cette période, les Français craignaient bien plus les avions alliés que les SS ou la Gestapo.

La France dispose d'une force de

dissuasion nucléaire, c'est-à-dire qu'elle estime que, si un Etat utilise l'arme nucléaire contre la France ou peut-être menace son territoire, comme cela pouvait être le cas avec l'URSS, elle se dit ou se disait prête à répondre à la barbarie par la barbarie. Javier Solana, qui a condamné l'élimination du leader militaire du Hamas, était secrétaire général de l'OTAN durant les bombardements dans l'ex-Yougoslavie qui ont tué des centaines d'innocents. A l'époque, pourtant, il approuvait ces bombardements massifs.

Israël est un des rares pays qui ne répondent pas à la barbarie par la barbarie, sinon le seul. Qui est là pour le reconnaître ? Personne. Mais une grande partie des pays, et en particulier ceux qui ont toujours répondu à la barbarie par la barbarie, sont présents pour dénoncer des mesures d'autodéfense qu'on devrait porter au crédit du peuple israélien. Certains diront : « Quelle différence entre le bombardement de Gaza et les attentats des kamikazes ? » Au niveau du résultat, aucun. Des enfants meurent des deux côtés. Mais quelle est cette logique stupide qui fait disparaître l'intention de l'acte ? Est-ce la même chose de vouloir exterminer le plus de

juifs possible et de vouloir faire disparaître celui qui organise ces crimes contre l'humanité commis presque chaque jour en Israël ?

Mais les faiseurs d'opinion européens sont imperméables à la logique dans le cas d'Israël tant ils ont été habitués à considérer les juifs comme des victimes passives. Ils

ARNO KLARSFELD est avocat.

sont là pour les commémorer ou pour considérer, à l'instar d'un bel esprit comme Maurice Druon, que durant la seconde guerre mondiale « ils se sont laissés mener à l'abattoir comme des moutons ». Pourtant, c'est à l'Europe de s'engager pour que la paix arrive enfin au Moyen-Orient. Ce chemin de la paix passe par l'élimination politique de Yasser Arafat et une nouvelle Autorité palestinienne qui se décide à éradiquer définitivement le terrorisme de son territoire, et cela quitte à déclencher une guerre civile. Si cela n'est pas fait, Israël sera contraint d'occuper à nouveau la totalité des territoires et d'effectuer ce travail indispensable que l'Autorité palestinienne se refuse à faire. Cela renverrait sine die tout espoir de paix.

raison l'évêque de Rome, qui a des responsabilités autrement plus lourdes. Mais les monarques absolus comme les dictateurs n'aiment pas quitter le pouvoir, et les Cincinnatus sont rarissimes.

Non, je n'admire pas Jean Paul II.

F. Guicliardi
Sainte-Maxime (Var)

COLLECTE DE SANG EN PRISON

Dans *Le Monde* du 19 juillet, sous le titre « Sang contaminé : le fiasco judiciaire », je lis ceci : « Six mois après la circulaire de juin 1983 sur la sélection des donneurs, Myriam Ezraty, directrice de l'administration pénitentiaire, nommée par la suite premier président de la cour d'appel de Paris, encourageait au contraire, par une autre circulaire, les collectes dans les prisons... » (...)

Je me vois contrainte de vous rappeler qu'une enquête approfondie a été réalisée sur la collecte de sang dans les prisons, à la demande du gouvernement de l'époque, conjointement par l'IGAS et l'inspection générale des services judiciaires. Le rapport final a été déposé le 6 novembre 1992. (...)

1. Il a été prouvé que la circulaire du directeur général de la santé datée du 20 juin 1983, adressée aux centres de transfusion sanguine, n'a jamais été communiquée à l'administration pénitentiaire.

2. La note de service interne que j'ai adressée le 13 janvier 1984 avait pour seul objet de préciser, dans le respect des dispositions du code de la santé publique, la fréquence maximale des prélèvements pouvant être effectués sur les détenus volontaires, car, à l'époque, plusieurs centres de transfusion sangui-

ne parmi les plus importants présentaient des établissements pénitentiaires de la autoriser à venir prélever du sang plus fréquemment en raison de leurs besoins croissants. 3. L'enquête a établi qu'en 1984 ni le nombre ni le volume des collectes n'ont augmenté par rapport à l'année précédente.

Enfin, est-il utile d'ajouter qu'en vertu des textes en vigueur, l'administration pénitentiaire (...) n'avait aucun pouvoir de contrôle sur les conditions de la sélection des donneurs pas plus que sur les précautions à prendre dans le recueil ou encore dans l'utilisation qui pouvait être faite des produits ? (...)

Myriam Ezraty
Paris

CES DERNIERS MOIS AU SOUDAN

Je voudrais apporter quelques précisions à l'intéressant article de Mouna Naïm sur le Soudan (*Le Monde* du 11 juillet). De janvier à avril, en zone pétrolière sise au sud, une tragédie s'est répétée au moins quarante-deux fois. Tous les témoignages accusent les forces gouvernementales. Des huttes, un gros village. A la pointe du jour, tout est paisible. Brusquement, un fracas affreux. Soldats et miliciens pillent, violent, brûlent les huttes souvent avec les bébés, les malades, les vieillards à l'intérieur. Il y a parfois des enlèvements. A la hauteur des arbres, les hélicoptères tirent sur tout ce qu'ils voient. Certains survivants qui reviendront les jours suivants inhumés leurs morts sauteront sur des mines antipersonnel. (...) Des miliciens déserteurs ont témoigné de leurs instructions : « Tuez les

civils. » Dès que les Nations unies ont évalué le nombre des survivants déplaçés par cette campagne entre 150 000 et 300 000, le régime de Khartoum a interdit de leur apporter une aide alimentaire pendant cinq semaines, apparemment pour diminuer ce nombre. (...) Seul le gouvernement a des forces aériennes. Souvent elles bombardent ou mitraillent les civils, même pendant les distributions alimentaires du PAM ; ainsi 45 femmes et enfants dont les villages venaient d'être détruits furent tués par un hélicoptère à Bieh, le 20 février. (...)

Simone Dumoulin

Présidente de Vigilance Soudan

PARIS-PLAGE

La nouvelle initiative festive de la municipalité de Paris ne manquera pas de réjouir les SDF : du haut du quai ou de la berge opposée (on ne mélange pas les clochards et les bobos), ils emmagasinent des souvenirs éblouis qui, en janvier prochain, leur réchaufferont le cœur quand, recroquevillés sur leur bouche d'aération du métro, ils s'endormiront la sourire aux lèvres et la tête pleine de rêves, comme la petite marchande d'allumettes du conte d'Andersen.

Un esprit chagrin pensera sans doute que tant de pognon aurait pu être mieux employé (investi par exemple dans quelques abris bien chauffés). Après vingt ans de « socialisme », on meurt encore de froid et on ampute pour gelure à Paris, avec ou sans journalistes. Une nouvelle occasion pour la cigale de traiter la fourmi de pauvre comme...

Norbert Bronfen

La Rochelle

accusent la France de toutes sortes de maux, y compris d'un antisémitisme millénaire » à la suite des attentats contre des synagogues au printemps, explique Simon Serfaty, du Centre d'études stratégiques internationales (CSIS), qui ajoute : « On assiste à un procès d'intention permanent contre la politique française, y compris au sein de l'administration, bien que ce soit moins le cas au département d'Etat. (...) On est angoissé face à une construction européenne en partie définie par la France dans le but d'entraver le leadership américain. » Les vieux clichés ont la vie dure. Et, ajoute ce républicain modéré, des membres de cette administration très proches du gouvernement israélien d'Ariel Sharon « se demandent ce que l'on peut espérer d'une Europe qui n'a jamais aimé les juifs ».

Cette méfiance – confortée par un sentiment de supériorité écrasante face à une défense européenne qui fait figure de pygmée, comparée au gigantisme de l'appareil militaire américain – s'exprime surtout à propos de la volonté affirmée depuis longtemps par Washington d'en finir avec Saddam Hussein. « Suivez-nous ou pas, faites comme vous voulez, mais ne nous emmerdez pas ! », tel est le message sans nuances de l'administration, selon Simon Serfaty, pour qui un refus européen de participer à une opération militaire contre l'Irak, pis encore une opposition déclarée, donnerait libre cours

à la « tentation unilatéraliste » de la Maison Blanche. Déjà indifférente envers ses alliés, dont elle avait négligé les offres de services lors de la guerre d'Afghanistan, elle risquerait d'en conclure qu'elle doit revoir son système d'alliances.

D'autant plus que l'équipe Bush n'est pas riche en experts des questions européennes ou du Proche-Orient, et qu'elle n'a jusqu'à présent pas été très efficace pour expliquer sa stratégie à ses alliés dans ces deux régions-clés. Il faudra sans doute plus, pour y remédier, que la création d'un Bureau de communication globale chargé d'améliorer l'image des Etats-Unis à l'étranger.

« PERSPECTIVE DIFFÉRENTE »

Dans une série d'articles publiés par le *Chicago Tribune* sur le fossé qui s'élargit entre Américains et Européens, Richard Longworth cite les réflexions de deux personnalités sur les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne. La première, Robert Zoellick, responsable des négociations commerciales et l'un des moins unilatéralistes de l'administration Bush, a déclaré : « Je sais qu'Allemands et Américains partagent des valeurs et des expériences. Mais la question qui se pose est de savoir si nous avons des intérêts communs. De nombreuses disputes transatlantiques (...) reflètent la réévaluation de nos intérêts nationaux dans un monde en changement et le conservatisme des

Européens face aux réajustements qui s'imposent. Y aura-t-il une base pour une unité transatlantique sans une intense cohésion face à des dangers partagés ? »

L'autre personnalité, Philip Zelikow, membre du Conseil consultatif sur le renseignement international du président, a rappelé à des parlementaires allemands que Washington se préoccupe peu du fait que les Européens puissent avoir des objectifs différents, car, « dans un match de la Coupe du monde, les spectateurs et le goal ont une perspective différente ».

On comprend que, dans ce contexte, Dominique de Villepin préfère insister sur ce qui unit plutôt que sur ce qui divise, qu'il monte en épingle les petits succès obtenus – comme le compromis sur la Cour pénale internationale – et qu'il affirme partager les inquiétudes des Américains face à la menace irakienne tout en assurant que la question d'une nouvelle guerre ne se pose pas. Ou pas encore. On peut se demander si cela suffira pour secouer cette atmosphère de désintérêt, voire de mépris, envers la France et l'Europe, qui se dégage de l'entourage du président Bush. Mais quel autre outil qu'une diplomatie modeste et persistante pourrait permettre d'éviter que cette incompréhension continue de croître ?

Patrice de Beer

Le Monde
ÉDITORIAL

Punir les parents ?

POUR LUTTER contre la délinquance des mineurs, une idée revient régulièrement dans le débat public : il ne faut pas seulement punir les délinquants, il faut aussi sanctionner leurs familles, qui n'ont pas été capables de les maintenir dans le droit chemin. Quelle sanction imaginer ? La plus simple, la plus directe : supprimer les allocations familiales dont elles bénéficient afin de les inciter à mieux surveiller ou à mieux élever leurs enfants. Cette idée a refait surface au cours de la campagne présidentielle.

Interrogés par *Le Monde*, plusieurs candidats se sont prononcés en faveur d'une telle mesure, notamment ceux de l'extrême droite. « Il faut supprimer les allocations familiales aux parents qui ne remplissent pas leurs obligations parentales », déclarait Jean-Marie Le Pen (FN). « Si les parents ne sont plus capables d'établir des repères et des bornes, c'est à l'Etat de le faire et cela passe par la suppression des allocations familiales », affirmait Bruno Mégret (MNR). Jacques Chirac s'était contenté de répondre que cette question faisait débat au sein du RPR. Toutefois, comme l'a rappelé à l'Assemblée nationale Pascal Clément, président de la commission des lois, il a fait savoir pendant sa campagne qu'il souhaitait une sanction financière.

En revanche, la gauche et l'extrême gauche ont dit leur opposition à une telle mesure. « Prendre en otage des familles entières déjà victimes de la misère serait indécent », a lancé Olivier Besancenot (LCR). « Démagogie cynique », a tranché Arlette Laguiller (LO). Au nom de Lionel Jospin, le PS a rappelé qu'une sanction de

cette nature existe déjà dans la législation, mais à l'initiative du juge, en cas de manquement grave des parents à leur rôle : il a estimé qu'il ne fallait pas durcir la loi en donnant à cette disposition un caractère systématique.

Or c'est précisément ce que vient de faire la droite, majoritaire au Parlement, en adoptant un amendement de Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes, visant à supprimer les allocations familiales dès lors qu'un mineur sera placé dans les nouveaux centres éducatifs fermés destinés aux 13-16 ans. Seule réserve : si la famille accepte de prendre en charge l'éducation de l'enfant placé, le juge pourra décider que les allocations seront à nouveau versées. Les députés de droite ont justifié leur position par deux arguments. D'une part, selon le rapporteur du texte, Jean-Luc Warsmann, « quand un enfant n'est plus dans sa famille, les parents n'en supportent plus l'entretien » ; s'ils continuaient de toucher les allocations familiales, « ce serait un avantage indu » ; a ajouté Pascal Clément. D'autre part, selon Christian Estrosi, il s'agit de « responsabiliser les parents ».

Ces arguments n'ont que l'apparence du bon sens. Ils sont totalement à côté de la réalité : dans la plupart des cas, celle de familles démunies, dépassées, incapables d'imposer leur autorité à leurs enfants. Des familles qu'il faut aider, et non punir. Le vote de l'amendement Estrosi marque une double rupture : la négation du contexte social de la délinquance et le passage de la faute individuelle à la sanction familiale. Ici, il ne s'agit pas de justice, mais d'idéologie.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux
Directeur général délégué des Rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Participez à la 6^e édition du
Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Renseignements : 01-44-97-54-95, www.lemonde.fr/mde

OFU
Fondation Charles Léopold Meyer
M de l'éducation
FONDATION DE FRANCE
Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies
puf

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLISSEUR

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

BOURSES

Les Bourses mondiales ont connu cette semaine d'importants mouvements en **DENTS DE SCIE**, rythmés par les publications successives de statistiques américaines décevantes. Aux Etats-Unis, l'indice de **CON-**

FIANCE DES CONSOMMATEURS s'est encore dégradé en juillet, le produit intérieur brut du deuxième trimestre est resté inférieur aux attentes, l'activité industrielle a reculé et la situation de **L'EMPLOI NE**

S'AMÉLIORE PAS. Un économiste va jusqu'à dire que l'économie est « quasiment à l'arrêt ». En hausse lundi, les **INDICES** des marchés d'actions new-yorkais, mais aussi européens, chutaient fortement jeu-

di. Sur la semaine, ils restent en légère progression. Face à cette situation, certains économistes commencent à envisager une baisse des taux d'intérêt de la **RÉSERVE FÉDÉRALE** américaine.

La situation économique des Etats-Unis inquiète les marchés

Après avoir retrouvé, lundi 29 juillet, un élan à la hausse, les marchés d'actions américains et européens ont de nouveau chuté jeudi, après la publication outre-Atlantique de statistiques décevantes concernant le moral des consommateurs, l'activité industrielle et l'emploi

LES SAUTES D'HUMEUR de la Bourse donnent depuis le début de l'été des sueurs froides aux investisseurs. Cette semaine encore, les marchés d'actions ont été très agités, rythmés par l'accumulation d'indicateurs décevants aux Etats-Unis qui ont alimenté les craintes d'une rechute de l'économie américaine. Les économistes s'interrogent de nouveau sur la probabilité d'un scénario dit « en W », ou de « double dip », dans lequel l'économie replonge après s'être redressée. Une idée confortée par le moral des consommateurs, dont les dépenses assurent les deux tiers de la croissance américaine, qui se dégrade de façon inquiétante.

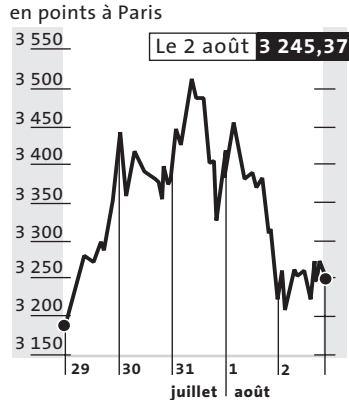
L'indice de confiance des consommateurs américains a de nouveau chuté en juillet, à 97,1 après 106,3 en juin, selon les statistiques publiées mardi par le Conference Board. Mercredi, le produit intérieur brut au deuxième trimestre n'a affiché qu'une progression de 1,1 %, contre un chiffre attendu de 2,3 %. Le même jour, le Livre beige, qui brosse le portrait de l'économie et sert de base aux réunions de

la Réserve fédérale, banque centrale américaine, était mitigé. Il montre que l'économie d'outre-Atlantique a connu une croissance modérée ces dernières semaines, tandis que l'emploi s'est peu amélioré. Jeudi, ce fut au tour de l'indice composite d'activité du secteur manufacturier, calculé par le groupement national des directeurs d'achat (ISM), de décevoir en reculant à 50,5 en juillet contre 56,2 en juin alors que les économistes s'attendaient en moyenne à ce qu'il s'inscrive à 55. Enfin, vendredi, les chiffres ont montré que l'économie américaine n'a créé que 6 000 emplois net en juillet alors que les analystes attendaient un nombre de 66 000.

Stephen Roach, économiste en chef de Morgan Stanley, l'un des experts les plus pessimistes, estime que la probabilité d'un « double dip » au second semestre a atteint 60 % à 65 %. « Avec une économie maintenant quasiment à l'arrêt, il suffit d'un nouveau choc pour tomber dans le "double dip". Et, de ce point de vue, plusieurs choses m'inquiètent : une forte réduction des

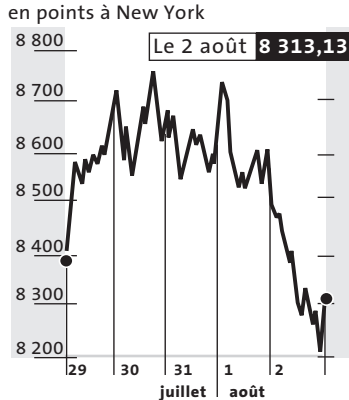
DES VARIATIONS QUOTIDIENNES RECORDS

Indice CAC 40 en points à Paris



Source : Bloomberg

Indice Dow Jones en points à New York



dépenses d'investissement qui provoque une nouvelle vague de licenciements, un "credit crunch" [resserrement des conditions de crédit], un retournement du marché de l'immobilier, ou un nouveau choc géopolitique », explique-t-il dans une étude.

Cette série de mauvaises nouvelles économiques a rendu les marchés nerveux. Les Bourses ont enre-

gistré des variations quotidiennes importantes, à la hausse comme à la baisse. Lundi, des records ont même été battus : le Dow Jones a connu sa troisième plus forte hausse en points, avec 447,49 points (+ 5,4 %). L'indice composite du Nasdaq, le plus représentatif des valeurs de technologie, a progressé de 5,79 %, tandis que le CAC 40 ins-

crivait la deuxième plus forte progression de son histoire, gagnant 7,04 %, après deux semaines consécutives de recul. A l'inverse, jeudi, la chute était presque aussi sévère : le CAC 40 a perdu 5,11 %, le Footsie, à Londres, 4,75 %, et le DAX, à Francfort, 2,53 %.

La forte baisse des marchés d'actions a effacé toutes les attentes d'une hausse des taux d'intérêt

Sur la semaine, la plupart des grands indices conservent toutefois une légère avance. L'indice Dow Jones affiche un gain de 0,59 % sur cinq jours, à 8 313,13 points, tandis que l'indice Standard & Poor's enregistre une hausse de 1,34 %, à 864,24 points. L'indice composite du Nasdaq, qui représente les valeurs technologiques, recule, lui,

de 1,13 %, à 1 247,92 points. En Europe, l'indice CAC 40 a progressé de 2,29 % sur cinq jours, à 3 245,37 points, le Footsie de 1,39 %, à 4 072,8 points, le Dax reculant de 1,3 %, à 5 332,49 points.

Ces gains restent fragiles. Sur le marché américain, la banque d'affaires Merrill Lynch a réduit son objectif pour le niveau du Standard & Poor's à 960 points en un an, au lieu de 1 050 points. Ian Brady, responsable des actions américaines chez Schroders, se veut plus optimiste, estimant que les niveaux actuels fournissent des opportunités d'investissement dans certains secteurs. « Alors que certains estiment encore que les valorisations sont trop élevées, nous croyons que le marché est correctement évalué actuellement. Les titres s'échangent à des ratios de cours sur bénéfice de 16,9 à partir des estimations de résultats pour 2003 – soit les niveaux les moins chers depuis 1954. L'association de valorisations faibles et de l'attente de résultats meilleurs rend les actions américaines très attrayantes. » Les secteurs qu'il juge les plus intéressants sont la pharmacie, les télécommunications, les banques.

La forte baisse des marchés d'actions depuis un mois a effacé toutes les attentes d'une hausse des taux d'intérêt, en Europe comme aux Etats-Unis. Certains opérateurs se demandent même si les banques centrales, à commencer par la Réserve fédérale, ne devraient pas réduire leurs taux d'intérêt. La plupart des économistes, à l'exception notoire de ceux de la banque américaine Goldman Sachs, estiment cependant cette piste peu probable. Jeudi, la Banque centrale européenne s'est réunie, en même temps que la Banque d'Angleterre, mais les deux institutions ont gardé intact leur niveau de taux d'intérêt.

Le marché des changes a été peu perturbé par l'orientation de l'économie américaine. L'euro est revenu vendredi à ses niveaux du début de semaine, à 0,9863 dollar, après avoir reculé jeudi jusqu'à 0,9728 dollar.

Julien Tiphene

Cécile Prudhomme

Pour la banque UBS Warburg, la chute boursière ne remettra pas en cause la reprise

SOMMES-NOUS EN 1929 ou en 1987 ? Dans le premier cas, le krach boursier a durablement cassé la croissance, dans le second, il a eu peu d'impact. Une étude de la banque suisse UBS Warburg (UBSW) en date du 1^{er} août donne des éléments de réponse, assez optimistes. Pour les économistes d'UBSW, une politique monétaire souple pourrait mettre l'économie réelle à l'abri de la chute des Bourses, surtout en Europe où les ménages possèdent moins d'actions qu'aux Etats-Unis : « Si les marchés d'actions ne continuent pas leur glissade et si les décideurs maintiennent leurs positions accommodantes en matière monétaire et fiscale, la contagion économique globale devrait être assez modeste », écrivent-ils.

La chute des cours enregistrée depuis mars 2000 est la plus forte depuis 1929. La capitalisation des marchés d'actions américains représentait 200 % du produit intérieur brut (PIB) avant 1929, 50 %, au plus bas, après le krach ; elle était de 160 % du

PIB en 2000 contre 80 % aujourd'hui. La moitié de cette baisse a eu lieu en 2002.

Or une chute des cours des actions fragilise l'économie réelle : elle réduit la richesse et donc la consommation des ménages qui détiennent des actions, en particulier les ménages américains ; elle augmente le risque de défauts de paiement et de faillites ; enfin, l'incertitude et le coût du capital pèsent sur l'investissement. D'ailleurs, le moral des consommateurs a commencé à s'assombrir, tandis que les indices mesurant le climat des affaires sont orientés à la baisse.

GRÂCE À L'IMMOBILIER

En 1987 comme en 1998, la chute des Bourses avait été contrebalancée par de vigoureuses baisses de taux d'intérêt directeurs et l'activité économique n'avait pas suivi Wall Street à la baisse. Mais la glissade boursière actuelle est beaucoup plus longue et la croissance bien moins robuste. Jusqu'à

présent, toutefois, le plongeon boursier a été équilibré par de bas taux d'intérêt, la dépréciation du dollar qui soutient l'économie américaine et la hausse continue de l'immobilier aux Etats-Unis (+ 7 % en un an) et au Royaume-Uni. Or la richesse immobilière soutient plus la consommation que la richesse boursière, car elle est moins concentrée parmi les ménages à haut revenu, dont la propension à consommer est plus faible. UBSW souligne également le frémissement de l'investissement américain, qui a connu son premier gain en sept trimestres.

Selon UBSW, si les Bourses baissent de 30 % en six mois et que les taux d'intérêt sont abaissés d'un demi-point aux Etats-Unis et d'un quart de point en Europe, l'impact négatif sur la croissance ne serait outre-Atlantique que de 0,3 point de PIB la première année et 0,5 point la deuxième année, et dans la zone euro de 0,2 et 0,1 point. Selon le modèle utilisé par la banque centrale amé-

ricaine, la Réserve fédérale (Fed), l'impact négatif d'une chute boursière de 20 % sur la croissance est de 0,4 point de PIB américain par an. Chaque dollar de baisse boursière fait baisser la consommation annuelle américaine de 2 cents la première année, et de seulement 3,5 cents en tout. Alors que, toujours selon la Fed, l'impact positif d'une baisse d'un point des taux d'intérêt est de 0,6 point la première année et de 1,1 la seconde, donc nettement plus élevé. De plus, l'impact positif d'une chute de 10 % du dollar atteint 0,4 point la première année et 1,2 point la seconde.

S'appuyant sur l'hypothèse optimiste d'un arrêt de la baisse des cours et de la poursuite d'une baisse des taux en cas de besoin, UBSW pense que la reprise économique ne sera pas remise en cause par la chute des Bourses et son effet sur la consommation.

Le rachat de Béghin-Say par le consortium français Union-SDA est une nouvelle fois retardé

LES BETTERAVIERS français candidats à la reprise de Béghin-Say ne sont pas au bout de leurs peines. Vendredi 2 août, le groupe italien Edison, qui détient 53,8 % de Béghin-Say, et le consortium constitué de la coopérative Union des sucreries et distilleries agricoles (SDA) et de l'Union des planteurs de betteraves à sucre (BS), ont annoncé la prolongation jusqu'au 30 septembre des discussions exclusives pour l'acquisition par le consortium de la participation d'Edison dans le premier sucrier français.

Il s'agit de la deuxième prolongation de cette exclusivité concédée par le groupe italien, qui souhaite se recentrer sur les métiers de l'énergie. Commencées le 13 juin, les discussions devaient initialement s'achever le 25 juillet. Elles ont d'abord été prolongées jusqu'au 2 août. Mais, à cette date, les diffé-

rents acteurs n'avaient toujours pas trouvé d'accord.

Le point le plus difficile pour boucler le dossier porte sur les conditions de rétrocession de quatre des neuf usines du groupe Béghin-Say aux coopératives Sucreries-Distilleries des Hauts de France (SDHF) et Cristal Union, qui, avec le groupe privé Saint-Louis Sucre (appartenant à l'allemand Südzucker) et la société Vermandoise Industries (SVI) avaient été les premiers à déposer une offre pour le rachat de Béghin-Say. La rétrocession des quatre usines doit apporter environ

500 millions d'euros au consortium SDA-BS. A cette somme sont censés s'ajouter environ 80 millions d'euros issus de la cession à Saint-Louis Sucre de quotas A et B (droits à produire). Le consortium a besoin de ces fonds, et donc de la finalisation d'un accord, pour boucler l'offre commune d'acquisition des 53,8 % d'Edison (au prix de 40 euros par action) dans Béghin-Say, dont la capitalisation boursière s'élève à environ 1 milliard d'euros.

Officiellement, un « accord de principe » a été trouvé et le projet est retardé pour permettre la mise

en œuvre des procédures d'information et de consultation des salariés du sucrier. Mais, de sources concordantes, l'accord définitif achopperait encore sur quelques points. Saint-Louis Sucre aurait accepté la compensation qui lui était proposée (60 000 tonnes de quotas) pour laisser les mains libres à ses anciens partenaires, jusqu'alors liés par un engagement à ne pas négocier séparément, mais la SVI aurait refusé la part de la transaction la concernant (10 000 tonnes de quotas). Cristal Union, par ailleurs, entretient toujours une

vieille rivalité avec Union-SDA. D'après un acteur proche du dossier, « les négociations sur les rétrocessions font resurgir de vieilles rivalités, et Union-SDA, qui n'a pas d'alternative, ne s'y trouve pas en position de force. »

Vendredi soir, le groupe italien, contraint d'attendre, s'est voulu rassurant, annonçant que « l'état d'avancement du projet (...) permet à Edison de prolonger la période d'exclusivité jusqu'au 30 septembre ».

Alexis Delcambre et Véronique Lorelle

Les industriels ouvrent leurs portes à 13 millions de visiteurs par an

De plus en plus de sociétés se mettent au « tourisme de découverte économique »

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action

le 2 août 2002 : 22,25 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-47-127-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

À NAVEIL, au cœur de la vallée du Loir, l'entreprise Minier ouvre volontiers ses portes aux visiteurs. Cette PME est basée sur le site d'une carrière de roche alluvionnaire, l'une des neuf carrières qu'elle exploite dans la région. Elle produit aussi du béton. « Nous avons une tradition d'ouverture. Nous faisons depuis longtemps des réunions de concertation avec les élus et les riverains », indique Francis Minier, l'actuel patron, qui a succédé à son père. Depuis 1999, il organise, avec la chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, des visites touristiques.

Malgré les vacances, les sept visiteurs du jour sont tous des retraités, venus de localités voisines. L'un d'eux confie : « Après quarante ans d'industrie, je veux rester au contact. » Il ne verra pourtant que de loin les pelletuses en action au

bord de l'étang de Naveil. La visite est, en fait, un aperçu, depuis un petit bateau à moteur, des nombreuses espèces végétales des berges. Aux commandes, M. Minier s'époumone devant un auditoire dont l'attention résiste à la chaleur du mois de juillet et qui multiplie même les questions.

ÉCOLIERS ET MILITANTS ÉCOLOGISTES

Même souci d'ouverture au centre de traitement de déchets d'Ivry-Paris XIII, entre la Seine et le boulevard périphérique. Avec son centre de tri et son usine d'incinération, il est le plus grand de France. Il dépend du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (Syctom). « Les villes qui lancent leur collecte sélective envoient leurs écoliers : le devenir des déchets est d'ailleurs au programme de

CMI. Chaque mois, une trentaine de classes sont accueillies », explique Olivier Yvonner, l'un des quatre employés chargés des visites. Des associations de consommateurs et de locataires, des gardiens d'immeuble, des militants écologistes se déplacent également, dans une démarche « citoyenne ».

De la carrière au centre de traitement de déchets, de la chocolaterie à la centrale nucléaire, en passant par les chantiers navals ou la ferme avicole, le « tourisme de découverte économique » – terme préféré à celui de « tourisme industriel » –, a connu un essor significatif en France depuis quinze ans. En 2000, 13,6 millions de personnes auraient visité un site, dont 60 % de groupes, et en particulier 36 % de scolaires. Seule une visite sur cinq a un but professionnel. La valorisation de leur image est la

première motivation des entreprises. « Montrer nos efforts de réhabilitation des carrières a des répercussions positives pour notre réputation », explique M. Minier.

La sécurité sur le parcours de visite reste toutefois un puissant frein au tourisme d'entreprise, de même que le manque de personnel disponible pour assurer les visites, notamment depuis la mise en place des 35 heures. Du coup, ce nouveau type de tourisme ne mobilise qu'une entreprise sur dix, contre environ quatre sur cinq aux Etats-Unis. D'après le secrétariat d'Etat au tourisme, il s'agit à 71 % de PME de moins de 50 salariés, dans les secteurs de l'industrie, l'artisanat, l'agroalimentaire, les services, les musées à vocation technique et les laboratoires de recherche.

Robert Novotny

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'Olympique lyonnais et l'En Avant Guingamp ont donné le coup d'envoi du **CHAMPIONNAT DE FRANCE 2002-2003**, vendredi 2 août, en match avancé de la première journée de Ligue 1. Menés de deux

but, les Bretons sont pourtant parvenus à **ARRACHER LE MATCH NUL** à quelques secondes du coup de sifflet final, empêchant l'Olympique lyonnais de commencer sa saison par une victoire. Les joueurs de

Paul Le Guen ont cependant offert un visage séduisant, alignant une équipe très offensive. Leur statut de champions de France en titre et de **PLUS GROS BUDGET** des vingt clubs engagés en L1 en fait les

favoris logiques d'un championnat marqué par les **DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES**. Pour l'économiste Michel Desbordes, la situation de nombreux clubs français est « *préoccupante* ».

Candidat à sa propre succession, Lyon patine au démarrage

Football • En concédant un match nul face aux joueurs de l'En Avant Guingamp (3-3), les champions de France ont laissé échapper deux précieux points, alors qu'ils semblaient avoir le match en main

GUINGAMP

de notre envoyé spécial

Conservé le titre : si l'objectif de l'Olympique lyonnais pour la saison qui débute est clair, nul ne peut ignorer qu'il est ambitieux. Depuis Marseille en 1992, aucun club français n'est parvenu à inscrire son nom deux fois consécutivement au palmarès du championnat de France. Baisse de motivation après un sacre, pillage des joueurs-clés, perte d'énergie provoquée par la Ligue des champions, volonté décuplée des adversaires de « s'offrir » le tenant du titre ? Les causes des échecs des champions successifs sont multiples.

En concédant le match nul contre Guingamp (3-3), vendredi 2 août, en match avancé de la 1^{re} journée du championnat de France de Ligue 1 (L1), alors qu'il menait de deux buts (1-3) à cinq minutes du coup de sifflet final, Lyon a naïvement laissé filer deux points. Pour avoir enlevé son titre lors de l'ultime journée du précédent championnat, le club rhodanien devrait pourtant se souvenir combien ils pourraient se révéler précieux au moment du décompte final.

L'AURA D'UN FAVORI

L'Olympique lyonnais était arrivé dans les Côtes-d'Armor avec la confiance et l'aura d'un favori. Comme il l'avait fait contre Lorient lors du Trophée des champions, samedi 28 juillet à Cannes, où son équipe s'était largement imposée (5-1), Paul Le Guen, le nouvel entraîneur lyonnais, avait opté pour un système de jeu composé de trois milieux offensifs (Vikash Dhorasoo, Eric Carrière et Juninho) pour alimenter en attaque Sidney Govou et Sonny Ander-



Le Lyonnais Philippe Violeau (à gauche), à la lutte avec Stéphane Carnot, attaquant de l'En Avant Guingamp, sous les yeux de deux de ses coéquipiers, Eric Carrière et Vikash Dhorasoo.

son. Si elle a encore besoin d'être rodée, la tactique est audacieuse, conforme aux ambitions du club.

Sereins, les hommes de Paul Le Guen ont ouvert le score dès la troisième minute, d'un tir lobé de Juninho à l'entrée de la surface de réparation. Après l'égalisation de

Stéphane Carnot (24'), Lyon, grâce à une tête de Jean-Marc Chanelet (38'), a rejoint les vestiaires avec un avantage logique au tableau d'affichage. Après le but de Sonny Anderson (51'), l'Olympique lyonnais a cru tenir sa victoire. Dilettantisme, manque de fraîcheur physique ou rem-

placements de joueurs inadaptés à la situation : la belle mécanique lyonnaise s'est grippée. Entre les lignes, le jeu a perdu de son liant.

Sous une pluie battante, il aurait fallu redoubler de vigilance, craindre l'abnégation des Bretons. A la 89^e minute, Cédric Bardou réduisait le score avant que Tebily Drogba (94'), d'un tir entre les jambes de Grégory Coupet, ne permette aux Guingampais de glaner un point, salué dans un concert mêlant binious et cornemuses. « C'est un match nul qui vaut une victoire, s'est félicité Bertrand Marchand, le nouvel entraîneur de l'En Avant Guingamp. Nous avons été présents dans l'ambition et dans la volonté. Les joueurs ont été exceptionnels. Ce match face à Lyon, nous y tenions tellement ! »

Côté lyonnais, la déception est grande. Depuis 1981, le club n'est

plus parvenu à entamer son championnat par une victoire. « C'est un mauvais point pour l'OL qui n'est pas le résultat d'une grande maîtrise », a commenté Jean-Michel Aulas, président du club. « Compte tenu du déroulement de ce match, cela ressemble à une défaite. C'est dur à encaisser... Certaines choses m'ont agacé, et le mot est faible », a lancé Paul Le Guen.

Pour tenter de conserver son titre, Lyon a misé gros. Avec un budget de 101 millions d'euros, en hausse de 23 % par rapport à la saison dernière et près de cinq fois supérieur à celui de son adversaire du jour, Lyon est financièrement le club le mieux armé du championnat de France. « Nous affichons une bonne santé, traduite par un résultat d'exploitation positif de 1,3 million d'euros à la fin de la saison 2001. C'est le septième consécutif », rappelle le président Aulas.

UN CLUB DEVENU ENTREPRISE

Aux commandes depuis quinze ans, l'homme rêve de voir régner son club sur le football français, comme le firent Marseille à la fin des années 1980 ou Saint-Etienne au milieu des années 1970. Plus que jamais, il entend poursuivre la marche en avant amorcée par la victoire de l'OL en Coupe de la Ligue en 2001.

Sur le modèle de Manchester United, le club rhodanien s'est diversifié, générant des profits grâce à des restaurants ou des boutiques. L'an prochain, une surface commerciale de 450 m² proposant des produits dérivés ainsi qu'une agence de voyages (OL Voyages) devraient voir le jour entre Rhône et Saône. La Société de participation de clubs

sportifs (SPCS) de l'OL dirige aussi une régie médias chargée de publier les journaux du club, de gérer son site Internet et de diffuser les programmes de sa chaîne télévisée sur Télé Lyon Métropole (TLM). Le club, devenu entreprise, vend également sa marque à des franchisés comme OL Coiffure. Prochainement, ce sera aussi à une auto-école et une compagnie de taxis. C'est peut-être ainsi que Lyon conservera ses stars et s'installera dans la durée.

Pierre Lepidi

GUINGAMP-LYON 3-3

Championnat de France L1, 1^{re} journée
Stade municipal du Roudourou
• Temps pluvieux • 14 000 spectateurs ;
Arbitre : M. Kalt

BUTS

GUINGAMP : Carnot (24'), Bardou (89'), Drogba (90'+4).
LYON : Juninho (3'), Chanelet (38'), Anderson (51').

AVERTISSEMENTS

GUINGAMP : C. Michel (29'), Malouda (53'), Fabbri (64').
LYON : Müller (37'), Dhorasoo (57'), Govou (67'), Violeau (77').

LES ÉQUIPES

• GUINGAMP (entraîneur : B. Marchand)
Le Crom • Montero (Al. Yaha, 77'), Kouassi, Fabbri, Guillaume • Saci (Drogba 70'), Le Roux, C. Michel (cap), Malouda • Carnot (Danic, 86'), Bardou.

• LYON (entraîneur : P. Le Guen)
Coupet • Chanelet, Müller, Caçapa, Bréchet • Violeau • Juninho, Carrière (T. Vairelles, 74'), Dhorasoo (M. Diarra, 65'), Anderson (cap) (Luyindula, 82'), Govou.

Michel Desbordes, maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI

« Les dirigeants des clubs doivent retrouver la raison »

Le football traverse une crise économique sans précédent. Quelles en sont les raisons ?

Les facteurs de cette crise sont profonds. L'équilibre économique est rompu en raison principalement de l'inflation extraordinaire des salaires, qui absorbent aujourd'hui entre 50 % et 80 % des chiffres d'affaires selon les clubs et les pays. Et alors que les droits télévisuels ont été multipliés par trois ou quatre dans la plupart des pays européens, que les recettes de billetterie se sont maintenues ou ont augmenté, et que les recettes en sponsoring et en produits dérivés sont à la hausse, les clubs sont confrontés à des endettements records qui ont conduit, notamment en Italie, jusqu'à la faillite.

Les clubs français sont-ils également en danger ?

En France, la situation est préoccupante. L'inflation des salaires est de l'ordre de 25 % par an depuis cinq ans. Les clubs vivent au-dessus de leurs moyens, mais dans des proportions moindres qu'ailleurs en Europe. Le rôle joué par la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), qui bride les dépenses en obligeant les clubs à rendre des comptes, est bénéfique. Elle empêche certains dirigeants de faire n'importe quoi.

Pourtant, le surendettement des clubs français a été évoqué ?

C'est vrai, la Ligue de football professionnel l'a souligné au printemps. Et si l'on regarde les chiffres fournis, l'endettement atteint des proportions inquiétantes : en moyenne, il s'élève à 30,5 millions d'euros par club pour un budget moyen de 38 millions. Mais si l'on regarde les chiffres de plus près, on s'aperçoit que le PSG et l'OM contribuent à la majorité de cette dette.

Ces deux clubs sont-ils menacés ?

Leur situation est certes inquiétante. A Marseille, tout dépend de Robert Louis-Dreyfus. C'est un capitaine d'industrie qui ne supporte pas un échec. Dès lors, je ne l'imagine pas quitter le navire. Quant au PSG, le flou est plus persistant puisque le club est lié au sort d'un groupe. Mais je pense qu'il serait sain qu'un ou deux gros clubs soient rétrogradés, ce qui aurait pour effet de déclencher le signal d'alarme.

Dans quel but ?

A titre d'exemple. Les dirigeants doivent retrouver la raison et arrêter de croire que l'on peut dépenser sans compter et vendre tout à n'importe quel prix. Aujourd'hui, après la période d'euphorie de 1998, les sponsors et autres partenaires sont de plus en plus frileux pour investir. L'équipe de France a été l'arbre qui cachait la forêt. Après la victoire française en Coupe du monde, on pouvait vendre n'importe quoi. Le

montant du contrat signé par la Ligue de football avec Canal+ et TPS est hallucinant. A la Ligue, les gens en rigolent encore et savent très bien que le prochain contrat n'atteindra pas ce niveau.

Les clubs ont l'air d'en prendre conscience et font preuve de rigueur. Dans un marché des transferts morose, il a surtout été question de « dégraisser »...

C'est effectivement le terme à la mode. Les clubs français ne peuvent plus se permettre d'avoir 25 ou 30 joueurs sous contrat, alors que certains clubs étrangers en possèdent jusqu'à 40. Il n'y a pas de secret : si l'on arrive à contrôler ses dépenses, on arrivera sans doute à dégager un peu de surplus et à réfléchir sur de nouvelles recettes. L'assainissement est indispensable : les dépenses liées aux salaires, le montant des transferts, être plus rationnel dans le sponsoring, développer le marchandage... Les clubs doivent davantage se comporter en entreprises en sondant le marché.

Les gros clubs militent pour une entrée en Bourse et la propriété de leurs marques. Qu'en pensez-vous ?

Il faut arrêter de ressortir cet éternel serpent de mer, comme le fait le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas. Il pense que c'est en étant propriétaire de ses droits et en étant coté en Bourse

qu'il va ramasser des millions. Ce n'est pas un changement des statuts qui va faire décoller les clubs.

La Ligue va-t-elle dans le bon sens lorsqu'elle réclame un allègement des charges fiscales qui pèsent sur les clubs et la création d'une DNCG européenne ?

Le problème se situe effectivement dans un cadre européen. Frédéric Thiriez, le président de la LFP, a raison de parler de concurrence déloyale. Et je vous assure que si la DNCG existait à l'échelle européenne, la moitié des clubs n'existeraient plus. Tout réguler au niveau européen est une obligation. Sinon, le système explosera. Il faut qu'il y ait des règles communes, le contrôle des dépenses doit pouvoir se faire à tous les niveaux, et les négociations des droits télévisuels doivent être gérées à l'échelle européenne.

Comment imposer ces règles ?

Je ne pense pas que la régulation du marché dépende de Jean-François Lamour, mais plutôt des chefs d'Etat européens. C'est une décision politique, comme le fut l'arrêt Bosman en son temps. Les enjeux dépassent le simple cadre sportif, et c'est pour cela qu'à mon avis les politiques ne vont pas tarder à réagir.

Propos recueillis par Etienne Labrunie

Après son échec de Sydney, la natation allemande domine les championnats d'Europe

BERLIN

de notre envoyé spécial

Les miracles existent dans la natation allemande. Le dernier de la lignée est en train de s'accomplir, à Berlin, pendant les championnats d'Europe. A deux jours du dernier plongeon, l'équipe d'Allemagne domine de toute sa hauteur le classement des médailles. Vendredi 2 août, elle en avait déjà enfoncé quatorze dans ses poches. A l'évidence, elle fera mieux d'ici à dimanche, et personne ne pourra la rejoindre.

Jusqu'à-là, rien de très miraculeux. Mais, deux ans plus tôt, aux Jeux de Sydney, la Mannschaft avait quitté l'Australie en rasant les murs, sans le moindre titre olympique. Ses nageurs avaient peiné pour décrocher trois malheureuses breloques. Un désastre national, le plus cuisant échec subi par la discipline depuis la réunification.

Partout ailleurs, plusieurs années seraient passées avant l'oubli d'un tel naufrage. En Allemagne, deux printemps ont suffi. Le secret ? Un retour aux sources.

A Berlin, cette semaine, l'équipe allemande a souvent été conduite par des nageurs formés du temps de l'ex-RDA. Franziska Van Almsick s'y est collée trois fois, décrochant l'or au 100 m, au 4 x 100 m et au

4 x 200 m. Jana Henke l'a imitée le jour du 800 m, s'offrant le titre européen onze ans après avoir ramené une médaille de bronze des championnats du monde. Jörg Hoffmann, double champion du monde en 1991, s'y est essayé le soir de la finale du 1 500 m. Mais ses trente-deux ans ont pesé trop lourd pour lui autoriser mieux que la cinquième place.

Plus bel exemple de cette plongée dans le passé : le retour en grâce de Franziska Van Almsick. Au lendemain des Jeux de Sydney, où elle avait dû se contenter d'une seule médaille de bronze en relais, la séduisante « Franzi » a frappé à la porte de son ancien entraîneur, le vieux Norbert Warnatzsch, formé à l'école de la natation est-allemande. Elle lui a demandé de ressortir pour elle, du fond de son grenier, les bonnes vieilles méthodes de la RDA. « Il ne me passe aucun caprice, assure la nageuse. Je m'entraîne désormais avec un groupe de dix nageurs, où je suis la seule fille. Et quand il faut me botter les fesses, ils le font sans une hésitation. » Les résultats n'ont pas tardé : à 24 ans, Franziska Van Almsick a retrouvé sa belle allure, et son meilleur niveau.

Alain Mercier



UN NOUVEAU REGARD SUR LE SPORT HIPPIQUE

LES COURSES EN CLAIR ET EN DIRECT

Le Tiercé, Quarté, Quinté+, c'est sur CANAL+ en direct et sans décodeur, dans l'émission LA GRANDE COURSE diffusée du mardi au vendredi de 14H00 à 14H30 et le week-end de 14H25 à 15H00.

LA GRANDE COURSE

CANAL+ ET TELLEMENT + ENCORE

LES VACANCES DES AUTRES 2.

Hamilton,
sur la barrière de corail

La plus grande des plages d'Australie accueille les familles en quête de détente et d'activités sportives

HAMILTON (Queensland)
de notre envoyé spécial

Si seulement ils n'étaient pas là... Sans ces quatre hideux immeubles de béton, énormes verrous modernes construites le long d'une plage de sable fin entourée de forêt vierge, Hamilton, dans l'archipel des Whitsunday, au sud de la Grande Barrière de corail, en Australie, ressemblerait à l'île de Robinson Crusoe. « Ces tours nous ont apporté pas mal de mauvaises publicités, reconnaît Rob McIntyre, le directeur général adjoint de l'Hôtel Reef View. Nous ne ferions plus de tels bâtiments aujourd'hui. Mais, de là-haut, le panorama est superbe. Dans nos réclames, nous ne vantons d'ailleurs pas nos chambres avec vue, mais nos vues avec chambre... » Une piquette qui semble avoir convaincu les Australiens, qui se précipitent durant l'hiver austral (l'été français) sur cette île au climat tropical.

Le bonheur dans un archipel où la température moyenne annuelle dépasse 27 degrés

Hamilton est la destination préférée des Aussies issus des classes moyennes et aisées. La plupart viennent là pour ne rien faire... « Je suis ici pour me relaxer, confie John Wayman, qui est arrivé de Sydney avec son épouse, Fenolla. J'aime l'absence de stress qui règne à Hamilton. Nous cherchions une vie de famille insulaire. Nous l'avons trouvée. » Ce couple de quarantennaires est représentatif des fidèles des Whitsunday. Les célibataires sont en effet plutôt rares sur cette île, où le seul moyen de transport permis est le buggy (voiturette) de golf. Les Australiens préfèrent venir en famille ou avec leur chère et tendre.

L'endroit est devenu, au fil des ans, une véritable « entreprise » à mariages. Sur une petite colline surplombant l'océan, une chapelle de bois, toute blanche, a été construite pour les romantiques. Leur religion importe peu. Les amoureux font venir du continent, situé à seulement cinquante minutes de ferry, l'ecclésiastique de leur choix. Pour les amener jusqu'à l'autel, où ils échangeront leurs anneaux, les futurs mariés peuvent pré-réserver, dans leur agence de voyages, la Rolls-Royce blanche aux fauteuils recouverts de peaux de mouton proposée par la société Hamilton Island, qui possède l'ensemble des hôtels de l'île. Chaque année, plus de 450 unions sont célébrées. Les tourtereaux ont toutefois souvent la déception de voir leur lune de miel perturbée par les enfants.

Hamilton est en effet très popu-

laire auprès des chères petites têtes blondes australiennes. « Les nombreuses piscines géantes, les grandes chambres, la nourriture gratuite pour les mineurs dans les restaurants, le club dans lequel les parents peuvent laisser gratuitement leurs petits pour quelques heures... », cette destination ne manque pas d'attraits pour les familles », souligne John Sorentino, un habitant de Melbourne qui a acheté l'an dernier un appartement sur l'île. « Regardez mon fils et ma fille, dit fièrement Mark Feehan, un comptable de Brisbane qui a réservé son « package » dans son agence habituelle (un usage largement répandu aux antipodes), ils passent leurs journées à barboter dans l'eau sans nous. Un vrai bonheur ! »

Les plus actifs ont également de quoi trouver leur bonheur dans cet archipel où la température moyenne annuelle dépasse 27 degrés. Pas moins de quatre-vingt-cinq activités sont proposées sur Hamilton. Du karting en passant par la voile, le tir à la carabine ou un vol en deltaplane accroché à un câble... il y en a pour tous les goûts. Les golfeurs peuvent même essayer d'envoyer leurs petites balles blanches sur des cibles flottantes installées au milieu d'un minuscule lac. « Le seul problème est qu'il est impossible de faire du surf dans cette région. En Australie, ne pas avoir de grosses vagues est un très gros handicap pour attirer les touristes locaux de moins de 35 ans », estime Jean Flouzat. Cet instructeur français de plongée sous-marine travaille depuis moins d'un an pour la société Fantasea, qui gère une des principales attractions des Whitsunday.

Reefworld (le monde du récif) est une gigantesque plate-forme



PHOTOS DON RUCHS

La piscine du « Beach Club », un nouvel hôtel situé à côté de la baie de Catseye. Au loin, on aperçoit l'île de Hook.

ancrée au récif Hardy, qui peut accueillir jusqu'à 600 touristes. Après deux heures de traversée en catamaran géant, les visiteurs chaussent une paire de palmes et enfilent un masque de plongée pour aller barboter au milieu des poissons tropicaux. Les plus timorés s'accrochent à des bouées de sauvetage. Les autres, trop occupés à regarder les coraux, passent leur temps à donner des coups de palme à leurs voisins.

Ce grand cirque marin ne semble bizarrement pas effrayer la faune locale. Des tortues, des napoléons ainsi qu'un mérou de 2,60 mètres, surnommé Big George, habitent tout au long de l'année sous cette plate-forme installée il y a dix-sept ans. « Ce voyage sur le récif, qui nous a coûté 70 euros, a un rapport qualité-prix imbattable », estime John Wayman, qui avoue toutefois n'avoir jamais vu rien d'autre de la Grande Barrière de corail (les Austra-

liens ont souvent tendance à visiter les Fidji ou Bali plutôt que leur propre pays, où les tarifs sont souvent prohibitifs).

Les touristes qui ne se rendent pas à Reefworld choisissent presque tous de lézarder une journée à Whitehaven. Cette plage de 6 kilomètres de long possède un sable composé à 97 % de silice. Cette poussière blanche est d'une pureté absolue. Pour occuper les vacanciers en goguette, les opérateurs leur proposent, une fois sur la plage, de jouer au cricket et au volley. Les paresseux peuvent regarder de grosses tortues respirer à la surface de la mer.

Les attentats du 11 septembre 2001 et la faillite, l'an dernier, de la deuxième plus importante compagnie aérienne australienne, Ansett Australia, ont toutefois porté un rude coup à Hamilton, qui est la seule des 74 îles des Whitsunday à posséder une piste d'atterrissage. Chaque semaine,

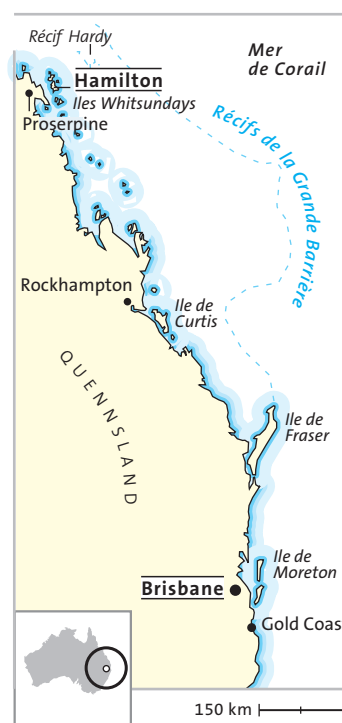
quarante vols la relient aux principales capitales des Etats australiens. Un chiffre inférieur de 25 % à la fréquence des liaisons qui existaient avant la disparition d'Ansett. Le monopole de fait de Qantas a également provoqué une explosion des tarifs. « Nous avions l'habitude de proposer des formules à 599 dollars australiens [360 €] pour un séjour de trois nuits au départ de Sydney, se lamente Rob McIntyre. Aujourd'hui, le vol à lui seul coûte ce prix. Et encore en basse saison... C'est pourquoi notre taux d'occupation, pour les dix derniers mois, n'a pas dépassé 63 %, alors que nos prévisions tablaient sur plus de 70 % ».

Pour tenter d'attirer davantage de visiteurs, Hamilton innove. Les habitants de Brisbane, à douze heures de route, se voient offrir une nuit gratuite à l'Hôtel du Capricorne, à mi-chemin entre la capitale du Queensland et Airlie Beach, ainsi que les tickets de ferry pour rejoindre Hamilton, quatre nuitées sur l'île et une réduction de 100 dollars australiens pour couvrir une partie de leurs frais d'essence. Pendant leur séjour, leur véhicule est garé dans un parking surveillé nuit et jour. « Ce nouveau produit s'est avéré très populaire. Il nous a déjà permis de vendre 2 600 nuitées depuis le mois de novembre », précise Lee Huber, la directrice des conventions.

Malgré ses récents déboires, la société Hamilton Island, qui a repris en 1996 les installations construites pendant vingt ans par le milliardaire australien Keith Williams, a de grands projets d'expansion. Un parcours de golf verra le jour dans deux ou trois ans sur l'île de Dent, située juste en face de Hamilton. Un « éco-lodge » devrait aussi être construit sur une partie isolée de l'île. Ses plans n'ont pas encore été tracés, mais ses promoteurs l'assurent : il ne s'agira pas d'une tour en béton

Frédéric Thérin

PROCHAIN ARTICLE
Qingdao en Chine



Les Australiens sont friands de week-ends

● **Séjours** : 74,5 millions d'Australiens (sur une population de 19 millions de personnes) ont pris des vacances en 2001, contre 73,7 millions l'année précédente. Ce qui signifie qu'ils sont, en moyenne, partis quatre fois durant l'année. 52 millions sont restés au sein de leur Etat et 18,58 millions ont visité un autre Etat (les Aussies sont très friands de week-ends...).

● **Destinations** : les plus populaires sont Sydney, Melbourne, Brisbane, la Gold Coast et la Hunter Valley (vallée viticole située à une bonne heure de route de Sydney).

Le Queensland a accueilli, en 2000, 23 % des Australiens qui n'ont pas pris leurs vacances dans leur Etat d'origine, derrière la Nouvelle-Galles du Sud (36 %) mais devant la Victoria (21 %) ou l'Australie méridionale (9 %).

● **A l'étranger** : les pays les plus courus, pour ceux qui partent à l'étranger, sont la Nouvelle-Zélande (16 %), les Etats-Unis et le Canada (13 %), la Grande-Bretagne et l'Irlande (10 %), l'Indonésie (8 %). Durant l'année fiscale, se terminant le 30 juin 2000, 3 millions de voyages à l'étranger ont été achetés.

● **Prix** : les dépenses pour les vacances ont atteint, en 2000, 36,6 milliards de dollars australiens (22 milliards d'euros), contre 33,58 en 1999 et 32,8 en 1998.

Les Australiens, qui passent en moyenne 23 nuitées hors du pays, dépensent 2 800 €. ● **Dates** : les Australiens prennent souvent leurs vacances au mois de janvier (12 %), avril (10 %) et octobre (9 %).

F. T.



Un groupe de jeunes gens distribue de la nourriture à des oiseaux, perroquets et mouettes, habitués à la présence des touristes.

Les tours de la Gold Coast ne découragent pas les touristes

BRISBANE

de notre envoyé spécial

Des gratte-ciel à perte de vue, construits le long d'une plage de 42 kilomètres de long. Plus de 50 000 chambres d'hôtel, 500 restaurants, quelque 40 parcours de golf... Bienvenue sur la Gold Coast. Située à moins d'une heure de route au sud de Brisbane, la capitale de l'Etat du Queensland, cette usine touristique ressemble à s'y méprendre à Acapulco ou Cancun au Mexique.

Les Australiens ont toujours été friands de cette destination. « La Gold Coast manque de caractère mais c'est un endroit idéal pour un break au milieu de l'année », juge John Sorentino, un habitué. Il y fait toujours beau et les enfants peuvent s'amuser dans un des nombreux parcs d'attractions. Et puis cette région devient de plus en plus populaire car les prix des

hôtels ne cessent de chuter. Il est aujourd'hui facile d'y trouver un appartement, tout équipé pour une famille, à 60 euros la nuit.

Le soleil, les infrastructures, les tarifs imbattables... Les clés du succès de la Gold Coast ne sont pas à chercher ailleurs. Cette région, qui a connu un véritable essor au début des années 1980, profite de 245 jours d'ensoleillement par an.

TOUTES LES CLASSES SOCIALES

La température extérieure dépasse 22 degrés 279 jours dans l'année. Des jeunes à la recherche d'une conquête féminine ou masculine aux retraités qui viennent y couler des jours paisibles, la Côte d'Or attire toutes les tranches d'âge et les classes sociales de la société australienne.

Les moins fortunés s'installent pour quelques jours dans l'une

des dizaines de tours, de 40 étages, se dressant côte à côte le long de la mer. Les parvenus habitent le long des canaux de la Nerang River à Surfers Paradise où les maisons en brique aux patios versaillais coûtent souvent plusieurs millions de dollars.

La Gold Coast abrite pas moins de seize hôtels cinq étoiles. Et les promoteurs ne rechignent devant rien - quitte à souvent dépasser les limites du mauvais goût - pour séduire les touristes. Afin de satisfaire les amateurs de baignade qui pourraient rechigner à parcourir les 100 mètres qui sépare leur chambre de l'océan, le Sun City Resort, un complexe de 39 étages inauguré en août 1998, abrite un lagon artificiel d'eau de mer bordé par une plage artificielle.

Hormis le surf, la Côte d'Or australienne possède de nombreux parcs à thème axés autour du ciné-

Le Monde

www.lemonde.fr

Sur RFI,
retrouvez la série du Monde
« Les vacances des autres »
dans l'émission Retour sur info
chaque samedi à 19 h 40.

Samedi 3 août,

Hervé Guillemot reçoit :
Frédéric Thérin, du Monde,
Lanni Smith,
de la rédaction anglaise de RFI,
et l'écrivain Robert Dessaix.

rfi paris89fm
www.rfi.fr

AUJOURD'HUI

Amélioration dans le sud du pays

DIMANCHE 4 AOÛT
Lever du soleil à Paris : 6 h 29
Coucher du soleil à Paris : 21 h 23

L'air froid associé à une dépression en surface reste positionné sur le nord du pays ; des masses nuageuses s'y développent et apportent averses et orages. Plus au sud, la masse d'air s'assèche et le soleil revient peu à peu dans l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est nuageux avec des averses, assez fréquentes sur le Cotentin où elles peuvent prendre un caractère orageux. La fraîcheur se maintient avec seulement, dans l'après-midi, 18 à 21 degrés en Bretagne et Basse-Normandie, 20 à 23 degrés sur les pays de Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est menaçant avec des averses et localement des orages. Sur le Centre, les éclaircies sont plus nombreuses. Les températures ne dépassent pas les 22 degrés du Nord au Bassin parisien et aux Ardennes, alors que sur le Berry et la Sologne le thermomètre s'approche des 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La matinée est encore maussade des Vosges au Jura, avec un ciel couvert et des pluies parfois orageuses ; peu à peu, le ciel s'éclaircit. Ailleurs, le temps est variable. Les températures s'échelonnent de 19 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages encore nombreux en matinée laissent échapper ici ou là quelques gouttes ; toutefois la tendance est à l'amélioration, et le soleil fait des apparitions remarquées l'après-midi. Températures de 23 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Du Lyonnais au Dauphiné et aux Savoies, le ciel est encore couvert en début de journée avec des orages ; peu à peu ces derniers s'atténuent. Ailleurs, après une matinée nuageuse, les éclaircies se développent l'après-midi. Les températures sont comprises entre 24 et 31 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est par moment voilé par des nuages d'altitude. Les températures s'échelonnent de 27 à 33 degrés.

04 AOÛT. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

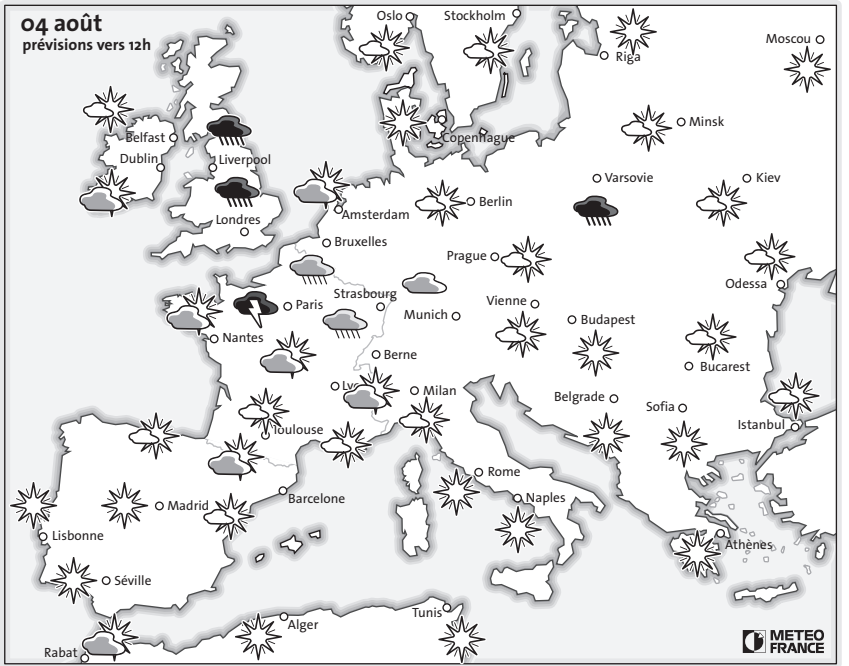
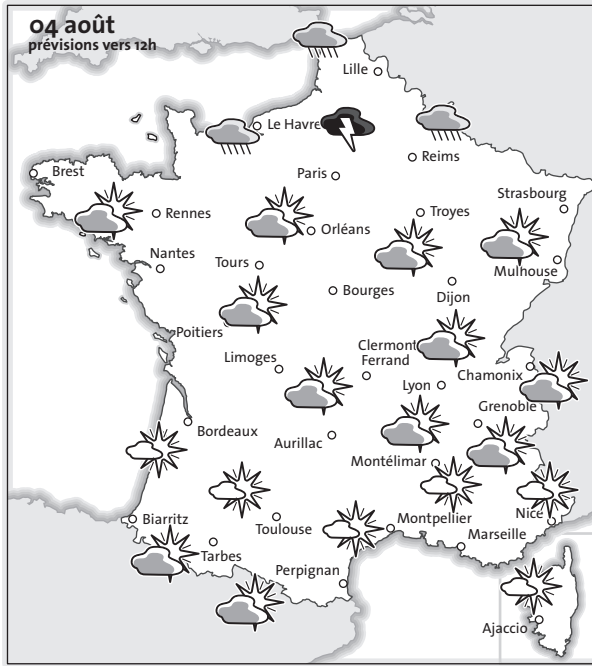
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid	15/33 S		
Ajaccio	19/28 S	Milan	21/27 P
Biarritz	14/22 N	Moscou	16/23 S
Bordeaux	13/25 N	Munich	14/23 C
Bourges	12/23 N	Naples	23/32 S
Brest	12/19 N	Oslo	14/24 S
Caen	13/17 P	Palma de M.	20/30 S
Cherbourg	11/18 P	Prague	14/24 S
Clermont-F.	12/26 N	Rome	22/29 S
Dijon	12/23 N	Séville	18/32 S
Grenoble	17/25 N	Sofia	17/29 S
Lille	13/18 P	St-Petersb.	13/19 S
Limoges	11/21 N	Stockholm	13/24 S
Lyon	15/25 N	Ténérife	21/28 S
Marseille	18/31 S	Varsovie	18/24 P
Nancy	12/20 P	Venise	21/28 S
Nantes	12/22 N	Vienne	17/31 S
Nice	21/28 S		
Paris	12/20 P		
Pau	14/24 N		
Perpignan	18/28 S		
Rennes	12/19 N		
St-Etienne	13/24 N		
Strasbourg	13/22 N		
Toulouse	15/26 N		
Tours	12/21 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/30 S	
Buenos Aires	7/15 C	
Caracas	26/29 P	
Chicago	24/33 S	
Lima	15/17 S	
Los Angeles	15/21 S	
Mexico	11/23 P	
Montréal	19/30 S	
New York	26/34 S	
San Francisco	14/19 S	
Santiago Ch.	-2/14 S	
Toronto	19/33 S	
Washington DC	26/31 P	

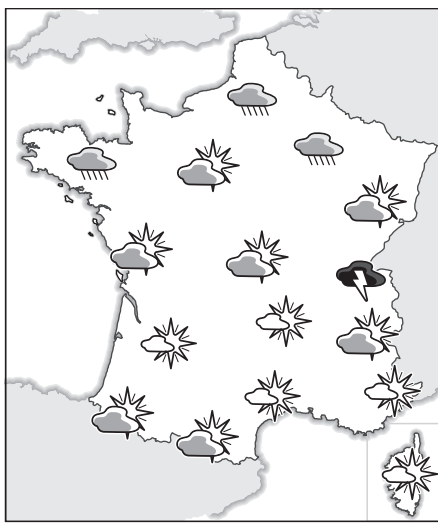
AFRIQUE		
Alger	22/32 S	
Dakar	26/30 S	
Kinshasa	20/28 P	
Le Caire	26/34 S	
Nairobi	12/23 C	
Pretoria	11/19 P	
Rabat	18/23 N	
Tunis	30/38 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/21 N	
Athènes	25/35 S	
Barcelone	20/25 S	
Belfast	13/21 N	
Belgrade	18/31 S	
Berlin	15/25 S	
Berne	14/20 P	
Bruxelles	15/18 P	
Bucarest	17/30 S	
Budapest	18/31 S	
Copenhague	17/23 S	
Dublin	13/19 N	
Francfort	15/22 P	
Genève	15/24 N	
Helsinki	15/21 S	
Istanbul	24/29 S	
Kiev	20/27 N	
Lisbonne	16/26 S	
Liverpool	11/23 P	
Londres	15/19 P	
Luxembourg	14/19 P	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/33 P	
Beyrouth	24/31 S	
Bombay	27/30 P	
Djakarta	25/29 P	
Dubaï	30/40 S	
Hanoï	27/31 P	
Hongkong	26/28 P	
Jérusalem	18/31 S	
New Delhi	30/32 P	
Pékin	26/32 P	
Séoul	25/29 P	
Singapour	27/31 P	
Sydney	10/19 S	
Tokyo	25/29 P	



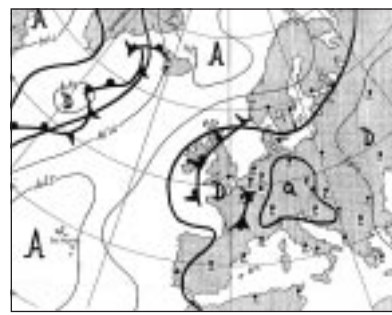
Soleil **Peu nuageux** **Couvert**
Brèves éclaircies **Averses** **Pluie**
Orage **Neige** **Brouillard** **Vent fort**



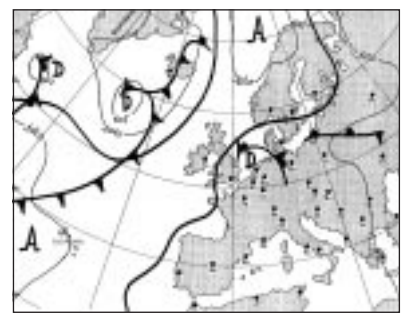
PRÉVISIONS POUR LE 5 AOÛT

Tarif Couple. Paris/Toulouse 41 € ttc.
Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

Lundi 5 août
Au nord de la Seine, nuages et averses s'imposent pour la journée alors que le soleil revient sur la moitié sud de la France. Il fait frais au nord de la Loire, sur le Sud les températures sont de saison.



SITUATION LE 3 AOÛT A 0 HEURE TU

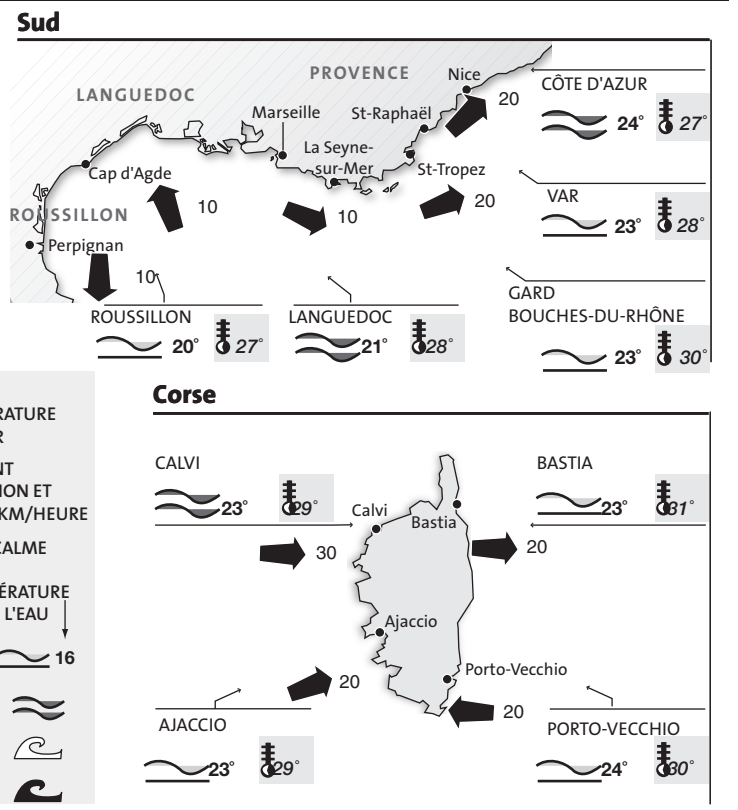
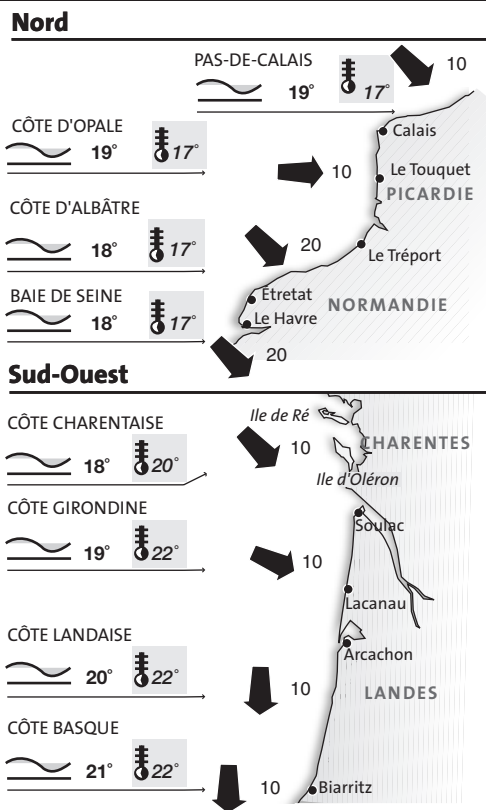
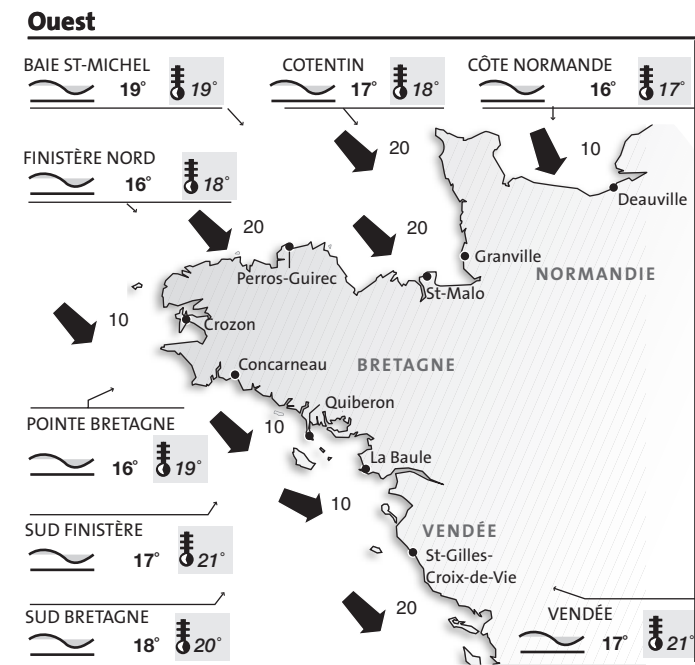


PRÉVISIONS POUR LE 5 AOÛT A 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 4 août vers 12 heures

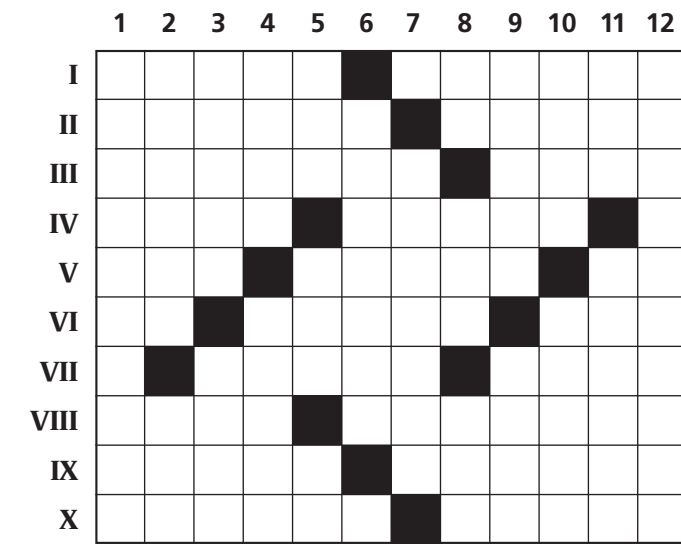
le temps reste maussade et frais pour la saison sur la majeure partie du pays, sauf près de la Méditerranée, où le soleil brille.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 184

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Belle allure pour la monture. Squelette venu de la mer. - II. Ne lâchent rien facilement. Petit amateur de fruits et de légumes. - III. Pour faire son marché à Moscou. Eaux hispano-portugaises. - IV. Propos d'expert. Echange de propos. - V. Page d'histoire. Engagements risqués. Dans le hangar. - VI. Mou et jaune. Le bétail y trouve sa pitance. N'a

plus cours. - VII. Diabolique. A intérêt à planquer sa peau s'il ne veut pas finir à vos pieds. - VIII. S'oppose au progrès. Ouverture sur l'extérieur. - IX. Embarcation. Droit en page. - X. Difficiles à avaler. Attaquée à la base.

VERTICALEMENT

1. Protège les fous et les autres. - 2. Font crédits. Au départ on peut lui faire crédit. - 3. Récom-

pensé comme un César. Cratère. - 4. Sphère poétique. Marché. - 5. Proposé par votre banquier. A la pointe des supplices. Conjonction. - 6. Apporte un peu de calme. - 7. Jouer les maîtres chanteurs. - 8. Petit coin de paradis. Pour une reprise. Pas toujours propre. - 9. Fis un choix. A l'ouverture sur le terrain. - 10. Fit l'innocent. Dans les forces du mal. - 11. Dans les forces du mal aussi. Avance. - 12. Un drôle qui fait plutôt peur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 183

Horizontalement

I. Mot-clé. Litre. - II. Adage. Lien. - III. Na. Drame. RTT. - IV. Olé. Grutière. - V. Raclée. Cotât. - VI. Acres. Sentie. - VII. Troussât. Etm (met). - VIII. Iiu. Echec. SE. - IX. Oter. Pères. - X. Nerfs. Latent.

Verticalement

1. Minoration. - 2. Alacrité. - 3. Ta. Ecrouer. - 4. CDD. Leu. RF. - 5. Largesse. - 6. Egaré. Scp. - 7. Emu. Sahel. - 8. Et cetera. - 9. Il. Ion. Cet. - 10. Tirette. SE. - 11. Retraits. - 12. Entêtement.

ÉCHECS

N° 2012

SPARKASSEN (Dortmund, 2002)
Blancs : V. Topalov.
Noirs : B. Gelfand.
Défense Caro-Kann.

1. e4	c6	21. Rf3	d2
2. d4	d5	22. Ta-d1	Ce7
3. e5	Ff5	23. Cf6	Td3+
4. Cc3	e6	24. Ré2	Cd5
5. g4	Fg6	25. Fg5!	Fxd1+
6. Cg-e2	c5	26. Txd1	Th3
7. h4	h5	27. h5	Fé7 (f)
8. Cf4	Fh7 (a)	28. Txd2	Fxf6
9. Cxh5	Cc6 (b)	29. Fxf6	Cf4+
10. dx-c5	Fxc5	30. Rd1	Tg8
11. Fb5! (c)	Dc7	31. Cc5	Txg4 (g)
12. Fxc6+	Dxc6	32. Td8+	Rc7 (h)
13. Df3	0-0-0! (d)	33. Td7+	Rb6 (i)
14. Cxg7	d4!	34. Fé7! (j)	Cd5
15. Dxc6+	bxc6	35. Tb7+	Ra5
16. Ca4	Ff8	36. Txa7+	Rb5
17. Ch5	Fxc2	37. Tb7+	Cb6 (k)
18. b3	Td5! (e)	38. a4+	Ra5
19. Ff4	Fb4+	39. Rc2!	abandon (l)
20. Ré2	d3+		

NOTES

a) Ou 6... Cc7 ; 7. f4, h5 ; 8. f5!, exf5 ; 9. g5, h4 ; 10. Cf4. Ou 6... f6 ; 7. h4, fxé5 ; 8. h5, Ff7 ; 9. dxé5, Cd7 ; 10. f4.
b) Gelfand, qui a besoin de marquer un point, renonce à la suite connue 8... Cc6 ; 9. Cxg6, fxg6 ; 10. Cc2, Db6 et entre dans les complications du sacrifice du pion h,

déjà joué par Yermolinski contre Chirov en 1999.

c) 9... cxd4 ; 10. Cb5, Cc6 ; 11. Cxd4, Cxé5 ; 12. Fb5+, Cd7 ; 13. Dc2 n'est pas clair.

d) Gagner un deuxième pion par 11. Cxg7+ cède l'initiative aux Noirs après 11... Rf8 ; 12. Ch5, d4. Si 11. Fd3, Fxd3 ; 12. Dxd3, g6 ; 13. Cg3, Th4 ; 14. Txh4, Dxd4 ; 15. Db5, Fb6 ; 16. Fé3, Dxd4 ; 17. Fxb6, axb6 ; 18. Dxb6, Cxé5 ; 19. Dxb7, Td8, avec avantage aux Noirs (Nataf-Nielsen, 2001).

e) Les Noirs fondent leur attaque sur la force de leur paire de F et sur le pion passé d5.

f) Une dangereuse initiative.
g) 27... Cxf6 ne donne rien : 28. Fxf6, Tg8 ; 29. f3, Th2+ ; 30. Rd3, Tf2 ; 31. Ré3, Tg2 ; 32. Rd3.

h) Les Noirs ne disposent plus que de trois minutes pour les neuf prochains coups et se précipitent sur le pion g4 sans apercevoir le réseau de mat créé par l'absence de la Tg8 sur la dernière traverse.

i) Si 33... Rb8 ; 34. Txh7, Tg8 ; 35. Fé7, Cd3 ; 36. Fd6+, Ra8 ; 37. Cxé6 et les pions é et f sont irrésistibles.

j) Menace mat en deux coups.
k) Si 37... Ra5 ; 38. Fd8+, Cb6 ; 39. Txb6, Rd4+ ; 40. Ré2, Txd8 ; 41. Tb7!

l) Si 39... Tg8 ; 40. Ta7+, Rb4 ; 41. Cd3 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2011

I. RUSINEK (1976)
(Blancs : Rg3, Fa3, Cd1, Pb7, d2. Noirs : Rh1, Td8, Fa1, Ch2. Nulle.)

1. Cf2+, Rg1 ; 2. Ch3+, Rf1 ; 3. d4!!, Fxd4 ; 4. Fd6!!, Txd6 ; 5. b8=D, Fé5+ ; 6. Cf4, Tg6+ ; 7. Rh3!, Th6+ ; 8. Rg3, Fxb8. Pat.

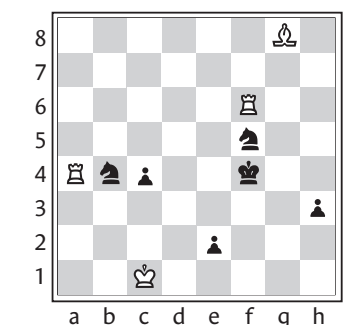
Si 1. Fd6?, Txd6 ; 2. b8=D, Fé5+ ; 3. Rh4, Td4+ et 4... Fxb8.

Si 2. d4?, Fxd4 ; 3. Ch3+, Rh1 ; 4. Fd6, Txd6 ; 5. b8=D, Fé5+ et 6... T+ avec gain de la D.

Et non 7. Rh4?, Tg4+.

ÉTUDE N° 2012

I. KRÍKHELÍ ET A. YOUSOUPOV (1982)



Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Concert éblouissant du pianiste américain en trio (James Cammack à la contrebasse, Idris Muhammad à la batterie), précédé d'une prestation émouvante de la chanteuse Shirley Horn en ouverture du festival gersois

Ahmad Jamal le Terrible embrase Marciac

MARCIAC (Gers)

de notre envoyé spécial

Dans la longue histoire (en cours) des trios piano-basse-batterie, il y a des moments d'exception (Phineas Newborn), des moments de grâce (Bill Evans avec Scott LaFaro et Paul Motian), des raretés (Paul Bley, Mingus, Art Blakey), des promesses (Duke Ellington, Mingus, Max Roach)... Et il y a Ahmad Jamal. Depuis son triangle magique avec Israel Crosby (contrebasse) et Vernell Fournier (batterie) - 1958 : *But not for me* -, Ahmad Jamal passe sa vie à chercher un trio. C'est en tout cas en trio qu'il trouve. Son concert d'ouverture du 25^e Jazz in Marciac (vendredi 2 août 2002) marque une impressionnante étape de cette quête. Sans compter que le festival ne peut qu'y prendre, dès le premier soir, un élan contagieux. James Cammack à la contrebasse, Idris Muhammad (batterie), circularité parfaite, relances, transmissions, tensions rythmiques, accélérations, le grand jeu.

Jack DeJohnette, le batteur d'un trio fameux qui a défrayé la chronique de l'édition 2001 (Keith Jarrett, Gary Peacock) est l'auteur d'un thème intitulé *Ahmad The Terrible*. C'est bien de ça qu'il s'agit : une musique et une personnalité terribles, parce qu'elles ne supportent pas plus l'« accompagnement » que la hiérarchie admise des instruments. Ahmad Jamal est pianiste, terriblement soliste, habité par une idée terriblement personnelle de son art, mais elle ne tient que dans un partage total, sans reste, sans effacement. Derrière, ou à côté, ou autour, ou devant, enfin : là, il faut tenir le choc.

La musique d'Ahmad Jamal impressionne, intimide d'autant plus qu'elle est directe, sans recours, aussi simple que diaboliquement sophistiquée ; elle frap-

pe, elle estomache. C'est un jeu à trois sur les harmonies, les schémas rythmiques, la place des lignes de basse, et c'est un jeu qui ne pardonne pas. Le tout évidemment avec la politesse de l'entrain, la courtoisie de l'enjouement, comme si ces choses, ces équations du onzième degré venaient spontanément aux doigts.

Les pianistes pressés ont du mouron à se faire : ils vont de nouveau, c'est par phase, prendre acte des musiciens du piano, de leur science sans rapport avec ce qu'on imagine de l'âge : Martial Solal, né à Oran en 1927 (*Le Monde* du 1^{er} août 2002), Cecil Taylor, à Long

Tout un tas de petits vieux de trente ou quarante ans ont à penser leur degré de liberté, leur façon d'appréhender le thème, de le désapprendre ; leur art de finir sans conclure

Island en 1933, Bernard Lubat (Uzeste, 1945), ou Ahmad Jamal (Pittsburgh, 1930).

Ce n'est ni bien ni mal, mais tout un tas de petits vieux de trente ou quarante ans ont à penser leur degré de liberté, leur façon d'appréhender le thème, de le désap-

prendre ; leur art de finir sans conclure : moqueur et enlevé chez Solal ; ironiquement solennel chez Jamal, différé, chargé de toute l'énergie rassemblée qu'il libère à la fois.

Ce qui suppose, le concernant - de fausses rumbas en semblants de calypsos -, non pas deux subalternes (basse-batterie), mais deux voix, deux vitesses, deux géométries dans l'espace, à même de se combiner avec les siennes.

Contrebasse et cymbales égarées dans on ne sait quel transfert d'aéroport, James Cammack (son sourire de jeune homme, sa casquette, tel parfum de la Nouvelle-Orléans) et Idris Muhammad ont très exactement tenu cette partie : avec des outils d'emprunt. Les instruments de musique ne sont que des instruments.

A suivre, sur le même pré carré, Kenny Barron, Brad Mehldau, Hervé Sellin, McCoy Tyner, Bojan Z., Baptiste Trotignon, Jean-Michel Pilc et Michel Camilo : grosse semaine pour l'accordeur.

Avec une extrême délicatesse, Shirley Horn, pianiste elle aussi, a précédé l'ouragan Jamal. C'est donc la première heure de Marciac 2002 et une première heure particulièrement émouvante. Son trio adopte la disposition la plus fréquente : le piano côté jardin (George Mesterhazy), la batterie côté cour (Steve Williams), la contrebasse au milieu (Ed Howard). Ahmad Jamal, lui, est à droite, aux commandes d'un navire interplanétaire dont la forme est celle de l'Afrique (piano à queue), James Cammack en retrait sur sa gauche, la batterie d'Idris Muhammad complètement côté jardin : comme le pianiste les regarde pratiquement tout le concert, il tourne donc le dos au public et on en déduit mille fables stupides... En revanche, bien au centre, assise depuis que son corps l'abandonne, Madame



FRANÇOIS VERNHET

La musique d'Ahmad Jamal impressionne, intimide d'autant plus qu'elle est directe, sans recours, aussi simple que diaboliquement sophistiquée.

Shirley Horn sourit aux chansons tristes qu'elle incarne.

C'est une articulation parfaite. Ce sont des mots d'amour, des balades, un sens de la lenteur, une interprétation inattendue de *Fever*, des paroles de femme, comme savent les dire Abbey Lincoln ou Carmen McRae. C'est un sens de l'ellipse, du murmure, de la voix qui glisse et change d'espace, change de temps : *A Time for Love* ou

cette étrange rumeur dont Lester Young et Teddy Wilson ont donné une version mémorable, *Love is Here to Stay*. C'est un art intact et fragile, qui tient à la vie de celles qui le portent encore. Shirley Horn a passé l'essentiel de la sienne à Washington. Longtemps, elle s'en est tenue à sa formation de pianiste classique. Lorsqu'elle bascule dans le trio (1954), le jazz et l'art vocal, sa manière alerte des musi-

ciens (John Lewis, Quincy Jones, Miles Davis, évidemment). Elle est désormais rendue au point où les circonstances la conduisent à une épreuve de son génie harmonique et du contrôle du souffle. Ce dont elle laisse à Marciac l'unique témoignage de son été, murmurant dans un éclatant sourire « *No Complex, no Regret* ».

Francis Marmande

Trente-deux concerts du 1^{er} au 15 août

● 25^e Jazz in Marciac, dans le Gers. Réservations : 08-25-08-82-30. www.jazzinmarciac.com/

● **Dimanche 4** : Dave Douglas Quintet ; Charles Lloyd ; Alfredo « Cutufla » Charanga Nueva ; Omar Sosa.

● **Lundi 5** : The Joe Zawinul Syndicate ; Marcus Miller ; Ceux qui marchent debout ; Occidentale de fanfare.

● **Mardi 6** : The Kenny Neal Band ; Buddy Guy.

● **Mercredi 7** : Wynton Marsalis Septet ; Lincoln Center Jazz Orchestra.

● **Judi 8** : Brad Mehldau ; Dee Dee Bridgewater.

● **Vendredi 9** : Anniversary ; Hervé Sellin ; McCoy Tyner.

● **Samedi 10** : Bojan Zulfikarpasic ; Ornette Coleman.

● **Dimanche 11** : B. Trotignon ; Richard Galliano ; J.-M. Pilc.

● **Lundi 12** : Bireli Lagrène ; Didier Lockwood.

● **Mardi 13** : Ray Baretto ; Michel Camilo.

● **Mercredi 14** : Gospel & Negro Spirituals.

Ornette Coleman, frisson attendu du festival 2002

ORNETTE COLEMAN à Marciac (10 août 2002). L'affiche sonne comme « Glenn Gould à la Foire du trône », ou « Boulez aux Folies-Bergère ». Il y a décalage. Et, soyons justes, la question de Marciac n'est pas celle du programme - de son degré d'actualité, son taux de « tradition », toutes ces fariboles... La question est celle des festivals, de l'usage de la musique et de l'usage du monde.

Ornette Coleman promène son air lunaire depuis soixante-dix ans. Nul « brother » ne lui casse plus le moindre bec de ténor dans la bouche pour crime de lèse-jazz. Cette scène a eu lieu. Depuis, il joue l'alto. Ornette dérange encore, mais pour d'autres raisons. Marciac s'invente un petit frisson par an. L'an dernier, le petit frisson, c'était Keith Jarrett. Le trio le plus courtis du moment (*Le Monde* du 17 juillet 2002) - ils ont l'air d'adolescents en bordée vers la piscine -, a donc fait son entrée sous une pluie de calomnies. On



Ornette Coleman, ténor du free-jazz passé à l'alto.

n'a rien sans rien. La diva des solos de Cologne aurait demandé un étage à l'Hôtel de Gascogne. De l'eau pure. Un peu de silence pendant le concert. Pas d'allées et venues sur scène avec des animaux domestiques. Jean-Louis Guilhaumon eut beau s'échiner à prouver, document en main, que leur fiche technique est du genre modeste, qu'il a vu pire. Bernique ! On le veut capricieux et Ornette déshonorable. Il n'en est évidemment rien, mais ça colle à la peau du mythe.

Après quoi, tout se déroule selon les prescriptions. On dirait un scénario écrit par Raffarin. Le trio joue, le public raffole : il se « régale » (*Le Monde* du 4 août 2001). Patois esthétique de la

zone : de José Tomas à Dax, à Keith Jarrett à Marciac en passant par Dany Doriz à Bayonne, on se « régale ». Kant, version foie gras.

Entre alors en scène la cohorte des abbés à qui on ne la fait pas : ils froncent les sourcils, brandissent des crucifix en clef de *fa*, invoquent un concert qu'ils auraient vu en 1912, tonnent contre les manies du pianiste qui prétend jouer du piano, dénoncent à l'avance Denardo Coleman. C'est le frisson version 2002 : Ornette à Marciac. Le cas de Denardo Coleman est intéressant. Il sert de batteur-émissaire. Lisez et écoutez. Avec amour, compétence et efficacité, Denardo Coleman veille sur son père, sur les tournées de son père,

sur sa musique, sur sa fragilité. Etant entendu que les abbés n'osent plus dire, ça fait tout de même un peu cloche, qu'ils détestent le free jazz d'Ornette Coleman, ces airs acides, joyeux qui vous brisent, ses chansons tristes qui rendent heureux (*Lonely Woman*), ils cognent sur le fils. L'accusent de cogner. C'est un style. Vingt ans que ça dure. Abbés infatigables.

LA MORT DU JAZZ

5 novembre 1965, tout le monde a vingt ans, Nizan a beau radoter, c'est le soir du premier concert d'Ornette Coleman à Paris. Salle ? La Mutualité. On vient d'y voir Sartre après l'enlèvement de Ben Barka. Sono ? La même que pour Sartre. Trio ? Ornette (pyjama de soie blanche très seyant), David Izenzon à la contrebasse (technique d'archet de scieur alpin) et Charles Moffett, oui, le batteur de Rollins et de Music Matador. Ce soir-là, Rollins vole le feu d'Ornette. Il a sept mois de moins que lui. Obtient de passer en première partie. Il balance en béret un concert free, tendance free, sous-section free, genre carrément free. Boucle le bec de la rythmique qu'on lui a collée. Arpente la scène comme un péripatéticien furieux. Danse sur la tombe du « djazz ». Entonne *O sole mio*. Tête des abbés de l'époque à l'entracte ! Les mêmes. « *Qui fut prête l'est* » (Hugo).

Consternation, affliction, tout le monde fume (tabac en vente

libre), les abbés se couvrent le crâne de cendres. Déplurent pour la énième fois la mort du jazz.

Autre style. Trouvent déjà Ornette bien convenu. Belle soirée. Dans l'après-midi, aux Ursulines, on a vu trois fois (14 heures, 16 heures et 18 heures) *Pierrot le Fou* qui sort en salle. Le lundi suivant (article d'Aragon en première page des *Lettres françaises*), à l'ouverture de son cours de grammaire, le professeur Wagner sauve l'honneur très chancelant de la Sorbonne : éloges vibrant du film de Godard. Novembre part très fort.

11 septembre 2001 : on papote avec Ornette Coleman. C'est la première fois qu'on trinque dans une suite de l'Hôtel Meurice à Paris. Lui aussi. Il parle du Prix de l'empereur du Japon qu'il vient recevoir à Versailles. Il a pour la première fois son saxophone en plastique blanc qu'on lui a vu le 5 novembre 1965. Denardo entre avec douceur et nous dit d'allumer la télé. On voit tomber les tours. Une étrange stupeur envahit la chambre. Ornette se dit dépassé par le monde. Tous trois hébétés. Quand revient-il en France ? En août, à Marciac. Avec qui ? Avec Denardo et Char-nett Moffett, le fils. Histoire de pères et de fils.

A l'affiche de Marciac l'an prochain, on murmure avec frisson les noms de Sunny Murray, Braxton, Berrocal, Cecil Taylor, Christophe et Martial Solal. Rien n'est signé.

F. M.

La Chaise-Dieu
au cœur de l'Europe ?
Du 21 août au 1^{er} septembre.

FRANCE
FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

MUSIQUE • Pour la trente-deuxième édition, Lorient rassemble plus de 4 500 artistes venus d'Ecosse, d'Irlande, du pays de Galles, de Cornouailles, de l'île de Man, de Galice, des Asturies et de Bretagne

L'effervescent Festival interceltique reconquiert ses territoires par la musique

BRETON du pays de Galles, en butte à une hiérarchie religieuse plongée dans le dédain des « barbares » irlandais que le futur saint voulait évangéliser, Patrick (390-461) « n'eut pas une vie si facile », écrit Patrick Mey, spécialiste de l'affaire (*Saint Patrick, nouveau druide ou apôtre éclairé ?*, éd. Coop Breizh, 156 p.). Sans compter les druides et les princes qui s'ingéniaient à le renvoyer dans ses foyers, en Bretagne insulaire. Mais Patrick, devenu saint patron des Irlandais, et des Celtes en général, était têtu et persévérant. Le Festival interceltique de Lorient (FIL), tout aussi cabochard, aborde du 2 au 11 août sa trente-deuxième édition, avec bien des miracles à la clé. Le premier étant de parvenir à financer tout seul 73 % des 3,8 millions d'euros de son budget (hors échanges de services).

Patrick était une sorte de super-filid (druide, poète et devin) qui sut rassembler sur la montagne de Croagh une infinité d'oiseaux noirs (des âmes en peine bientôt sauvées de l'enfer par le saint homme). Le FIL ne délivre peut-être pas du mal, mais il fait du bien. Les 450 000 spectateurs (chiffres de l'organisation) qui s'y sont rendus en 2001 ont été accueillis par 400 bénévoles au cœur ouvert chargés d'organiser la course de 4 500 musiciens, chanteurs, danseurs, artistes en tout genre venus d'Ecosse, d'Irlande, du pays de Galles, de Cornouailles, de l'île de Man, de Galice, des Asturies et de Bretagne bien sûr – cette Bretagne, disait le poète Glenmor, qui « n'a d'existence que par l'idée que les Bretons s'en font. Le reste n'est que littérature ».

Le FIL a eu le flair de casser les frontières. Trois ans après sa création en 1971, Alan Stivell, harpiste, chanteur, compositeur qui refaçonna le profil breton grâce à un lifting rock'n'roll dans les années 1970, publie *A Dublin* ? Cet album militant marque aussi sa rupture avec sa maison de disques parisienne Philips, au profit de sa propre maison d'édition Keltia III. Il contient *Délivrance*, texte abrasif, et



L'interceltique, une manière moderne de gérer la culture en déroulant le fil rouge de l'imaginaire atlantique.

finalement très FIL : « *Nous abattons les murailles honteuses/ qui nous empêchent de regarder la mer/ Les miradors qui nous interdisent nos plus proches frères/ de Galles, d'Ecosse, d'Irlande.* » Aujourd'hui la Bretagne a pris la place que lui revendiquait le chanteur, « *Celtie, au croisement des peuples du Nord/ et du sud, aux confins du vieux monde et/ du nouveau monde, aux frontières de la terre/ et de la mer, à la limite du monde visible/ et du monde invisible...* ».

« VIVE LA MOUETTE ! »

Le FIL est aussi une question de fidélité – celle d'Alan Stivell ou du jeune joueur prodige de gaita galicienne, Carlos Nunez. En 1970, à La Ville de Guingamp, un bistrot de Montparnasse, Gilles Servat créait *La Blanche Hermine*, l'un des hymnes de la Bretagne résistante. « *Vive la mouette et vive l'ajonc ! Vive Fougères et Clisson !* » Trente-deux ans après, mais cette fois au Stade de

France, où le FIL avait exporté en mars son concept de Nuit celtique, la foule reprenait en chœur la chanson dédiée aux bestioles servant d'emblème aux ducs de Bretagne. Le 11 août, Gilles Servat sera sous le grand chapiteau avec le Bagad Ronsed Mor de Lokoal Mendon, tandis que la somptueuse Mercedes Peon, jeune chanteuse galicienne, amie de Manu Chao, rocker français issu de l'émigration celte (de Galice), se produira à la Halle du Moustoir.

Au Stade de France, le *gwen ha du* (le blanc et noir), drapeau dessiné en 1925 par Morvan Marchal avec ses neuf bandes horizontales, autant que d'évêchés bretons, était la vedette des tribunes. Le FIL n'en a justement jamais abusé dans sa reconquête des territoires celtes, diaspora américaine ou australienne comprises. Il a préféré dérouler le fil rouge de l'imaginaire atlantique. De la grande cornemuse d'Ecosse à l'*uilleann pipes*, (irlandaise, un soufflet)

ou au biniou (bretonne, un bourdon), du trophée The Macallan, réservé au Highland Bagpipe, à la voix épurée du Français Yann-Fanch Kemener (avec Eric Marchand, le 6 août) ou les créations du trompettiste Eric Le Lann (le 3), le FIL est un grand rendez-vous de musiciens, souvent informel, mais toujours effervescent, dirigé par Jean-Pierre Pichard qui a su lui donner des couleurs contemporaines – y compris par la création de partenariats, d'échanges économiques, une manière moderne de gérer la culture. « *L'opiniâtreté arrive à gripper les logiques qui semblent rationnelles, c'est la force des petits* », peut-on lire sur le site Internet de ce « *festival actif* » qui a beaucoup grandi.

Véronique Mortaigne

Festival interceltique de Lorient, du 2 au 11 août. Tél. : 02-97-21-24-29. www.festival-interceltique.com

MUSIQUE • Le onzième Festival des nuits atypiques accueille 35 artistes du monde

Les frères palestiniens Samir et Wissam Jubran enchantent les Nuits de Langon

LANGON (Gironde)
de notre envoyé spécial

Il joue les yeux clos. Sur son visage passent des ombres, des inquiétudes, des signes. Quelque chose le brûle de l'intérieur, une intensité cinglante, une pensée. Dans le creux des silences, entre les notes, il y a une réalité qui hurle. Accompagné par son frère Wissam, Samir Jubran interprète *Ramallah August 10*, « *une pièce composée en souvenir de la nuit où ma maison a été bombardée l'année dernière* », déclare-t-il. Il la dédie à sa femme et à sa fille de deux ans, dont il ne sait pas, « *si aujourd'hui elles ont été autorisées à sortir, si elles ont pu trouver du lait* ».

Quelques heures avant de monter sur scène, Samir Jubran confiait combien il était difficile de sourire face au public lorsque l'on est hanté par de telles pensées. Même s'il a deux albums à son actif et s'est produit plusieurs fois à l'étranger, comment envisager un plan de carrière quand « *on ne peut vivre autrement qu'au jour le jour et que notre vie est sans arrêt menacée* » ? Rêver est-il encore possible ? « *Aujourd'hui, mon rêve de chaque jour, c'est de me réveiller le lendemain en étant encore en vie* ». Le rêve suivant, le plus ardent, serait de pouvoir enfin apprécier la nature, les arbres, de composer sans être affecté par les événements de Palestine.

CONNIVENCE MUSICALE

Originaires de Nazareth, Samir et Wissam Jubran vivent à Ramallah. Travailler ensemble, c'est laisser s'épanouir cette connivence musicale qui les unit, déclarent-ils. Entre improvisations savantes, airs traditionnels, dont un thème célèbre repris autrefois par le groupe madrilène Radio Tarifa (*Lamma Bada*), une relecture – plus dispensable – d'une pièce du compositeur espagnol Isaac Albeniz (*Asturias*), le duo envoûte puis déclenche l'enthousiasme du public massé aux Arcades.

Petite cour fermée à ciel ouvert où l'on entreposait autrefois les barriques de vin avant leur achemine-

ment par la Garonne jusqu'à Bordeaux, les Arcades, c'est un chemin buissonnier offert aux festivaliers. Un espace à part, loin de l'agitation régnant autour de la scène du « village », loin de la vaste prairie où se produisent les têtes d'affiche. Cette année, Cesaria Evora, Goran Bregovic, Youssou N'Dour et Sergent Garcia – Noir Désir, initialement prévu le 5 août, pour lequel on prévoyait une grosse affluence, a annulé son concert, à la suite d'une blessure au genou de son chanteur, Bertrand Cantat. Le gravier a beau crisser sous les pieds et venir parfois perturber la respiration de la musique, on s'y sent en intimité avec ceux qui se produisent là.

Outre les frères Jubran, on y a vu entre autres Sylvain Rivard et Michel Noël, deux Amérindiens vivant au Québec, qui donnent les clés nécessaires pour comprendre que leur culture, ce n'est pas l'image folkloriste que l'on peut en avoir, mais un trésor de contes, de mythes, de chants, une langue forte et belle. Aux Arcades on a aussi posé les questions, tenté de décrypter les réponses soulignées en creux dans les musiques dites « du monde ». Le rêve suivant, au-delà du plaisir, de la fête, on aime à inciter à la réflexion. La onzième édition est dédiée à Rakoto Frah, artiste malgache décédé en 2001, qui donna ici son avant-dernier concert, mais aussi à José Bové, Mumia Abu Jamal, Leyla Zana.

Patrick Labesse

NUITS ATYPIQUES DE LANGON. Les 1^{er} et 2 août. Prochains spectacles : Walter Zanetti, A'arass, Sahra, Mont-Louis, Loulou Djine, Huon Huur Tuu, Youssou N'Dour, Dédé Saint-Prix, Samir et Wissam Jubran, le 3 août ; Carlinhos Antunes, Alandan & Miço Kendes, Dédé Saint-Prix, La Calaca, Zoé, Erick Manana, Sergent Garcia, Amol Khanapurkar avec Kishori Khanapurkar et Niranjana Lele, le 4. Prix des places (forfait journée) : 19 et 22 €. Tél. : 05-56-63-68-00.

CINÉMA • Le festival international du film présente 22 longs métrages

Locarno donne de la place aux gros

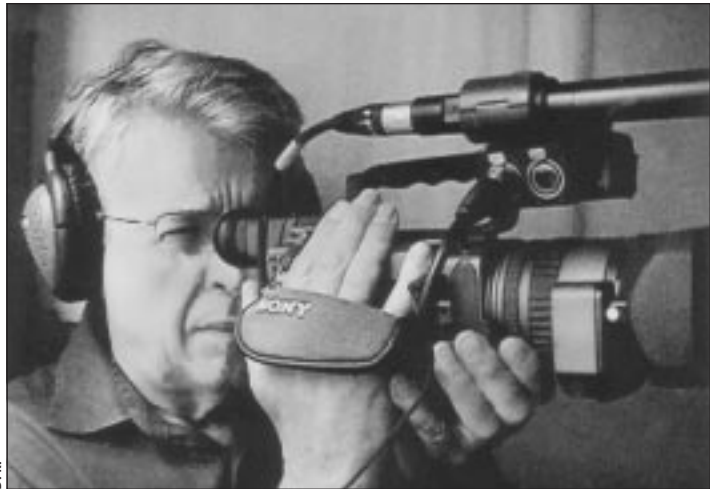
LOCARNO

de notre envoyé spécial

La pluie a été la première vedette surprise du Festival international du film de Locarno, qui s'est ouvert jeudi 1^{er} août. Un orage a contraint les organisateurs à trouver un lieu couvert, et à envisager de déplacer la traditionnelle projection du soir en plein air sur la piazza Grande. Finalement la présentation du film d'ouverture, *The important of Being Earnest*, d'Oliver Parker, adapté de la pièce éponyme d'Oscar Wilde, avec Rupert Everett et Reese Witherspoon, a pu se dérouler paisiblement devant 3 000 personnes.

Le plus intéressant dans le film d'Oliver Parker ne se trouve pas tant dans son projet, qui possède les mêmes qualités que son précédent film, *Un mari idéal*, avec une direction d'acteurs assurée, le plaisir d'entendre la langue d'Oscar Wilde et des efforts louables pour échapper à la captation, que par sa manière involontaire d'anticiper sur le premier et formidable film de la compétition de Locarno, *René*, d'Alain Cavalier.

La silhouette corpulente d'Oscar Wilde annonce le corps, encore plus énorme, de René, le personnage principal du film du réalisateur français. Dès la première séquence du film, où René choisit tranquillement une dizaine de fromages qu'il dévore ensuite chez lui en se léchant les mains et en buvant son énorme verre de vin, on comprend que ce personnage s'inscrit dans une mythologie de l'obésité qui irait de Gargantua au héros de *La Conjuraison des imbéciles*, de John Kennedy Toole. Alain Cavalier affirme avoir eu l'idée de son film en écoutant l'un de ses comédiens et ami, Joël Lefrançois (il interprétait un jeune médecin dans *Thérèse*), lui parler de ses



Devant la caméra numérique d'Alain Cavalier, réalisateur de « René », Joël Lefrançois s'est engagé à perdre le tiers de ses 155 kg.

problèmes de poids. Les deux hommes passèrent un contrat « moral ». Joël Lefrançois s'engageait à perdre le tiers de ses 155 kg devant la caméra numérique d'Alain Cavalier dans un récit où le vécu et le fabriqué sont inextricablement liés.

REFUS DE LA TENTATION

Ce pari évoque un reality-show de mauvais aloi – une chaîne allemande caressait d'ailleurs un projet comparable où un groupe d'obèses enfermés dans une maison perdrait leurs poids sur plusieurs semaines – renforcé par la caméra DV et une narration qui épouse le point de vue de René. Mais le film d'Alain Cavalier est tout autre, contenu dans le nom même de son personnage. René raconte l'histoire d'une renaissance. Son dévouement, sa force et son refus de la tentation ne sont pas si éloignés de ceux de Catherine Mouchet dans *Thérèse*. Une rondelle

de saucisson, un pot de glace, un verre d'alcool deviennent rapidement des objets de dégoût que ce saint Antoine moderne observe, triture et finalement rejette. Symboliquement, René commence dans le film sur une balance pour bestiaux, seule capable d'enregistrer son poids énorme, puis termine sur la scène d'un spectacle pour enfants où son sens de la comédie et de l'organisation fait merveille. On pense ici au Kurosawa de *Vivre*, dont le film d'Alain Cavalier partage la même préoccupation éthique, celle de décrire un individu qui délaisse la consommation pour se consacrer aux autres.

Samuel Blumenfeld

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO. Via Luini 3a, Locarno, Suisse. Tél. : (00-41) 91-756-21-21. <http://www.pardo.ch>. Jusqu'au 11 août.

CINÉMA • « Arac Attack » et « Jason X » détournent les conventions

Le film d'horreur joue avec ses ficelles

LES DEUX FILMS de terreur *Arac Attack* et *Jason X*, sortis dans le cadre des grandes braderies cinématographiques de l'été, se rattachent à une tradition bien établie, quoique légèrement désuète, qui ne manque pas d'être perçue aujourd'hui avec une violente ironie. Conscients de l'usure des conventions, ces deux films les mettent en jeu consciemment et tout est dans la manière dont les clichés sont présentés et éventuellement moqués.

Le plus lucide est aussi le moins passionnant : dans *Arac Attack*, une petite ville de l'Arizona est victime d'une invasion d'araignées devenues gigantesques à la suite d'un accident écologique, et la terreur fonctionne sur la répulsion classique que ne manquent pas de susciter les arachnides, d'un réalisme amplifié par les trucages numériques. Mais loin de se contenter de prolonger le genre des films à créatures géantes – une des grandes tendances de la science-fiction hollywoodienne des années 1950 –, le film d'Elory Elkayem bascule très vite dans la comédie et une démesure proche du dessin animé.

Ainsi, on pense moins à Jack Arnold, l'auteur du magnifique *Tarentula* (qui savait, lui, filmer le désert de l'Arizona) auquel le film d'Elory Elkayem tente d'offrir une descendance, qu'à la relecture rigoureuse de cette préhistoire telle qu'elle fut tentée, avec un certain succès, par Tim Burton. Il reste que l'auteur d'*Arac Attack* n'a pas l'imagination visuelle et le sens du rythme de celui de *Mars Attacks !* et qu'on se lasse assez vite de l'humour de petit malin qui sert de carburant au film.

Jason X est, comme son titre l'indique, le dixième épisode d'une série commencée il y a plus de vingt ans avec *Vendredi 13*, de Sean Cunningham. Au plus fort de la vogue du film d'horreur *gore*, *Vendredi 13* réduisait un genre déjà modeste, le *slasher*, à sa plus simple expression. Un tueur masqué et invisible trucidait avec un sens certain du raffinement les adolescents inévitablement malchanceux, maladroits ou imprudents qu'il croisait sur son chemin. Les meurtres se suivaient rigoureusement jusqu'à la neutralisation – temporaire – de l'assassin. Au fur et à mesure de la production des diverses suites, Jason Vorhees, le meurtrier est devenu une créature indestructible, surnaturelle.

LA DÉSINCARNATION DES CORPS

Le plaisir que peut procurer un tel cinéma est celui de la répétition, de la programmation, du sens des variations infimes qu'il faut inventer sans détruire la jouissance qu'il y a à se retrouver, très vite, en terrain connu, avec toujours une longueur d'avance sur les péripéties. Ici le monstre, qui a été cryogénisé, est retrouvé dans un futur lointain et emmené dans une station spatiale. Il se réveille et élimine, évidemment, tous les habitants du lieu.

Derrière l'aspect grand-guignolesque de cette bande au budget que l'on devine assez modeste, il y a pourtant le sentiment d'une évolution qui fut celle du cinéma au cours des vingt dernières années. Il y a en effet une différence importante entre le premier *Vendredi 13* et cette dixième variation. L'horreur *gore* des origines était la conséquence d'un certain sens du réalisme. Les corps étaient maltraités,

torturés et saignaient comme preuve d'une résistance concrète de la chair. Aujourd'hui, les corps des victimes de Jason sont essentiellement des motifs plastiques, des effigies cybernétiques, auxquelles on peut faire subir toutes sortes d'altérations pour le simple plaisir d'inventer des figures inédites. Dont celle-ci : un visage congelé instantanément à l'oxygène liquide se brise comme de la porcelaine.

C'est ainsi que Jason, confronté à un androïde qui n'a de l'humain que l'enveloppe corporelle, resuscite transformé lui-même en créature de chair et de métal. D'une certaine façon, cette évolution du cinéma d'horreur qui déshumanise les corps est assez proche de celle du cinéma pornographique contemporain.

Jean-François Rauger

ARAC ATTACK. Film américain d'Elory Elkayem. Avec David Arquette, Kari Wuhrer, Scott Terra. (1 h 40.)
JASON X. Film américain de Jim Isaac. Avec Kane Hodder, Lexa Doig, Lisa Ryder. (1 h 30.)

AFRICARMANIA
Arman et l'Afrique
Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence - Tél. 04 93 24 52 00
<http://www.galeriebeaubourg.com>

Chuck Palahniuk, l'Américain pas tranquille

L'auteur de « Fight Club » et de « Survivor », lucide et désespéré, entend faire échapper sa génération à sa condition par la science-fiction

VU LES HORREURS qu'il écrit – des histoires de terroristes (*Fight Club*), de rescapés d'une secte adepte du suicide collectif (*Survivor*) ou encore de « sexoolique » se prenant pour le Christ (*Choke*) –, on s'attendait à voir arriver un homme déjanté. Or on découvre un Américain bien tranquille, qui ne fume pas, ne boit pas, dîne d'un poisson grillé et de légumes vapeur, et parle de Derrida, Foucault, Marx et Heidegger. Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Avant de devenir un écrivain à succès, cet ancien mécanicien se défonçait tous les week-ends, et, s'il connaît bien la philosophie, il aime aussi des auteurs moins fréquentables, comme le Bret Easton Ellis des débuts ou Irvine Welsh. Sans compter qu'il carbure au Prozac... un antidépresseur qu'il ne trouve pas assez fort pour lui.

Lui ? C'est Chuck Palahniuk, l'auteur de *Fight Club* donc, ce livre devenu culte le jour où David Fincher – le réalisateur entre autres de *Seven* et de *Panic Room* – eut la bonne idée de demander à Brad Pitt et à Edward Norton de prêter leurs gueules d'ange pour jouer Tyler Durden – personnage double dudit livre. Ou l'histoire hallucinante d'un jeune cadre en assurances réalisant soudain que sa vie est aussi conditionnée que la nourriture qu'on lui sert dans les avions. Que contrairement à ce que la télévision essaie de faire croire, il ne deviendra pas plus millionnaire que rock star.

Bref, c'est l'histoire d'un mec qui a le courage – la folie – d'aller au bout de lui-même et de ses rêves cauchemardesques afin d'échapper à cette génération de paumés à laquelle il appartient. Une génération qui n'a connu ni grande guerre ni grande dépression. Une génération sans repère ni religion à laquelle se raccrocher – si ce n'est celle du capitalisme. « *Des esclaves en col blanc faisant des boulots que nous détestons afin de pouvoir nous acheter des trucs de merde dont nous n'avons pas besoin* », voilà ce que nous sommes, dira Tyler Durden. « *Je voulais montrer des héros disons... marginaux... qui ne ressemblent pas à ceux que l'on voit habituellement dans les films hollywoodiens. Des mecs qui ne veulent pas sauver le monde – mais plutôt le détruire... Bref qui n'ont, a priori, pas tout à fait la même définition du Bien que celle de l'administration Bush* », explique Chuck Palahniuk.

Relire ou revoir *Fight Club* aujourd'hui laisse une impression troublante. La dernière séquence – écrite et filmée bien avant le 11 septembre – montre comment la bande anarcho-nihiliste de Tyler Durden fait exploser les tours de toutes les entreprises américaines de cartes de crédit. Créer le chaos, détruire ce qui symbolise le consumérisme outrancier de l'Amérique pour repartir de zéro... « *Ground Zero* », ou la

BIOGRAPHIE

► 1962

Naissance à Pasco (Etat de Washington), Etats-Unis.

► 1999

David Fincher adapte « Fight Club ». Le père de Chuck Palahniuk est assassiné.

► 2002

Sortie, en France, de « Choke ».

dénonciation ironique et violente de la Corporate America – depuis sa galaxie Microsoft jusqu'à sa planète Starbucks.

Même si ce livre lui valut d'être taxé de fasciste et de machiste, Chuck Palahniuk aura en partie atteint son objectif : ramener les mômes de la génération des jeux vidéo vers la littérature, en leur offrant un autre point de vue sur la réalité que celui donné par CNN ou l'Université.

METTRE UN PEU AVENTURE DANS LA VIE

Mais, en 1999, l'été de la sortie du film, Chuck Palahniuk a autre chose en tête : son père, qui avait répondu à la petite annonce d'une femme dans un journal, est assassiné par l'ex-mari de celle-ci. Chuck Palahniuk raconte tranquillement que « *l'assassin n'a pas encore été exécuté, car il prétend qu'il a enterré des bombes à anthrax un peu partout sur le sol américain, et que, si on le tue, ces bombes vont exploser* »... Pour tenter de comprendre cet homme à femmes qu'était son père, Chuck Palahniuk enquête dans les nombreux clubs de strip-tease de Portland (Oregon) où il habite, puis fréquente un groupe de « sexooliques » anonymes. Chuck Palahniuk se sert de ce matériau pour écrire *Choke*. Cette fois, c'est le statut des mères que Chuck Palahniuk questionne : « *Dans un monde sans Dieu, est-ce que*

ce ne sont pas les mères le nouveau dieu ? »

Il faut dire que la mère du narrateur – Victor Mancini, un obsédé sexuel de premier choix – est gratinée. Exorciste sur le retour, mythomane, elle croupit aujourd'hui dans un hospice. Pour lui payer les frais médicaux, Victor a une technique : au restaurant, il s'étouffe méthodiquement en avalant d'énormes morceaux (en anglais, s'étouffer se dit *choke*). Résultat : un, il ne paie pas l'addition, et deux, le naïf qui lui vient en aide lui envoie un peu d'argent ou quelques cadeaux. Pour le narrateur, il s'agit autant de subvenir à ses besoins que de « *mettre un peu d'aventure dans la vie des gens* ». Pathétique ? Les personnages de Chuck Palahniuk n'ont en tout cas rien perdu de leur humour : « *N'allez pas vous étrangler à mort sur des beignets de poulet dans un rade qui pue le graillon. (...) Soyez sélectifs.* » Chuck Palahniuk, lui, est beaucoup plus lucide et désespéré : « *J'ai été volontaire dans un hospice. Or on n'y va jamais – même quand il s'agit de sa propre famille. Parce qu'on ne veut pas voir où l'on va finir. Parce que cela nous renvoie à tous les efforts que l'on a faits pour rien. On a tendance à croire que si l'on va à la gym tous les jours, si l'on est éduqué, que l'on a un bon boulot, on sera immortel. Tout ça n'est qu'un énorme mensonge.* » Pour lui, seuls « *l'écologie et l'art peuvent peut-être encore nous sauver. En*

tout cas sûrement plus que le simple achat de choses. Nous sommes pollués par les messages publicitaires. On nous prend pour des chiens de Pavlov qui, quand telle sonnerie retentit, pensons Bouygues Télécom. »

Loin du politiquement correct, Chuck Palahniuk donne à lire une Amérique schizo-phrène : libre et généreuse, mais aussi rigide et puritaine. Une Amérique dont la culture se résume à un mot : progrès. Une vision terrible et tragique que Chuck Palahniuk fait passer par une écriture serrée et désopilante. « *Après le 11 septembre, je pense que les Américains ne veulent plus entendre parler de terrorisme sous quelque forme que cela soit. La seule façon que j'ai trouvée afin de poursuivre ma critique de la société passera par la science-fiction et l'horreur.* » Son « *horror novel* », *Lullaby*, paraîtra en septembre aux Etats-Unis. Il travaille aussi à l'écriture d'un scénario pour David Fincher sur « *l'histoire horrible des femmes bodybuildées* ». Rien à faire, pour Chuck Palahniuk, voilà où nous sommes : « *Au beau milieu de nulle part au beau milieu de la nuit.* »

Emilie Grangeray

Choke, de Chuck Palahniuk (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Freddy Michalski, éd. Denoël, mai 2002, 352 p., 21,50 €).



TH. ARDITI

LES GENS DU MONDE

■ C'est sous les huées qu'a été accueillie, jeudi 1^{er} août à Bayreuth (Bavière), la mise en scène par Jürgen Flimm du *Crépuscule des Dieux*, dernier volet de la Tétralogie wagnérienne. Flimm, qui présentait son travail pour la troisième année consécutive au festival annuel entièrement consacré à l'œuvre de Richard Wagner, n'a pas su, une fois de plus, convaincre le public, réputé il est vrai pour son conservatisme.

■ Le 25 juillet 1965, Bob Dylan se faisait également copieusement siffler au festival folk de Newport (Rhode Island), au cours d'un épisode resté comme une bataille d'Hernani de la musique populaire américaine. Agé de 24 ans, le chanteur, armé d'une guitare Fender et accompagné du Paul Butterfield Blues Band, se débarrassait en effet de sa défroque de précheur contestataire et confirmait qu'il venait de se convertir aux charmes de l'électricité et du rock' n'roll. Les intégristes du folk ne lui pardonnèrent jamais.

Trente-sept ans après cette révolution stylistique, Robert Zimmerman revient pour la première fois sur les lieux du crime. Cette fois-ci, les organisateurs du Apple & Eve Newport Folk Festival se frottent les mains : jamais, de mémoire récente, billets ne se sont arrachés aussi rapidement à Newport que ceux pour son concert du samedi 3 août.

■ Ami intime de Bob Dylan, le guitariste Jerry Garcia fut l'âme du Grateful Dead, qui accompagna en scène l'auteur de *Like a Rolling Stone*. Malgré la mort de son leader en 1995, le groupe de San Francisco, pionnier du mouvement psychédélique, poursuit sa route sous le nom de The Other Ones.

Les fans, surnommés Deadheads, se donnent rendez-vous ce week-end à Walworth County, une petite communauté du Wisconsin, pour deux concerts dont 70 000 billets ont déjà trouvé preneurs. C'est la troisième fois seulement, depuis la mort de Garcia, que les quatre membres fondateurs et survivants du Grateful Dead, le bassiste Phil Lesh, le guitariste Bob Weir, les batteurs Bill Kreutzman et Mickey Hart, jouent ensemble en public.

■ Chaque année, l'éditeur de jeux vidéo Eidos lance une nouvelle version de *Tomb Raider*. Si le cinéma n'arrive pas encore à tenir ce rythme, le tournage de la suite des aventures de Lara Croft à l'écran débutera dès la fin du mois d'août sur l'île grecque de Santorin, soit à peine plus d'un an après la sortie en salles du premier volet. L'actrice américaine Angelina Jolie revêtra à nouveau le short de l'héroïne dans les Cyclades. Avis aux vacanciers, la production est à la recherche d'une centaine de figurants.

TÉLÉVISION

Les faces cachées de Marilyn

Pour le quarantième anniversaire de la disparition de Marilyn Monroe, le 5 août 1962, la télévision multiplie les hommages à la star américaine. *Marilyn Monroe, les derniers jours* (« Le Monde Télévision » du 27 juillet), documentaire inédit de Patty Ivins sur le tournage de ce qui aurait dû être le trentième film de l'actrice – *Something's Got to Give* –, proposé en première diffusion mardi 30 juillet sur Canal+, est reprogrammé lundi 5 août à 22 h 35. Une Théma d'Arte intitulée « Marilyn Monroe, un rêve brisé » s'intéresse au destin chahuté de l'un des plus grands mythes de l'histoire du cinéma. Ouverte par le film de George Cukor *Le Milliardaire* (1960), comédie musicale portée par le charme du duo Monroe-Montand, à ne pas manquer, à 23 h 35, la soirée se poursuit avec *Marilyn malgré elle*, film de Patrick Jeudy dont on ressort chaviré. Déjà programmé sur CineClassics à la mi-juin, ce documentaire est visible ce dimanche. On y découvre des clichés inédits et souvent stupéfiants de Marilyn, vue à travers le regard de Milton Greene, qui l'avait photographiée de l'été 1953 à l'hiver 1956. Jamais la personnalité cachée de la star n'avait été ainsi révélée. Accompagnée d'un commentaire écrit par le psychanalyste Gérard Miller et lu par Christine Gagneux, l'image de Marilyn bouscule tous les stéréotypes sur la bombe sexuelle d'Hollywood. – S. Ke.

« **Théma : Marilyn Monroe, un rêve brisé** », dimanche 4 août, 20 h 45, Arte.

DIMANCHE 4 AOÛT

► Procès Touvier

19 heures et 22 h 55, *Histoire*. Depuis le 1^{er} août et jusqu'au samedi 24 août, la chaîne thématique Histoire rediffuse les archives du procès de Paul Touvier, qui débuta le 17 mars 1994 devant la cour des Yvelines. Reflétant les 24 audiences tenues, les chapitres de ces archives retracent l'itinéraire d'un militant

zélé de la Révolution nationale et le portrait d'une société face à la collaboration. La cellule d'histoire (Jean-Claude Lescure, Agnès Chauveau, Frédéric Attal et Dominique Missika, directrice de la rédaction de la chaîne), chargée de visionner les 108 heures d'audience, en a tiré 42 pour les besoins de la télévision. Afin de conserver le rôle pédagogique et historique de cette série judiciaire hors du commun, chaque émission

est présentée par Anne Sinclair, et éclairée par des historiens, des juristes ou des journalistes présents aux assises.

► Alerte moustiques

22 h 45, *France 2*. Le réalisateur-producteur Thierry Berrod (Mona Lisa Production) s'est fait remarquer par une étonnante collection intitulée « Les Envahisseurs invisibles », ces mini-monstres donnés à voir comme jamais (grossis jusqu'à 25 000 fois !). Ces documentaires scientifiques qui mêlent sans complexe le reportage, les films d'animation, le trivial et le savant, sont vendus dans le monde entier. Ce soir, tout sur le moustique : zoologie, histoire, maladie...

► La Baby-Sitter

23 h 05, *Cinéfaz*. A Rome, Ann Carson, starlette américaine névrosée, brutalément jetée dehors par un riche amant, heurte un taxi comme on se suicide. La passagère, Michèle Janson, étudiante française en sculpture, s'occupe d'elle et la prend comme colocataire. Michèle fait du baby-sitting pour arrondir ses finances. Un soir, elle est appelée dans une villa isolée, et s'y fait enfermer avec un petit garçon kidnappé... Ce n'est pas un suspense façon Hitchcock mais le récit d'une machination dont, au début, le spectateur croit

savoir la raison qu'ignore Michèle – étonnante Maria Schneider. Coproduction européenne (France, Italie, Allemagne), cette dernière œuvre (1 975) du cinéaste René Clément n'était sortie au cinéma qu'en version doublée.

► Le Balcon

23 h 20, *France 3*. Ecrit par Peter Eötvös pour dix-huit musiciens, l'opéra tiré de l'œuvre de Jean Genet a été mis en scène par Stanislas Nordey. Devenue l'une des productions phares du Festival d'Aix-en-Provence, cette pièce en dix tableaux, dirigée par le compositeur lui-même, met en scène à l'époque de la Révolution un évêque, un général et un juge dans une « maison des illusions », le Balcon, bordel de luxe dans lequel ils se sont réfugiés et continuent à y jouer la comédie sociale des apparences. La pièce a fait l'objet d'une captation télévisée en juillet, retransmise ce soir.

► San Francisco

1 h 20, *France 3*. Proposé dans la case « Cinéma de minuit », ce film de W.S.Van Dyke, réalisé en 1936, peut être considéré comme un ancêtre du film-catastrophe. Interprété par Clark Gable et Spencer Tracy, il témoigne d'un sens de l'épopée certain.

RADIO

DIMANCHE 4 AOÛT

► Conversations

12 h 05, *France-Inter*. Kathleen Evin reçoit un homme d'exception, paysagiste et créateur de multiples jardins à travers le monde, poète et philosophe : Gilles Clément.

► Classic Classique

13 h 15, *RTL*. Alain Duault bâtit son émission autour des « Plus belles voix de sopranos », de Maria Callas à Natalie Dessay.

► La Forêt française

16 heures, *Europe 1*. Yves Calvi reçoit l'historien André Corvol, spécialiste de la forêt en Europe, et Eric Loffeier, directeur adjoint du département forêt au Cirad.

► Un jour au singulier

17 h 30, *France-Culture*. Rediffusion de l'émission de Geneviève Ladouès réalisée le 16 janvier 1994, avec la romancière et cinéaste algérienne Assia Djebar. Le 30 juin 1962, elle retourne en Algérie après cinq années d'absence. Elle est alors journaliste à *L'Express* et prépare un reportage sur l'indépendance.

► Jazz Été

18 heures, *France-Musiques*. Chaque dimanche jusqu'au 1^{er} septembre, l'émission d'Arnaud Merlin rend hommage au pianiste et compositeur Martial Solal à l'occasion de ses 75 ans.

Rétrospective d'une œuvre ludique et virtuose, depuis les premiers trios et solos gravés il y a un demi-siècle, jusqu'aux expériences les plus récentes. C'est aussi une histoire du jazz moderne que retrace cette série de cinq émissions.

► Soirée lyrique

20 heures, *Radio Classique*. Sous la direction de Guennadi Rojdestvensky, le Chœur et l'Orchestre de l'opéra de l'Union européenne donnent *Eugène Onéguine*, de Piotr Tchaïkovski ; opéra en trois actes créé à Moscou en 1879, d'après Pouchkine.

► Le Masque et la Plume

20 h 03, *France-Inter*. Jérôme Garcin propose un « Spécial Festival d'Aix-en-Provence ». Avec Stéphane Lissner, directeur du festival, interrogé par des critiques lyriques.

► For intérieur

21 heures, *France-Culture*. Olivier Germain Thomas présente l'essayiste bengali Prithwindra Mukherjee, né dans une famille de brahmanes engagée dans la lutte pour l'indépendance de l'Inde. Installé à Paris depuis l'âge de 30 ans, il a traduit Saint-John Perse, Camus et Char en bengali, ainsi que des chants bauls et des légendes bengalies en français, et a récemment publié une biographie du philosophe Sri Aurobindo (Desclée de Brouwer).

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 3 AOÛT

TF1

15.40 Will & Grace Action en justice. Série
23.05 Invisible Man Science sans conscience.
 Série **17.00** Angel Le fils d'Angel. Série **15.50**
 La vie devant nous Voyage. Série **18.55** Le
 Maillon faible **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



**20.50 QUI VEUT GAGNER DES MIL-
 LIONS ?** Spéciale jeu. Divertissement
 présenté par Jean-Pierre Foucault. 172338
*Des jeux tentent d'aligner les
 bonnes réponses pour cumuler leurs
 gains et remporter la somme finale de
 1 million d'euros.*

22.30 L'ÎLE DE LA TENTATION Jeu pré-
 senté par Stéphane Bouillaud O. 3474086
23.40 La Détenuée Téléfilm. Glen Pitre. Avec
 Catherine Oxenberg, Jeff Fahey (EU, 1999) O
 2341628 **1.30** Certains Leeb jazz à Nice [6/6].

2.30 Reportages Mamies Miss, la France aus-
 si **3.00** Histoires naturelles **3.25** Mode in Fran-
 ce Haute couture automne-hiver 2002-2003
4.25 Musique **4.50** Aimer vivre en France Le
 terroir [2/2]. Magazine (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.25 Rambo ■■ Ted Kotcheff. Avec Sylvester
 Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy (Etats-Unis,
 1983, v.m., 90 min) O **CineCinemas 2**
15.05 Scandale à Milan ■ Vincent Sherman
 (France - Italie, 1955, N., 90 min) O **Cinétoile**
16.10 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul
 Rappeneau (France, 1981, 110 min) O **CineCinemas 1**
17.10 L'Homme sauvage ■■ Robert Mulligan
 (Etats-Unis, 1969, 120 min). **TCM**
17.15 Kitty Foyle ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1940,
 N., v.o., 100 min) O **CineClassics**
18.55 Side Streets ■■ Alfred E. Green (Etats-Unis, 1934,
 N., v.o., 65 min) O **CineClassics**
19.10 Le Tombeur de ces demoiselles ■ Norman
 Taurog (Etats-Unis, 1966, 95 min). **TCM**
22.00 Les Hommes contre ■■ Francesco Rosi
 (Italie - Yougoslavie, 1970, 115 min). **TCM**
23.00 Dans les faubourgs de la ville ■■ Carlo
 Lizzani (Italie, 1952, N., v.o., 90 min) O **CineClassics**
23.10 Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil
 (France, 1981, 130 min) O **CineCinemas 1**
0.55 Calme blanc ■■ Philip Noyce (Australie, 1989,
 v.m., 95 min) O **CineCinemas 3**
1.50 La Baby-Sitter ■■ René Clément
 (France - Italie, 1975, v.o., 110 min) O **Cinéfaz**

FRANCE 2

16.50 Un amour infini Téléfilm. Paul Shapiro.
 Avec Farrah Fawcett (Etats-Unis, 2001) **18.15**
 Voleurs de charme Degas et sa muse. Série
19.05 Le Bêtisier de l'été **20.00** ET 0.35 Jour-
 nal, Météo.



20.55 FORT BOYARD Divertissement
 présenté par Cendrine Dominguez et
 Jean-Pierre Castaldi. Invités : Sonia Rolland,
 Mamedy Doucara, Denis Maréchal,
 Dominique Martinelli, Kamel Chouaref,
 Larbi Ben-Boudaoud. 9423864

**22.40 LE GRAND ZAPPING DE
 L'HUMOUR** Honneur aux femmes.
 Divertissement présenté par Miguel
 Derennes. 6588864
0.55 L'Irrésistible Jack Le tout nouveau divorce.

1.15 Trois hommes sur le green Docteur, j'ai
 une boule sous le bras. Série **1.40** Benben
 Show Le creux de la vague. Série **2.00** Tennis
 Masters Series. Tournoi messieurs de Toron-
 to. Demi-finales **4.30** Les Z'amours (30 min).

FRANCE 3

16.55 Le Refuge Téléfilm. Christian François.
 Avec Maxime Leroux (Fr., 1998) **18.25** Que-
 sions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'in-
 formation, Météo **20.15** Tout le sport Maga-
 zine **20.25** Euro millionnaire.



20.50 DOCTEUR SYLVESTRE Le Don
 d'un frère. Série. Avec Jérôme Anger, Marthe
 Villalonga, Emilie Sainet, Olivier Ythier,
 Manuela Servais. 164319
*Pour sauver une enfant atteinte d'une
 leucémie aiguë, le docteur Sylvestre
 va faire voler en éclats de lourds
 secrets de famille...*
22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.50 FEVER LAKE Téléfilm. Ralph
 Portillo. Avec Corey Haim, Bo Hopkins, Mario
 Lopez, Cynthia Baker, Mark Ginther (Etats-
 Unis, 1997) O. 278116
0.20 Clair de lune T'as pas une blonde. Série.

1.10 Sorties de nuit Festival interceltique de
 Lorient 2000 : Les Chieftains **2.10** Soir 3 **2.35**
 Thierry le frondeur **4.25** La Case de l'oncle
 Doc Mon premier french cancan. Document-
 taire (55 min).

CANAL+

17.00 Football Magazine : 17.15 Coup d'envoi.
 Championnat de France Ligue 1 (1^{re} journée) :
 Marseille - Nantes ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.20**
 Journal **19.40** En aparté Magazine. Invités :
 Annie Girardot, Arthur.



20.30 SAMEDI COMÉDIE
21.00 Grolandsat Divertissement. Best of
21.00 A la demande générale Divertissement
 99883
21.45 H Le manuscrit. Série 644488

22.15 Jour de foot Magazine présenté
 par Hervé Mathoux. 9094319

23.15 Le Monde des ténèbres Meurtre à huis-
 clos. Série O **0.00** Le Journal du hard O.

0.15 Top model Film. A. Rinaldi. *Classé X* (EU,
 2000) O **1.45** Cecil B. DeMented ■■ Film. John
 Waters. *Comédie satirique* (EU, 2000, v.o.) O
3.05 Surprises **3.20** De l'histoire ancien-
 ne ■■ Film. O. Miret. *Drame* (Fr., 2001, 120 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.35 Carnets de l'Inde [3/6] **18.05** Naître
19.00 Biographies **19.45** Arte info **20.00** Le
 Dessous des cartes Arménie [2/2] : Vieille
 nation, nouvel Etat **20.10** Météo **20.15** Palet-
 tes, miniature persane.



**20.45 L'AVENTURE HUMAINE - LES
 ROUTES DU VENT** Kusi, des îles de la Lune
 à Zanzibar Documentaire. Bernd Girrbach et
 Rolf Lambert (Allemagne, 2002). 8841951

21.45 Metropolis Au sommaire : Peter Zuc-
 ka au Festival de Salzbourg ; Julius Schul-
 man : la mémoire photographique de l'archi-
 tecture 8911777.

22.40 PEPE CARVALHO Téléfilm. Emma-
 nuele Cuau. Avec Juanjo Puigcorbè, Valeria
 Marini, Jean Benguigui, Walter Vidarte, Ber-
 nadette Lafont (Fr. - Esp., 1998). 578628

0.10 La Lucarne - Niger Nouvelles impres-
 sions d'Afrique **0.55** Berlin Alexanderplatz
 Téléfilm. R. Werner Fassbinder (All., 1980)
85493297 2.50 Why Are You Creative ? Frank
 Gehry. Documentaire (10 min) 36538568.

M6

16.55 Chapeau melon et bottes de cuir Série
17.55 Motocops Une question de confiance.
 Série **18.55** La Loi du Puma Danseurs de char-
 me. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05**
 Caméra café Série **20.40** Cinésix.



20.55 LA TRILOGIE DU SAMEDI
20.55 Charmed Un jour mon prince viendra
 O 9671241. L'union fait la force O 4920609.
 Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano,
 Rose McGowan, Brian Krause, Charlie Weber.
22.35 Freakylinks Les Harbingers O. Série.
 Avec Ethan Embry, Lisa Sheridan, Karim Prin-
 ce, Lizette Carrion, Dennis Christopher
 8189951.

23.30 BUFFY CONTRE LES VAMPIRES
 Révélations O 12406. Amours contrariées O
 8511839. Série. Avec Serena Scott Thomas,
 Sarah Michelle Gellar.

1.15 La Nuit Gainsbourg - Initiales S.G Docu-
 mentaire 3090520 ; 2.00 Serge et Jane, je
 t'aime moi non plus 2630452 ; 2.40 Eh ouais,
 c'est moi Gainsbarre... 68795452 **3.15** M6
 Music / Les Nuits de M6 (290 min) 12554278.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Les Lundis de l'Histoire. *Méditations
 pascaliennes*, de Pierre Bourdieu.
21.00 Texte nu. Didier Sandre lit *Inhumain*,
 de Stéphane Keller.
22.05 Petites formes de Robert Musil.
23.30 Concert. *Ici et ailleurs*, Paco el Lobo,
 danse et chant flamenco.
0.00 Des idées et des hommes.

FRANCE-MUSIQUES

21.30 Concert. Robert Holl, baryton, Oleg
 Maisenberg, piano : Œuvres de
 Rachmaninov, Scriabine, Tchaïkovski,
 Borodine et Moussorgski.
1.00 Programme Hector (rediff.)

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres d'Alegri, Vivaldi,
 Sammartini, Veracini.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Braque et la
 musique. Œuvres de Socrate, Satie, Debussy,
 Schoenberg, Bach, Mozart, Auric, Piazzolla.
22.00 Da capo. Wilhelm Furtwängler.
 Œuvres de R. Strauss, Brahms et Bruckner.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DIMANCHE 4 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.30** La Parade des
 nations celtes Le triomphe de la cornemuse
 et des bombardes. **14.30** Walker, Texas Ran-
 ger le grand nettoyage. Série **15.25** Deux pri-
 vés à Vegas La vérité est dans mon cœur.
 Série **16.10** New York Untel Spéciale Les victi-
 mes. Série O **17.05** 7 à la maison Partir, re-
 venir. Série **17.55** Vidéo gag **18.55** Le Maillon
 faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 LA CITÉ DE LA JOIE Film. Roland
 Joffé. Avec Patrick Swayze, Om Puri, Pauline
 Collins, Shabana Azmi, Ayesha Dharker.
Drame (Fr. - GB, 1992) O. 39814687
*Un médecin américain débarque à
 Calcutta où il va lutter contre la
 misère. Lourd et déplaisant film chargé
 en bons sentiments paternalistes.*
23.10 Les Films dans les salles Magazine.

**23.20 ÇA N'EMPÊCHE PAS LES
 SENTIMENTS** ■■ Film. Jean-Pierre Jackson.
 Avec Philippe Chevallier, Régis Laspalès,
 Cécile Bois, Agnès Soral, Luis Rego. *Comédie*
 (France, 1998) O. 8586926
*L'odyssée de deux hommes abandon-
 nés chacun par leur femme. Un
 humour grinçant et volontairement tri-
 vial.*

1.05 Passion au naturel Le Pays basque
 comment ça vous chante **2.05** Carmina Burana
 Concert 7075476 **3.35** Reportages Bateau,
 boulot, dodo **4.00** Mode in France Haute
 couture automne-hiver 2002-2003 (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.45 Désir de femme ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1945,
 N., v.o., 85 min) O **CineClassics**
16.45 L'Indien ■■ Carol Reed (Etats-Unis, 1970,
 120 min). **TCM**
17.55 Retour à Howards End ■■ James Ivory (GB,
 1992, v.m., 140 min) O **CineCinemas 1**
18.00 Mima ■■ Philomène Esposito (France, 1990,
 80 min) O **Cinéstar 2**
18.00 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul
 Rappeneau (France, 1981, 105 min) O **CineCinemas 2**
18.45 Billy Jack ■■ Tom Laughlin et Frank Laughlin
 (Etats-Unis, 1971, v.o., 120 min). **TCM**
20.50 L'Appartement ■■ Gilles Mimouni
 (France - Italie, 1996, 115 min) O **CineCinemas 1**
21.00 Le Voyageur de la Toussaint ■■ Louis Daquin
 (France, 1942, N., 105 min) O **Cinétoile**
22.15 Mima ■■ Philomène Esposito (France, 1990,
 80 min) O **Cinéstar 1**
22.20 Kitty Foyle ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1940,
 N., v.o., 100 min) O **CineClassics**
22.25 La Meilleure Façon de marcher ■■ Claude
 Miller (France, 1975, 85 min) O **CineCinemas 2**
23.05 La Baby-Sitter ■■ René Clément
 (France - Italie, 1975, v.o., 105 min) O **Cinéfaz**
0.15 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul
 Rappeneau (France, 1981, 105 min) O **CineCinemas 3**
0.30 Je sais où je vais ■■ Michael Powell et Emeric
 Pressburger (GB, 1945, N., v.o., 85 min) O **Cinétoile**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.25** Le Grand Batre
 Téléfilm. Laurent Carcéles. Avec Marie-Christine
 Barrault, Jean-Claude Drouot (Fr., 1997)
 [1 et 2/2] **16.30** Les Années d'orange Téléfilm.
 Bernd Böhhich. Avec Jeanette Hain, Ben
 Becker (All., 1998) **18.10** Voleurs de charme
 Une question de vie ou de mort. Série **18.50**
 C'est ma tribu **18.55** Stade 2 Magazine **20.00**
 ET 23.35 Journal, Météo.



20.55 LA MALADIE DE SACHS ■■ Film.
 Michel Deville. Avec Albert Dupontel, Domini-
 que Reymond, Valérie Dréville, Marianne
 Groves, Serge Riaboukine. *Comédie dramati-
 que* (France, 1999) O. 4496926
*Un médecin de campagne découvre
 la vie morcelée de ses divers patients.
 Une adaptation du roman de Win-
 kler.*

22.45 CONTRE-COURANT Alerte mousti-
 ques : Dans la collection « Les Envahisseurs
 invisibles ». Magazine présenté par Stéphane
 Paoli. Documentaire. Thierry Berrod. 8660162
*Généralisme considérés comme nuisi-
 bles, les moustiques possèdent cepen-
 dant des vertus rares qui les rendent
 indispensables aux yeux de certains...*
23.55 Contre-courant Chambord sauvage
 [1/2] : Le temps des cerfs, automne-hiver.

0.50 Tracks [3/4]. Afrique, le berceau de l'hu-
 manité **1.40** Tennis Masters Series. Tournoi
 messieurs de Toronto (Can.). Finale. 50224114
4.10 Tunisie La Tunisie au féminin. Documen-
 taire **4.25** Stade 2 Magazine (70 min).

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix Magazine **14.50** Keno
14.55 Le Sport du dimanche Natation. Cham-
 pionnats d'Europe. A Berlin (All.) ; 16.20
 Cyclisme. Championnats de France sur piste ;
 16.50 Cyclisme. Coupe du monde. HEW-
 Cyclistics. A Hambourg (All.) **18.05** On en rit
 encore I La séduction **18.55** Le 19-20 de l'infor-
 mation, Météo **20.20** Titeuf Les z'oreilles de
 l'exploit ; Tim il est trop ; La boum tout nu.



20.50 SISKA Un mal pour un bien
 7368549. Double vengeance O 4618520.
 Série. Avec Peter Kremer, Matthias Freihof.
*Dans Un mal pour un bien, le destin
 semble s'acharner sur la famille Weiss :*
*alors que le mari est victime d'un grave
 accident, la femme est retrouvée morte
 quelques jours plus tard.*
22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.10 LE BALCON Opéra de Peter Eötvös.
 Mise en scène de Stanislas Nordcy. Avec Hila-
 ry Summers (la Reine Irma), Fadomyami More-
 nique (Carmen), Allison Cook, Harry Peeters,
 Arnaud Marzorati. 4216574

1.10 Cinéma de minuit : Cycle Films catastro-
 phes [1/5] - San Francisco ■■ Film. WS Van
 Dyke. Avec Clark Gable, Jeanette MacDonald.
 catastrophe (EU, 1936, N., v.o.) 9207143.

3.05 Soir 3 **3.30** ONPP vu de la plage Spéciale
 grandes gueules (n°1) (95 min).

FRANCE 5 / ARTE

19.00 Procès Touvier.
19.05 Tribus d'Afrique. [5/5].
19.05 Les Dents de la mort. [1/3].
19.20 Renoir à Hollywood.
19.35 Oum Kalsoum, la voix de l'Orient.
19.45 Action Heroes. Mel Gibson.
20.00 Georges Brassens.
20.00 L'Album. Mélissa Gilbert.
20.00 La Fabrique de la vie. [6/8].
20.00 Biographie. Robin des Bois.
20.15 Le Cinéma des effets spéciaux.
20.45 Histoires oubliées de l'aviation. [7 et 8/9].
21.00 Le Mummies Road Show.
21.00 Boat people, les oubliés de l'espoir.
21.00 Le Parrain. Les coulisses d'une saga. **Paris Première**
21.55 Les Gitans. [2/2]. Les parias de la Hongrie. **Historie**
22.30 Biographie. Charlie Chaplin. **La Chaîne Histoire**
23.00 Danger ! Sables mouvants. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. La Finlande et les pays baltes. **Voyage**
23.10 Océanide. Madagascar, les îles du mystère. **Odyssée**
23.15 La Vie en rose. Les boxeurs, gladiateurs des temps
 modernes. **RTBF 1**
23.20 Vietnam, après les bombes. **Planète**

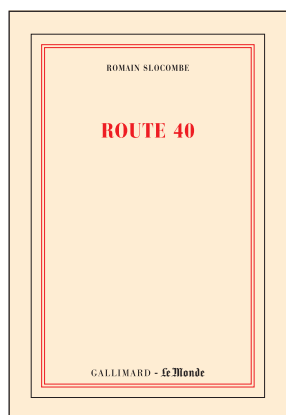
17.15 Natation. Championnats d'Europe. **Eurosport**
19.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de
 Toronto (Canada). Finale. **Pathé Sport**

20.00 Offenbach, Gasparov et Bartok par Phillips et
 Pidoux. En 1999. Avec Xavier Phillips (violincelle),
 Raphaël Pidoux (violoncelle). **Mezzo**
0.00 Festival de Radio France et de Montpellier. En 2002.
 Avec Olga Kern (piano). Œuvres de Schumann, Scriabine,
 Messiaen, Barber. **Mezzo**
0.55 Gonzalo Rubalcaba. En 2000. **Paris Première**

18.40 L'Algérie des chimères. François Luciani [2/2]. **Festival**
20.40 La Fin du marquisat d'Aurel. Guy Lestertisseur
 [3 et 4/4]. **Festival**
20.45 Le Mystère d'Hanuman. Thomas Jauch O **13^{ème} RUE**
20.50 L'Ultime Refuge. Katt Shea O **Téva**
22.55 L'Incompris. Pierre Gang. **Festival**

17.30 Starsky et Hutch. Les héros O **Série Club**
17.15 New York District. L'ange gardien O **13^{ème} RUE**
20.45 Les Soprano. La valse des mensonges O **Canal Jimmy**
21.40 The Practice. Target Practice (v.o.) O **Série Club**
22.30 Falcone. Pilot (v.o.) O **Série Club**
23.20 Ally McBeal. La trahison (v.o.) O Le procès
 (v.o.) O **Téva**

Les dérives japonaises de Romain Slocombe



ROMAIN SLOCOMBE

- **1953** : naissance à Paris.
- **1977** : premiers voyages au Japon.
- **1978** : *Prisonnière de l'armée rouge* (Humanoïdes associés), parodie chinoise des BD sado-maso américaines, est interdit à la vente aux mineurs.
- **1983** : *Phuong-Dinh Express*, premier roman, réédité aux PUF.
- **1995** : *Un monde flottant*, film sur le travail du photographe Araki, fait scandale aux Rencontres d'Arles.
- **2000** : *Un été japonais* (Gallimard), premier volume de la *Crucifixion en jaune*.

UN CADAVRE de femme dans la chambre d'un motel au sud de Sacramento, l'assassin en fuite dans une Cadillac, et un flic exterminateur, Wayne Tosaka, japonais de la seconde génération, fanatique religieux à la justice expéditive qui règle des comptes personnels en citant des extraits de la Bible des mormons : *Route 40*, la nouvelle que Romain Slocombe a écrite pour *Le Monde*, affiche ses influences. Celle des polars américains des années 1950, du monde plouc de James Cain et de Jim Thompson ; celle aussi du cinéma des frères Coen, en particulier de *Fargo*. Avec ce fou de Dieu au messianisme primaire et à la sauvagerie latente, c'est l'Amérique de Bush qui est visée.

L'auteur, Romain Slocombe (pseudo choisi en hommage à son oncle, le chef opérateur Douglas Slocombe, qui signa entre autres les images du *Servant* de Joseph Losey), est un touche-à-tout doué qui s'était déjà fait un nom dans la contre-culture. Fils d'architecte, dessinateur d'instinct, il s'est inscrit à la fac de Vincennes pour y suivre les cours de bande dessinée de Moebius, a traîné aux Beaux-Arts avec les membres du fameux groupe Bazooka, illustrateurs défoncés à l'acide et pionniers d'une esthétique punk, inventeurs d'un style graphique recyclant la photo d'actualité et le cliché provocateur en découpages géométriques, un pied à *Libération* et l'autre au magazine *Métal hurlant*.

En 1978, il publie aux Humanoïdes associés un album, *Prisonnière de l'armée rouge*, parodie des BD sado-maso américaines, qui, interdit à l'affichage et à la vente aux mineurs, devient culte. Son premier roman, *Phuong-Dinh Express*, « fable psychédélique » mi-texte, mi-dessins, évoquant le massacre du hameau de My Lai au Sud-Vietnam par des « Rambo » de l'US Army, vient d'être réédité aux PUF. Son premier éditeur, Jean-Luc Fromental, parle à propos de ce livre de « pages balafrees d'images blafardes », d'« icônes maléfiques, version pop art du montage traumatique », d'un « chant funèbre, poursuite burroughsienne de la pureté à travers les charniers et les décharges d'Occident. Tout l'art de Slocombe est là, dans le détachement clinique et la douceur bouddhique qu'il porte à l'abjection ».



Romain Slocombe : « Pour les Japonais, l'art, comme le sexe, est du domaine du jeu. »

D'un naturel doux, Romain Slocombe, hier intégré dans un groupuscule maoïste, prend ses distances avec les collectifs agressifs pour aller frapper à la porte de Massin, directeur artistique des éditions Folio Gallimard. Il réalise pour lui une cinquantaine de couvertures de livres de poche dans les années 1980, en particulier des Mishima et des Ballard, proches de son univers. Cet album de dessins qu'est *Tristes vacances*

(1986), où il montre comme dans *Crash* des victimes de collisions automobiles, ainsi que nombre de ses travaux graphiques ou photographiques arborent une fascination pour le bandage, les poupées brisées, les jeunes filles plâtrées sur des lits d'hôpital, entourées de bandelettes.

C'est sa façon d'assumer des pulsions, d'exalter la beauté des femmes, de capturer une certaine poésie en dénonçant la violence

urbaine. Il faut la relier à sa passion de l'Extrême-Orient en général, et du Japon en particulier : « J'ai eu une prof de piano japonaise, des influences culturelles asiatiques, des amours japonaises..., et je partage avec les Japonais le refus de mêler le réel et l'esthétisme, de moraliser l'art. Pour les Japonais, l'art, comme le sexe, est du domaine du jeu. Mes modèles, d'ailleurs, acceptent de poser avec des appareils orthopédiques, comme si elles se déguisaient, mais refuseraient de poser nues. J'aime le Japon pour son absence de préjugés moraux, la gentillesse des habitants, le raffinement des objets, des vêtements, de la nourriture... J'y déteste le conformisme, l'asservissement à l'autorité, le fanatisme de groupe, la tolérance aux groupes mafieux ou fascistes... »

CULTIVER LE GOÛT DU BIZARRE

Auteur de très beaux courts métrages (*Un week-end à Tokyo*, *La Femme de plâtre...*), celui que Roland Jaccard (qui vient de publier avec lui, chez Zulma, *L'Homme élégant*, un livre d'aphorismes cyniques, illustré de dessins de stars de cinéma) dépeint comme « un adolescent attardé, plus sentimental que pervers », a fait une entrée remarquée dans la littérature policière avec *Un été japonais* et *Brume de printemps* (Gallimard, « Série noire »). Le premier dépeint le séjour d'un photographe occidental à Tokyo, traquant des jeunes filles pour photos fétichistes, et traqué par une bande de yakusas ; le second suit les pas du même photographe flanqué d'un reporter de télé assoiffé de sexe, alors que sévissent les terroristes de la secte Aum, qui préparent l'attentat au gaz sarin dans le métro. Ce sont les premiers volets d'une *Crucifixion en jaune* qui en aura quatre, hommage à Henry Miller (auteur de la *Crucifixion en rose*) et à Mishima (auteur d'une tétralogie, et dont le suicide est évoqué dans chaque tome sous une version différente), où Slocombe glisse des notations autobiographiques, cultive son goût du bizarre et du détournement, nostalgique des kung-fu transformés jadis – comme *La dialectique peut-elle casser des briques ?* – en brûlots situationnistes.

Jean-Luc Douin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Saint-Malo fête sa renaissance

DEPUIS HUIT JOURS, le pavillon des corsaires flotte au sommet du gros donjon de la duchesse Anne et par toute la ville. Saint-Malo fête sa renaissance. En dépit des giboulées, des fanfares et des groupes folkloriques ont défilé samedi soir. Et comme voici longtemps que la cité de Surcouf a signé la paix avec Portsmouth, les Anglais, beaux joueurs, n'ont pas boudé. Ils ont amarré plus nombreux que de coutume dans le

bassin Vauban, où leurs yachts se balancent sur l'eau verte. Sous les remparts, les autobus rouges, blancs, jaunes, s'arrêtent. Des touristes bretons, des « vacanciers », en descendent par groupes, avec leurs paniers à provisions, et tout aussitôt s'engouffrent sous la porte Saint-Vincent. Larges chapeaux enrubannés, courtes vestes chamarrées des hommes, hautes coiffes blanches des femmes dans leurs longues robes de velours aux

tabliers de soie. C'est une bousculade cordiale sous les oriflammes, les banderoles, les fanions, les enseignes, dont les rues sont parées, pimpantes avec leurs vitrines, leurs étalages pareils à ceux qu'on voyait quand avant la guerre on conduisait « le père » vers le bassin des mortuaires en partance pour Terre-Neuve.

André Sevrý
(5 août 1952.)EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Tournée des capitales culturelles.** Quelques-uns des secrets les mieux gardés des foyers artistiques et historiques européens. Edition abonnés.

■ **Musique.** Les 9 et 10 août, les îles du Frioul accueillent Marsatac, au large de Marseille. Les portraits des artistes qui se produiront lors de cette 4^e édition du Festival de hip-hop, musiques nouvelles et urbaines. Séquence Culture.

■ **Suivez l'actualité en continu**, 7 jours sur 7, sur lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 7
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté samedi 3 août 2002 : 560 127 exemplaires.

1-3

PRIX spécial

à ceux qui révisent leurs classiques pendant l'été...

Du lundi au vendredi, réviser avec *Le Monde*, France Inter et Universal les chefs-d'œuvre de la musique classique. Chaque jour, un album est chroniqué dans *Le Monde* et présenté sur France Inter à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro".

Cette semaine, vous avez redécouvert :

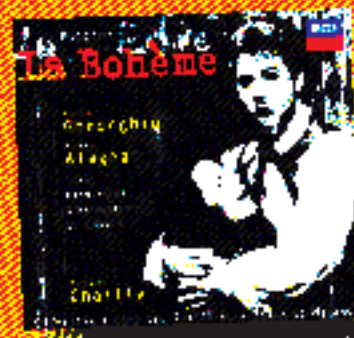
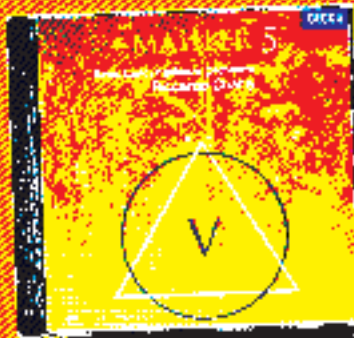
MAHLER
Symphonie n°5,
par Riccardo Chailly

PUCCINI
La Bohème,
par Riccardo Chailly

BEETHOVEN
Les concertos pour piano,
par Wilhelm Kempff

CHOPIN
Les nocturnes,
par Maria Joao Pires

ROSSINI
Atlas,
par Juan Diego Flórez



RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

France Inter Le Monde

ALCANTARA

Le Monde

DECCA

PHILIPS

UNIVERSAL



lemonde.fr